Affaire indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

RÉPERCUSSIONS DES MODIFICATIONS DE 1985 À LA LOI SUR LES INDIENS (PROJET DE LOI C-31)

2) SONDAGE AUPRÈS DES PERSONNES INSCRITES

E92
I6714
v.2
ex.1

Canada

RÉPERCUSSIONS DES MODIFICATIONS DE 1985
À LA *LOI SUR LES INDIENS* (PROJET DE LOI C-31)

SONDAGE AUPRES DES ADULTES INSCRITS EN VERTU DE LA *LOI C-31*

(MODULE 2)

Préparé par
Réalités canadiennes

LIBRARY
INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS
CANADA
JAN 15 1991
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD
CANADA
BIBLIOTHÈQUE

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Tom Siddon, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes et
du Nord canadien,
Ottawa, 1990.

QS-3496-020-FF-A1
No. de catalogue R32-104/2-1990F
ISBN 0-662-96484-5

© Ministre des Approvisionnements et
Services Canada

This publication is also available in
English under the title:

Impacts of the 1985 Amendments to the
Indian Act (Bill C-31)
2. Survey of Registrants

Table des matières

		Page
SOMMAIRE		i
INTRODUCTION		1
1.	Contexte	1
2.	Objectif du sondage	3
3.	L'échantillon	4
4.	Exclusions	6
5.	Base de données	6
6.	Plan d'échantillonnage	6
7.	Choix de l'échantillon	8
8.	Collecte de données	8
9.	Résumé de l'analyse de la non-réponse	11
10.	Le questionnaire	12
11.	Présentation des résultats de l'enquête	13
A.	**ATTITUDES ET COMPORTEMENTS RELIÉS AU CHANGEMENT DE STATUT**	14
1.	Aperçu	14
2.	L'évolution du statut	14
3.	Les raisons motivant la demande d'inscription ou de restauration	19
4.	Changements attribuables à l'obtention ou à la restauration du statut	25
5.	La connaissance de l'existence et du contenu des codes d'adhésion	27
B.	**LE DOMICILE ACTUEL ET LA DISPOSITION A RETOURNER DANS UNE RÉSERVE**	32
1.	Aperçu	32
2.	Domicile actuel	33
3.	Domicile dans une réserve ou à l'extérieur par rapport au temps écoulé depuis l'inscription	35
4.	Antécédents domiciliaires des personnes inscrites habitant actuellement dans une réserve	36
5.	Antécédents domiciliaires des personnes inscrites habitant actuellement à l'extérieur d'une réserve	38
6.	Déménagement dans une réserve	40
7.	Résumé de la prédisposition à retourner dans une réserve selon la région de la bande d'appartenance	45

Table des matières (suite)

		Page
8.	Résumé du domicile actuel et de la disposition au retour ou au déménagement dans une réserve selon l'année d'inscription	46
9.	Résumé du domicile actuel et de la disposition au retour ou au déménagement dans une réserve chez les personnes inscrites qui ont déjà habité dans une réserve	48
10.	Résumé des caractéristiques des personnes inscrites ayant indiqué une possibilité de retour d'ici 5 ans	50
11.	Difficultés anticipées à vivre dans une réserve	52
12.	Difficultés anticipées à déménager dans une réserve	56
13.	Préférence à l'égard de l'emplacement de la réserve	58
14.	Difficulté anticipée à trouver un logement dans une réserve	59
15.	Résumé des attentes à l'égard du logement dans une réserve et des démarches effectuées pour en trouver	60
C.	**CONNAISSANCE / UTILISATION DES PROGRAMMES / SERVICES**	64
1.	Connaissance spontanée des bénéfices / services	64
2.	Connaissance et utilisation des SSNA	65
3.	Utilisation des SSNA pour l'achat de médicaments	66
4.	Connaissance et utilisation des programmes d'enseignement postsecondaire selon le sexe et l'âge	67
5.	Utilisation des programmes de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire selon la période d'inscription	68
6.	Incidence d'obtention d'aide financière	69
D.	**CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PERSONNES INSCRITES**	71
1.	Aperçu	71
2.	Caractéristiques des personnes inscrites selon la région de la bande d'appartenance	72
3.	Caractéristiques des personnes inscrites selon l'âge et le sexe	80
4.	Caractéristiques des personnes inscrites selon le lieu du domicile actuel par rapport à la réserve	85

Liste des tableaux

		Page
Tableau 1	Type d'inscription	15
Tableau 2	Incidence du retrait du nom de la mère du registre	16
Tableau 3	Année au cours de laquelle le nom de la mère a été retiré du registre	17
Tableau 4	Année au cours de laquelle le nom de la personne ayant retrouvé son statut a été retiré du registre	18
Tableau 5	Raisons invoquées pour demander l'inscription ou la restauration	21
Tableau 6	Autres raisons mentionnées pour demander l'inscription ou la restauration	23
Tableau 7	Raisons mentionnées pour demander l'inscription ou la restauration	24
Tableau 8	Changements attribués à l'obtention ou à la restauration du statut	26
Tableau 9	Connaissance de l'existence des codes d'adhésion	28
Tableau 10	Personnes au courant de l'existence des codes d'adhésion qui déclarent connaître le code d'adhésion de leur bande d'appartenance	29
Tableau 11	Codes d'adhésion : les déclarations par rapport aux dossiers administratifs	30
Tableau 12	Participation à l'adoption des codes d'adhésion et possibilité d'adhérer à une bande - Personnes rapportant l'existence d'un code	31
Tableau 13	Domicile actuel selon la région de la bande d'appartenance	34
Tableau 14	Temps écoulé depuis l'inscription, selon le domicile actuel	35
Tableau 15	Résumé des antécédents domiciliaires des personnes habitant dans une réserve	37
Tableau 16	Résumé des antécédents domiciliaires des personnes inscrites habitant à l'extérieur d'une réserve	40

Liste des tableaux (suite)

		Page
Tableau 17	Aimerait idéalement habiter dans une réserve	42
Tableau 18	Possibilité de retour / Dans combien d'années chez les personnes habitant actuellement hors d'une réserve	43
Tableau 19	Possibilité de retour / Dans combien d'années chez les personnes habitant actuellement hors d'une réserve, selon l'âge et le sexe	44
Tableau 20	Caractéristiques des personnes inscrites habitant à l'extérieur d'une réserve - Disposition à habiter dans une réserve selon la région de la bande d'appartenance	46
Tableau 21	Résumé du domicile actuel, de la disposition au retour ou au déménagement dans une réserve, selon l'année d'inscription	47
Tableau 22	Résumé du domicile actuel, de la disposition au retour ou au déménagement dans une réserve, selon l'année d'inscription, toutes les personnes inscrites qui ont déjà vécu dans une réserve	49
Tableau 23	Caractéristiques des personnes indiquant une possibilité de retourner dans une réserve d'ici 5 ans	51
Tableau 24	Difficultés perçues à vivre dans une réserve	53
Tableau 25	Difficultés les plus souvent mentionnées reliées à la vie dans une réserve chez les personnes inscrites habitant actuellement à l'extérieur d'une réserve, selon la région de la bande d'appartenance	54
Tableau 26	Autres types de difficultés reliées à la vie dans une réserve mentionnées par les personnes inscrites habitant actuellement à l'extérieur d'une réserve	55
Tableau 27	Difficultés perçues à déménager dans une réserve, selon la région de la bande d'appartenance	56
Tableau 28	Type de difficultés associées au déménagement dans une réserve	57
Tableau 29	Préférence selon l'emplacement de la réserve	58
Tableau 30	Facilité / Difficulté de trouver un logement dans une réserve chez les personnes vivant à l'extérieur d'une réserve et envisageant d'y retourner	60

Liste des tableaux (suite)

		Page
Tableau 31	Résumé des attentes et démarches ayant rapport au logement dans une réserve chez les personnes inscrites vivant à l'extérieur d'une réserve et envisageant d'y retourner	63
Tableau 32	Connaissance spontanée des types d'avantages et services auxquels donne droit l'inscription selon le sexe et l'âge	65
Tableau 33	Connaissance et utilisation des SSNA, selon le sexe et l'âge	67
Tableau 34	Connaissance des programmes postsecondaires et inscription à ces programmes, selon le sexe et l'âge	68
Tableau 35	Fréquentation des programmes d'enseignement postsecondaire Selon la période d'inscription	69
Tableau 36	Proportion des personnes inscrites ayant reçu de l'aide au cours de chacune des années, selon la période d'inscription et de fréquentation	70
Tableau 37	L'âge et le sexe des personnes inscrites	73
Tableau 38	Caractéristiques des personnes inscrites, sexe, âge, type de demande, niveau d'instruction, situation professionnelle, selon la région de la bande d'appartenance	76
Tableau 39	Caractéristiques du ménage, composition, statut du conjoint, revenu du ménage, nombre moyen de personnes, selon la région de la bande d'appartenance	79
Tableau 40	Caractéristiques des personnes inscrites, selon l'âge et le sexe	82
Tableau 41	Caractéristiques du ménage, nombre moyen de personnes selon l'âge et le sexe	84
Tableau 42	Lieu du domicile actuel par rapport à la réserve, selon la région de la bande d'appartenance	86
Tableau 43	Caractéristiques des personnes inscrites selon le lieu du domicile par rapport à la réserve	87
Tableau 44	Caractéristiques du ménage, selon le lieu du domicile par rapport à la réserve	88
Tableau 45	Caractéristiques du ménage, selon le lieu du domicile par rapport à la réserve	90

Liste des annexes

ANNEXE 1 Notes sur l'interprétation et l'utilisation des effectifs des tableaux et des intervalles de confiance

ANNEXE 2 Tailles des effectifs non pondérés (réels) et pondérés (estimations de la population)

ANNEXE 3 Lettre envoyée au préalable aux personnes inscrites

ANNEXE 4 Questionnaire français

SOMMAIRE

Contexte

- Le sondage auprès des personnes inscrites cherchait à obtenir des renseignements sur les perceptions et les expériences postérieures à l'inscription de deux groupes de personnes âgées de 18 ans et plus, soit celles qui ont demandé et obtenu le statut d'Indien pour la première fois en vertu de la *Loi C-31* et celles qui ont retrouvé leur statut en vertu de cette même Loi.

Méthodologie

- En mai 1990, un sondage téléphonique a été mené auprès d'un échantillon de 2 000 personnes choisies au hasard parmi les nouveaux inscrits et les personnes ayant retrouvé leur statut. Ces personnes devaient répondre à une série de questions portant sur les sujets suivants :

  - leurs attitudes ou leurs comportements à l'égard de leur changement de statut;
  - leur domicile actuel et leur domicile antérieur dans une réserve;
  - la probabilité de retour ou de déménagement dans une réserve;
  - les mesures prises pour obtenir un logement dans une réserve;
  - leur connaissance et leur utilisation des services de santé non assurés et des subventions aux étudiants du niveau postsecondaire.

Constatations

- Les motifs invoqués pour solliciter l'obtention ou le recouvrement du statut d'Indien étaient principalement liés au sentiment d'identité personnelle et au patrimoine culturel.

- Parallèlement, les personnes inscrites ont déclaré que l'acquisition ou la confirmation de leur sentiment d'identité personnelle constituait le changement le plus important survenu dans leur vie depuis l'obtention du statut. Le fait de pouvoir bénéficier de soins de santé était également un facteur important pour eux. Les personnes inscrites âgées de moins de 25 ans avaient davantage tendance à mentionner les avantages liés à l'éducation.

- D'après les résultats du sondage, les personnes inscrites sont mal informées et demeurent confuses face aux codes d'adhésion et à leur application.

- La majorité (92 %) des personnes inscrites qui ont obtenu ou retrouvé leur statut vivent hors des réserves. La plupart, soit 62 % d'entre elles, n'ont jamais vécu dans la réserve auparavant. La majorité des 8 % de personnes nouvellement inscrites ou ayant retrouvé leur statut qui vivent présentement dans la réserve y habitaient déjà avant leur inscription.

- La moitié (52 %) des personnes qui ont obtenu ou retrouvé leur statut et qui vivent à l'extérieur d'une réserve ont affirmé qu'il était possible qu'elles reviennent ou qu'elles déménagent dans la réserve à un moment donné. Chez les personnes vivant à l'extérieur des réserves, 18 % ont indiqué que ce déménagement pourrait se faire d'ici cinq ans.

- La moitié de toutes les personnes vivant à l'extérieur des réserves ont signalé un ou plusieurs éléments de la vie dans une réserve qui constitueraient pour elles des difficultés d'adaptation. Les principaux obstacles mentionnés sont l'emploi (30 %), l'isolement (16 %), le manque de logements (16 %), la crainte des problèmes d'adaptation (8 %) et les attitudes à l'égard des personnes inscrites aux termes de la *Loi C-31* (8 %).

- La moitié des personnes inscrites vivant à l'extérieur des réserves ont également relevé un ou plusieurs aspects de leur vie qui rend difficile leur déménagement dans la réserve. L'emploi est l'aspect le plus souvent mentionné (par 37 % d'entre eux) ainsi que les préoccupations au sujet des conjoints (28 %) et des enfants (19 %).

- La majorité (71 %) des personnes qui ont obtenu ou retrouvé leur statut et qui envisagent de déménager ou de retourner dans une réserve affirment qu'elles aimeraient vivre dans la réserve de la bande à laquelle elles appartiennent.

- Quarante-cinq pour cent des personnes qui sont prêtes à revenir prévoient éprouver des difficultés à obtenir un logement dans la réserve.

- Quant aux démarches entreprises par les personnes qui envisagent de déménager, 34 % disent être entrées en contact avec des amis ou des parents dans la réserve, 19 % ont communiqué avec les bureaux de la bande, 11 % ont présenté une demande à la bande et 7 % sont inscrites sur une liste d'attente pour obtenir un logement.

- La majorité des personnes qui ont obtenu ou retrouvé leur statut (60 %) connaissent les services de santé non assurés (SSNA) et 56 % déclarent avoir obtenu des ordonnances sans frais depuis l'obtention de leur statut.

- Les plus jeunes répondants, âgés de 25 ans ou moins, sont les plus susceptibles de connaître les avantages liés aux études postsecondaires. Le cinquième (21 %) de toutes les personnes inscrites ont fréquenté des programmes d'enseignement postsecondaire à temps plein ou à temps partiel depuis l'obtention de leur statut.

- Parmi les personnes ayant obtenu ou retrouvé leur statut qui se sont inscrites à des programmes d'études postsecondaires, la proportion de celles qui ont déclaré recevoir de l'aide financière en tant qu'Indien est passée de 24 % des personnes inscrites en 1985-1986 à 55 % des personnes inscrites en 1989-1990.

INTRODUCTION

1. Contexte

En juin 1985, le Parlement a adopté un ensemble de modifications à la *Loi sur les Indiens* désigné sous le nom de la *Loi C-31*. Les principaux objectifs de cette Loi étaient d'éliminer, de la Loi, la discrimination fondée sur le sexe, de rendre aux personnes admissibles (en particulier les femmes qui avaient perdu leur statut en épousant un non-Indien) le statut d'Indien et le droit d'appartenance à une bande, et de permettre aux bandes d'assumer la responsabilité de leurs effectifs.

La *Loi C-31* prévoyait la présentation au Parlement, en 1987, d'un rapport d'étape sur la mise en oeuvre des modifications de 1985. Le rapport, présenté par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, en juin 1987, notait qu'un petit nombre de personnes seulement étaient retournées dans les réserves et qu'il semblait être encore trop tôt pour mesurer adéquatement les répercussions de la *Loi C-31*. Plusieurs chefs autochtones se sont dits préoccupés par le fait que l'on s'attendait à ce qu'un grand nombre de personnes admissibles au statut d'Indien en vertu des modifications de la *Loi C-31* retournent dans les réserves et que ce mouvement crée une pression significative sur les ressources disponibles. En reconnaissant le besoin de poursuivre l'évaluation des répercussions de la *Loi C-31*, le ministre a proposé, à cette occasion, que l'on entreprenne une étude en profondeur dont le compte rendu serait présenté au Parlement en 1990.

Le mandat de la présente étude sur les répercussions de la *Loi C-31* a été formulé durant l'été 1989. L'étude doit servir à la préparation du Rapport du ministre au Parlement sur l'application de la *Loi C-31* qui, en 1990, présentera et évaluera les répercussions des modifications de 1985

sur les Autochtones et leurs collectivités. L'étude porte sur tous les secteurs du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que sur les autres programmes fédéraux touchés par les modifications.

Afin que l'étude reflète le point de vue autochtone, un comité consultatif mixte a été formé, regroupant des représentants des principaux organismes autochtones nationaux, y compris le Comité des chefs chargé de la citoyenneté affilié à l'Assemblée des Premières Nations (APN), l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) et le Conseil national des autochtones du Canada (CNAC). Le comité consultatif a participé à la conception et à la planification de l'étude depuis le début jusqu'à la réalisation des modules, la collecte des données, l'analyse et le compte rendu.

L'étude est divisée en quatre modules de recherche :

Module 1 : Audiences des Autochtones, qui a servi à recueillir des témoignages personnels et des renseignements de fond par le biais d'audiences tenues dans 19 agglomérations d'un bout à l'autre du Canada.

Module 2 : Sondage auprès des personnes inscrites, un sondage portant sur 2,000 Indiens inscrits en vertu de la *Loi C-31*.

Module 3 : Études des bandes et des collectivités comprenant 45 études de cas menées sur le terrain dans des réserves et dans 10 collectivités à l'extérieur des réserves ainsi qu'un sondage par téléphone auprès d'agents de 92 bandes et 11 conseils tribaux.

Module 4 : Renseignements sur les programmes du gouvernement et statistiques, qui traite des répercussions de la *Loi C-31* sur les programmes du gouvernement fédéral qui touchent les Indiens inscrits et les bandes.

Ce rapport présente les résultats du module 2.

2. Objectif du sondage

Le module 2 visait à obtenir des renseignements sur les perceptions et les expériences d'un échantillon scientifique aléatoire de personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31*.

L'énoncé de travail préparé par le MAINC aux fins de ce sondage déclarait ce qui suit :

> *Le sondage établira la portée des répercussions du point de vue des personnes inscrites, y compris dans quelle mesure leurs conditions de vie ont évolué suite à l'adoption de la Loi C-31. De plus ... comment elles ont fait appel et prévoient faire appel aux programmes du gouvernement, particulièrement en ce qui a trait aux niveaux et aux types de services..*

Le sous-comité du comité mixte de consultation a choisi de faire porter l'enquête sur les sujets suivants :

Attitudes / comportements relatifs au changement de statut

- Historique du statut
- Raisons de demander le statut
- Changements attribués à la modification du statut
- Connaissance des codes d'adhésion et participation à leur élaboration

Domicile / Déménagement dans une réserve

- Domicile actuel dans la réserve ou à l'extérieur
- Résidence antérieure dans une réserve
- Intention de retourner ou de déménager dans une réserve
- Entraves perçues au déménagement ou au retour dans une réserve
- Mesures prises en vue de déménager dans une réserve ou d'y trouver un logement

Connaissance / Utilisation des programmes

- Services de santé non assurés (SSNA)
- Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire

3. L'échantillon

La population du sondage a été définie comme englobant toutes les personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31*, au plus tard le 30 septembre 1989, et nées au plus tard le 30 septembre 1971.

Cette population comprenait les personnes inscrites à deux titres :

Les restaurations	• Personnes qui avaient déjà été inscrites et qui avaient perdu leur statut en raison des dispositions discriminatoires de la *Loi sur les Indiens* avant la *Loi C-31*.
Les nouvelles inscriptions	• Personnes admissibles au statut d'Indien pour la première fois en vertu de la *Loi C-31*. Ces nouvelles inscriptions comprennent les enfants et, si admissibles, les petits-enfants des personnes autorisées à se réinscrire en vertu de la *Loi C-31*.

Aux termes de la *Loi sur les Indiens* modifiée, les inscriptions se regroupent en trois catégories. La première catégorie, celle des restaurations, comprend les personnes qui ont perdu leur statut en raison des dispositions discriminatoires de l'ancienne loi. La deuxième catégorie, celle des « nouvelles » inscriptions ou des personnes qui s'inscrivent pour la première fois, se compose des descendants de personnes ayant retrouvé leur statut. Mises ensemble, ces deux catégories comprennent les inscriptions attribuables aux changements découlant des modifications de 1985 et c'est pourquoi on les désigne comme étant des « personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31* ». Ces personnes sont l'objet principal du présent sondage. La troisième catégorie regroupe les personnes inscrites depuis 1985 et qui auraient pu s'inscrire en vertu de l'ancienne loi. Ce dernier groupe ne devait pas être touché par le sondage.

4. Exclusions

Voici, par catégorie et par nombre, les personnes inscrites qui n'ont pas été retenues pour le sondage :

	Nombre approximatif
Les personnes inscrites qui avaient moins de 18 ans au 30 septembre 1989.	14 700
Les personnes dont l'inscription antérieure a été confirmée à la suite d'une présentation de demande en vertu de la *Loi C-31*. Cette catégorie comprend des personnes qui avaient droit au statut et qui étaient inscrites en vertu des dispositions de la *Loi sur les Indiens* avant l'adoption de la *Loi C-31* et dont le nom n'avait jamais été retiré du Registre des Indiens.	4 700
Les mineurs et les adultes légalement incompétents au nom desquels d'autres personnes ont présenté une demande.	2 400

5. Base de données

La base de données pour le sondage a été créée par le MAINC à partir des dossiers informatisés du Ministère sur les requérants. Aux termes des définitions et exclusions précédentes, cette base de données comprenait **49 419** dossiers sur les personnes inscrites qui avaient 18 ans et plus au 30 septembre 1989.

6. Plan d'échantillonnage

C'est le MAINC qui a fourni le plan d'échantillonnage et précisé qu'il devait s'agir d'un échantillonnage aléatoire à plusieurs degrés, établi à partir des numéros de téléphone apparaissant sur les dossiers des requérants.

Le plan exigeait une stratification de l'échantillon selon la région de la bande d'appartenance (la bande auprès de laquelle la personne était inscrite). Un total de 434 dossiers mentionnaient l'appartenance de personnes inscrites à des bandes qui n'existaient plus. La population du sondage se trouvait donc réduite à **48 985** personnes inscrites. Dans chacune des régions, des sous-strates ont été définies en fonction de l'âge des personnes inscrites - groupe des 25 ans et plus et groupe des moins de 25 ans. Les quotas visés, pour chaque groupe, ont été établis comme suit :

Région	Groupe d'âges	Quotas visés
Nord (Yukon et T. N.-O.)	25 ans et plus	205
	Moins de 25 ans	45
Atlantique	25 ans et plus	197
	Moins de 25 ans	53
Québec	25 ans et plus	200
	Moins de 25 ans	50
Ontario	25 ans et plus	199
	Moins de 25 ans	51
Manitoba	25 ans et plus	207
	Moins de 25 ans	43
Saskatchewan	25 ans et plus	199
	Moins de 25 ans	51
Alberta	25 ans et plus	199
	Moins de 25 ans	51
C.-B.	25 ans et plus	195
	Moins de 25 ans	55

7. Choix de l'échantillon

On a fait appel à un processus d'échantillonnage à plusieurs degrés qui comprenait :

- Le choix des dossiers (84 % de la population de 48 985 personnes) où figurait un numéro de téléphone.
- La stratification, selon la région de la bande d'appartenance, des 41 485 dossiers où apparaissait un numéro de téléphone.
- Le choix au hasard de 1 000 numéros de téléphone dans chacune des huit régions.
- Le choix d'une personne au hasard parmi les groupes partageant le même numéro de téléphone.

8. Collecte de données

On a fait parvenir au préalable une lettre aux 8 000 personnes de l'échantillon leur signalant l'objectif du sondage et demandant leur coopération (voir l'annexe 3). Le sondage a été conçu pour être mené sous forme d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur. L'échantillon des 8 000 numéros de téléphone a été réparti au sein du réseau d'interviews par téléphone de Réalités canadiennes dans 10 localités du pays. Les interviews ont été réalisées sous supervision constante du 8 au 29 mai 1990, à l'aide du CF FACTS NETWORK. On a tenté jusqu'à cinq reprises de communiquer avec chaque répondant désigné afin de l'interviewer.

Si une personne n'habitait plus au numéro de téléphone mais qu'elle y était connue, l'on tentait d'obtenir un nouveau numéro de téléphone. Le cas échéant, ce numéro était inscrit dans le réseau et était utilisé pour les tentatives subséquentes.

L'objectif visé, soit 2 000 répondants sur l'ensemble de l'échantillon, a été atteint et 2 032 interviews ont été réalisées. La répartition de l'échantillon est indiquée ci-dessous. Calculé à partir du nombre total de personnes inscrites susceptibles d'être interviewées (2 843), le taux de réponse au sondage était de 72 %.

L'annexe 1 facilite l'interprétation des statistiques présentées dans ce rapport. Pour les estimations de population fondées sur l'échantillon national, l'intervalle de confiance est de ± 2,2 % ce qui signifie, à toutes fins pratiques, qu'une statistique de 65 % peut être interprétée comme se situant entre 63 % et 67 %. Au niveau régional, ce même intervalle de confiance dans les statistiques s'établit à ± 5,9 %.

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON

Répartition de l'échantillon	**Total (8 000) n**
Aucun contact	
Aucune date d'inscription (non alloué)	286
Numéro de téléphone incomplet (non alloué)	244
Pas de service au numéro	1 574
Aucune réponse / occupé	238
Non composé (quota atteint)	996
Total, aucun contact	3 338
Utilisé pour l'échantillon du prétest	100
Total des contacts	4562

Résultats du contact par téléphone	**Total (4 562) n**
Personne inconnue au numéro	1 382
Déménagé sans laisser d'adresse	191
Numéro au travail	146
Total des personnes disponibles pour interview	2 843
Refus initial / du répondant	134
Total des non-réponses : non disponibles durant l'enquête, handicap physique ou autre	677
Interviews complétées	2 032

9. Résumé de l'analyse de la non-réponse

Une analyse approfondie de la non-réponse a été menée pour les raisons suivantes :

- Plus de la moitié des numéros de téléphone dans les dossiers des requérants remontaient à deux ans ou plus avant le sondage.
- On s'attendait à une certaine mobilité de la population au cours de la période visée.
- On a dû exclure inévitablement 15 % de la population visée à cause des numéros de téléphone qui manquaient dans les dossiers du MAINC.

L'objectif de l'analyse de la non-réponse est de déterminer si les personnes qui ont répondu au sondage ont des caractéristiques différentes de celles des personnes qui, pour diverses raisons, n'ont pas répondu.

L'analyse de la non-réponse se limite nécessairement aux renseignements qui sont disponibles à la fois pour les répondants et pour les non-répondants. Ces renseignements proviennent des dossiers du MAINC sur les personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31* de 18 ans et plus au 30 septembre 1989, sur les personnes mineures apparentées à ces inscrits, ainsi que sur les bandes auxquelles les inscrits appartiennent. L'analyse englobe toutes les raisons de la non-réponse dont certaines étaient imposées par le plan d'échantillonnage et d'autres par la nature de la population sondée. Cette analyse ne doit pas être envisagée comme une tentative d'expliquer un manque de coopération de la part des personnes inscrites. Le taux de refus de l'entrevue chez les personnes réellement contactées s'est avéré très faible.

L'objectif principal de l'analyse de la non-réponse était de compenser pour les taux différents de réponse. Bien qu'il ne soit pas possible de réaliser des ajustements pour tous les facteurs susceptibles d'influencer la représentation, des corrections optimales ont été faites par le moyen de la pondération.

Les pondérations compensent pour les différences dans les **caractéristiques connues** entre les répondants et les non-répondants.

La méthode de pondération appliquée a amélioré l'utilité des données recueillies au cours du sondage. La pondération tient compte de tous les rajustements significatifs apportés à toutes les variables de la base de données administratives du MAINC et du questionnaire; elle réduit de manière importante les biais découlant des différences entre les répondants et les non-répondants eu égard à ces variables.

10. Le questionnaire

Le projet de questionnaire est l'oeuvre du sous-comité de consultation composé de représentants de l'APN, de l'AFAC, du CNAC et du MAINC. Réalités canadiennes a veillé à la formulation du questionnaire, a réalisé des prétests dans les deux langues officielles et a apporté des corrections mineures fondées sur les conclusions des prétests. Deux représentants du sous-comité ont assisté aux prétests et ont été consultés quant aux révisions.

On trouvera en annexe à ce rapport la version française du questionnaire.

11. Présentation des résultats du sondage

Tous les tableaux présentés dans ce rapport se fondent sur des estimations pondérées.

A. ATTITUDES ET COMPORTEMENTS RELIÉS AU CHANGEMENT DE STATUT

1. Aperçu

Un des principaux objectifs du sondage était d'établir, "du point de vue des personnes inscrites, dans quelle mesure leurs conditions de vie avait évolué suite à l'adoption de la *Loi C-31*". Afin de créer le contexte pour l'examen des répercussions du changement de statut sur les personnes inscrites, on a demandé aux répondants de fournir des renseignements sur :

- l'évolution de leur statut;
- les raisons ayant motivé la demande de nouvelle inscription / de restauration;
- leurs perceptions du ou des changements survenus dans leur vie suite à l'obtention ou à la restauration du statut.

2. L'évolution du statut

a) Type d'inscription

Les adultes (18 ans et plus) qui se sont inscrits en vertu d'une demande présentée entre juin 1985 et le 30 septembre 1989 comprenaient à la fois des personnes nouvellement inscrites (des personnes qui n'étaient pas inscrites avant l'adoption de la *Loi C-31*) et des personnes dont le statut a été restauré (des personnes qui avaient perdu leur statut avant l'adoption de la *Loi C-31*).

Comme le montre le tableau 1, 67 % des adultes sont nouvellement inscrits et 33 % ont retrouvé leur statut. La population comprend presque autant de femmes que d'hommes inscrits pour la première fois (35 % et 32 % respectivement). Dans le cas des restaurations de statut, les femmes constituent 29 % du total et les hommes 4 %.

Tableau 1

Type d'inscription

Estimation de la population	**Total (48 985) %**
Nouvelles inscriptions	67
Femmes	35
Hommes	32
Restaurations[1]	33
Femmes	29
Hommes	4

[1]Les personnes inscrites de moins de 18 ans (au 30 septembre 1989) ayant été exclues de l'enquête, le tableau 1 surestime le nombre de restaurations chez les personnes inscrites en vertu du projet de loi C-31. Selon les dossiers du MAINC, les restaurations représentent 27 % de toutes les inscriptions (au 30 septembre 1989).

b) Année au cours de laquelle le nom de la mère a été retiré du Registre des Indiens

Les personnes nouvellement inscrites ont pu obtenir leur statut en raison du statut de leurs parents ou de leurs grands-parents. Toutes les personnes qui ont retrouvé leur statut l'avaient perdu avant l'adoption de la *Loi C-31*.

On a demandé à toutes les personnes nouvellement inscrites si le nom de leur mère avait été rayé du Registre des Indiens. Les jeunes (moins de 25 ans) et les personnes plus âgées (25 ans et plus) ont répondu dans une proportion de 62 % et 66 % respectivement que leur mère était inscrite, tandis que 20 % et 22 % ont répondu que le nom de leur mère n'avait pas été rayé, et que 14 % et 16 % ont affirmé ne pas savoir.

Tableau 2

Incidence du retrait du nom de la mère du registre

Estimation de la population	Total (32 820) %	Moins de 25 ans (10 397) %	25 ans et plus (22 422) %
Oui	63	66	62
Non	21	20	22
Ne savent pas	15	14	16

Environ le quart (23 %) des personnes ayant déclaré que leur mère avait perdu son statut ignoraient l'année de la perte de statut.

Le tableau 3 montre la répartition, tant pour le total de l'échantillon que pour les groupes plus jeunes et plus âgés. La majorité (57%) des personnes de moins de 25 ans ont déclaré que leur mère avait perdu son statut entre 1960 et 1985. Les deux tiers (67 %) des 25 ans et plus ont déclaré que le statut avait été retiré avant 1960.

Tableau 3

Année au cours de laquelle le nom de la mère a été retiré du registre

Estimation de la population	Total (20 820) %	Moins de 25 ans (6 825) %	25 ans et plus (13 996) %
Avant 1950	28	9	38
1950 - 1959	24	13	29
1960 - 1969	21	4	9
1970 - 1986	4	10	-
Ne savent pas	23	21	24

c) Année où le nom de la personne ayant retrouvé son statut a été retiré du Registre des Indiens

On a demandé aux personnes dont le statut a été restauré au cours de quelle année leur propre nom avait été retiré du registre. Comme l'indique le tableau 4, chez ce groupe, 19 % étaient incertains, 24 % déclaraient avoir perdu leur statut au cours des 20 dernières années (de 1970 à 1985), 23 % au cours des 20 à 30 dernières années (1960 - 1969), 21 % au cours des 30 à 40 dernières années (1950 - 1959) et 13 % depuis plus de 40 ans (avant 1950).

Tableau 4

Année au cours de laquelle le nom de la personne ayant retrouvé son statut a été retiré du registre

Estimation de la population	Total (16 165) %
Avant 1950	13
1950 - 1959	21
1960 - 1969	23
1970 - 1986	24
Ne savent pas	19

d) Temps écoulé depuis une nouvelle inscription ou une restauration du statut

En vertu de la *Loi C-31*, les personnes qui ont perdu leur statut peuvent le retrouver (restauration) et celles qui ne l'ont jamais eu peuvent l'obtenir. Selon les renseignements présentés dans le tableau 3 (Année au cours de laquelle le nom de la mère a été retiré du registre) et le tableau 4 (Année au cours de laquelle le nom de la personne ayant retrouvé son statut a été retiré du registre), les personnes qui avaient perdu leur statut depuis longtemps étaient tout aussi intéressées à le recouvrer que celles qui l'avaient perdu plus récemment.

Les personnes nouvellement inscrites âgées de 25 ans et plus ont demandé leur statut en leur propre nom. La majorité (67 %, comme l'indique le tableau 3) ont déclaré que leur mère avait perdu son statut 30 années ou plus auparavant. Dans le cas des personnes dont le statut a été restauré, presque autant ont déclaré avoir perdu leur statut au cours de l'une des trois périodes suivantes : 1950 - 1959, 1960 - 1969 et 1970 - 1985.

3. Les raisons motivant la demande d'inscription ou de restauration

Afin de cerner les raisons pour lesquelles on avait demandé le statut, on a posé la question suivante aux répondants :

> *En premier lieu, veuillez essayer de vous souvenir du moment où vous avez demandé d'obtenir ou de retrouver votre statut d'Indien. Pourquoi était-ce important pour vous de faire cette demande?*

Toutes les raisons données ont été consignées selon les catégories présentées dans le projet de questionnaire élaboré par le sous-comité. La liste de catégories a par la suite été augmentée en fonction des réponses fournies durant l'interview. Le tableau 5 résume les réponses à cette question.

a) Les raisons selon la bande d'appartenance

Les personnes inscrites ont demandé d'obtenir leur statut avant tout pour des raisons d'identité : 41 % ont mentionné leur sentiment d'identité personnelle et 21 % ont évoqué la culture, la tradition ou le sentiment d'appartenance. Dix-sept pour cent des personnes inscrites ont déclaré que la correction d'une injustice était une raison importante, tandis que 7 % ont mentionné les droits des autochtones.

Les avantages ont aussi reçu une certaine attention : 14 % des personnes inscrites ont mentionné les bourses d'études et 12 % ont mentionné les services de santé non assurés (SSNA). Seulement 5 % ont mentionné spontanément le retour à la réserve comme une raison importante de demander le statut et encore moins (3 % et 4 %) ont mentionné l'accès à des logements dans la réserve ou d'autres avantages offerts par la réserve.

La dernière catégorie de raisons portait sur les familles des personnes inscrites : 9 % ont déclaré que leur famille avait présenté la demande en leur nom ou leur avait demandé de le faire, et 5 % ont affirmé qu'ils avaient présenté une demande pour le bien de leurs enfants.

Tableau 5
Raisons invoquées pour demander l'inscription ou la restauration

Estimation de la population	Total (48 985) %	Nord (2 268) %	Atlan. (1 802) %	Québec (5 338) %	Ont. (15 269) %	Man. (5 814) %	Sask. (5 001) %	Alb. (4 673) %	C.-B. (8 820) %
Raisons ayant trait à :									
Culture/Identité									
Identité personnelle	41	42	46	43	53	27	25	19	46
Culture/appartenance	21	15	20	31	22	15	12	15	31
Droits									
Corriger une injustice	17	16	18	14	13	14	24	26	21
Droits autochtones	7	13	2	7	4	9	8	13	7
Avantages / Subventions									
Éducation	14	7	10	11	10	15	22	22	16
SSNA/Santé	12	11	7	8	5	16	20	28	12
Taxe de vente	6	2	5	7	7	7	11	1	1
Réserve									
Retour à la réserve	5	2	3	5	6	4	6	6	7
Accès à :									
Logement dans la réserve	3	**	1	4	2	3	5	5	5
Autres avantages liés à la réserve	4	1	2	5	2	6	3	3	5
Famille									
Famille a présenté la demande/ m'a demandé de le faire	9	14	7	7	8	3	14	11	10
L'ai fait pour mes enfants	5	6	1	2	6	1	6	5	8

* Le total dépasse 100 % en raisons de mentions multiples
** Moins de 1 %

Certains indices donnent à croire à des différences entre l'importance relative de ces raisons selon la région de la bande d'appartenance. L'identité personnelle était mentionnée le plus fréquemment en Ontario (53 %), dans la région de l'Atlantique (46 %) et en Colombie-Britannique (46 %), tandis que la culture et le sentiment d'appartenance étaient plus souvent mentionnés davantage chez les personnes appartenant à des bandes du Québec (31 %) et de la Colombie-Britannique (31 %).

Les personnes inscrites appartenant à des bandes de la Saskatchewan et de l'Alberta étaient plus susceptibles que les personnes appartenant à des bandes d'autres régions de mentionner la correction d'une injustice, les SSNA et les bourses d'études; les personnes appartenant à des bandes de la Saskatchewan mentionnaient souvent les avantages liés à la taxe de vente. En dernier lieu, les personnes appartenant à des bandes du Nord et de la Saskatchewan sont celles qui ont le plus souvent mentionné les raisons d'ordre familial.

Les raisons fournies pour présenter une demande ne variaient pas en fonction du temps écoulé depuis l'obtention du droit de s'inscrire.

b) Autres raisons mentionnées pour demander l'inscription ou la restauration

Le tableau 6 présente les autres catégories de réponses fournies par les personnes inscrites comme raisons importantes de demander l'inscription ou la restauration du statut. Bien que chacune de ces raisons n'ait été mentionnée que par 2 % ou moins de l'échantillon, elles donnent une idée de la gamme et du type de raisons invoquées.

Tableau 6
Autres raisons mentionnées pour demander l'inscription ou la restauration

Estimation de la population	Total (48 895) %
En raison des avantages (non spécifiés)	2
Fiers du patrimoine	2
Mentionnées par moins de 1 %	
Droit de rester au Canada	
Peut traverser la frontière librement	
Carte d'identité	
Améliorations économiques	
Droit de vote	
Égalité	
Travail / emploi	

c) Selon le groupe d'âge

Comme le montre le tableau 7, les répondants plus âgés (25 ans et plus) étaient plus susceptibles de mentionner des facteurs tels que l'identité personnelle (45 %), la culture (24 %) et le besoin de corriger une injustice (20 %) comme raisons de demander le statut; les plus jeunes (moins de 25 ans), par contre, se déclaraient plus intéressés aux avantages reliés à

l'éducation (23 %); ils étaient plus enclins à déclarer que leur famille avait demandé le statut en leur nom ou leur avait demandé de le faire (19 %).

Tableau 7
Raisons mentionnées
pour demander l'inscription ou la restauration

Estimation de la population	Total (48 985) %	Moins de 25 (10 824) %	Plus de 25 (38 161) %
Raisons ayant trait à :			
Culture/Identité			
Identité personnelle	41	26	45
Culture/appartenance	21	14	24
Droits			
Corriger une injustice	17	9	20
Droits autochtones	7	6	7
Avantages			
Éducation	14	23	12
SSNA/Santé	12	10	12
Taxe de vente	6	6	6
Réserve			
Retour à la réserve	5	2	6
Accès à :			
Logement dans la réserve	3	2	4
Autres avantages liés à la réserve	4	3	4
Famille			
Famille a présenté la demande / m'a demandé de le faire	9	19	6
L'ai fait pour mes enfants	5	*	6

* Moins de 1 %

4. Changements attribuables à l'obtention ou à la restauration du statut

Afin de mesurer les répercussions globables de l'obtention ou de la restauration du statut, on a posé à tous les répondants la question suivante :

> *Si vous pensez à votre vie actuelle comparativement à ce qu'elle était avant d'obtenir ou de retrouver votre statut d'Indien, quel est le principal changement qui s'est produit à la suite de l'obtention ou de la récupération de votre statut?*

a) Selon le groupe d'âge

Comme le montre le tableau 8, un peu plus du tiers des personnes inscrites (35 %) ont déclaré que leur vie n'avait pas changé depuis l'obtention du statut, tandis que 59 % ont mentionné au moins un changement. Ces pourcentages étaient semblables à ceux observés dans le cas des raisons invoquées pour demander l'obtention ou la restauration du statut. Les changements relatifs à l'identité personnelle ont été mentionnés par 20 % des répondants, tandis que les raisons ayant trait à l'appartenance culturelle ont été signalées par 12 % des répondants. L'accès aux avantages a été mentionné presque aussi souvent, 15 % mentionnant les avantages sur le plan de la santé, 10 % sur le plan de l'éducation et 7 % sur le plan de la taxe de vente.

Il convient de signaler que le profil des réponses n'a pas varié en fonction du temps écoulé depuis l'obtention du statut. Toutefois, on a constaté là encore certaines différences selon l'âge, qui s'apparentent à celles constatées dans le cas des raisons invoquées pour présenter une demande.

Les personnes plus âgées ont davantage mentionné les rapports entre le statut et l'identité personnelle (20 %), tandis que les plus jeunes mentionnaient surtout les avantages liés à l'éducation (18 %).

Tableau 8
Changements attribués à l'obtention ou à la restauration du statut

Estimation de la population	Total (48 985) %	Moins de 25 (10 824) %	Plus de 25 (38 161) %
Statut			
Aucun changement	35*	36	35
Au moins un changement	59	60	59
Culture / Identité			
Identité personnelle	20	12	20
Culture / Appartenance	12	9	12
Avantages			
SSNA	15	16	14
Éducation	10	18	8
Taxe de vente	7	7	7
Droits			
Corriger une injustice	5	3	5
Droits autochtones	5	4	5
Réserve			
Retour à la réserve	2	2	2
Accès à :			
Logement dans la réserve	2	1	3
Autres avantages liés à la réserve	2	1	2

* Total inférieur à 100 % en raisons des non-réponses

5. La connaissance de l'existence et du contenu des codes d'adhésion

Le dernier ensemble de questions relatives au statut portait sur la connaissance de l'existence et du contenu des codes d'adhésion. On a tout d'abord lu la déclaration suivante aux personnes inscrites :

> *Les codes d'adhésion sont des règlements écrits décrivant qui peut ou ne peut pas devenir membre d'un bande.*

On a ensuite demandé :

> *Savez-vous qu'une bande peut maintenant établir son propre code d'adhésion?*

On a ensuite posé la question suivante aux personnes qui ont répondu « non » ou « ne sais pas » :

Des modifications apportées à la Loi sur les Indiens permettent à une bande d'établir et d'adopter ses propres règlements décrivant qui peut ou ne peut pas devenir membre de la bande. Avez-vous déjà entendu parler de bandes autorisées à établir leurs propres règlements décrivant qui peut ou ne peut pas devenir membre?

a) Connaissance de l'existence des codes (spontanée et dirigée)

Comme le montre le tableau 9, 34 % des personnes inscrites ont déclaré savoir que les bandes peuvent créer leur propre code. Après avoir lu la question dirigée aux personnes qui ignoraient l'existence des codes, un autre 15 % ont déclaré avoir entendu parler de bandes qui avaient pu créer leur propre code d'adhésion, portant ainsi le niveau total ou combiné de connaissance à 49 %.

Tableau 9
Connaissance de l'existence des codes d'adhésion

Estimation de la population	Total (48 985) %
Savent qu'une bande peut créer un code d'adhésion	
Oui	34
Non	62
Ne savent pas	4
Ont entendu parler de bandes autorisées à créer leur propre code	
Oui	15
Non	49
Ne savent pas	2
Total au courant / ont entendu parler	49

b) Connaissance déclarée des codes d'adhésion

On a demandé aux personnes qui connaissaient l'existence des codes d'adhésion ou en avaient entendu parler si la bande auprès de laquelle elles étaient inscrites possédait son propre code d'adhésion et si elles avaient communiqué avec le bureau de leur bande ou une autre personne pour savoir quel code d'adhésion leur bande pourrait avoir adopté.

Comme le montre le tableau 10, 43 % croyaient que leur bande possédait un code, 41 % ont déclaré l'ignorer et 16 % ont affirmé que leur bande n'avait pas de code. Vingt-trois pour cent des personnes qui connaissaient les codes d'adhésion ou en avaient entendu parler avaient communiqué avec leur bande ou d'autres personnes pour savoir quel code leur bande avait adopté.

Tableau 10

Personnes au courant de l'existence des codes d'adhésion qui déclarent connaître le code d'adhésion de leur bande d'appartenance

Estimation de la population	Total (23 803) %
Déclarent que la bande a son propre code	
Oui	43
Non	16
Ne savent pas	41
Ont communiqué avec la bande ou d'autres personnes pour obtenir des renseignements sur le code	
Oui	23
Non	77

c) Codes d'adhésion : les déclarations par rapport aux dossiers administratifs

En fait, 39 % des bandes du Canada avaient un code d'adhésion approuvé en date de juin 1990. En comparant les réponses des personnes inscrites aux données consignées dans leur dossier administratif, on constate que 52 % des personnes dont les bandes avaient des codes le savaient. Chez les personnes inscrites auprès de bandes qui n'ont pas encore de codes d'adhésion, 19 % émettent l'hypothèse juste, 44 % ne savent pas et 37 % croient apparemment que leur bande a un code (voir le tableau 11).

Tableau 11

Codes d'adhésion : les déclarations par rapport aux dossiers administratifs

	Total	Code d'ahésion	
		Oui	Non
Estimation de la population	**(38 803)**	**(10 176)**	**(13 549)**
Déclaration : la bande possède son propre code			
Oui	43	52	37
Non	16	12	19
Ne savent pas	41	36	44

d) Participation à l'adoption des codes d'adhésion et possibilité d'adhérer à une bande

On a posé deux autres questions à toutes les personnes inscrites qui ont déclaré que la bande auprès de laquelle elles étaient inscrites avait un code d'adhésion.

Avez-vous participé à l'adoption de ce code d'adhésion, que ce soit en votant ou en assistant à une réunion au cours de laquelle il a été adopté?

À votre connaissance pouvez-vous devenir membre d'une bande en vertu du code d'adhésion adopté par votre bande?

Chez les personnes ayant déclaré que leur bande avait un code, 15 % ont participé à son adoption. Soixante-seize pour cent des personnes déclarant que leur bande avait un code ont affirmé pouvoir devenir membres de leur bande d'appartenance.

Là encore, lorsqu'on examine les réponses en fonction de l'existence du code (voir le tableau 12), il devient évident que les personnes inscrites connaissent mal les codes d'adhésion.

Tableau 12
Participation à l'adoption des codes d'adhésion et possibilité d'adhérer à une bande - Personnes rapportant l'existence d'un code

	Total	Code d'adhésion	
		Oui	Non
Estimation de la population	**(10 296)** %	**(5 285)** %	**(4 991)** %
Ont participé à l'adoption du code en votant ou en assistant à une réunion			
Oui	15	15	15
Non	85	85	85
Peuvent devenir membres			
Oui	76	74	78
Non	7	9	4
Ne savent pas	17	17	18

B. LE DOMICILE ACTUEL ET LA DISPOSITION A RETOURNER DANS UNE RÉSERVE

1. Aperçu

Le sondage fournit des estimations de la proportion des personnes ayant obtenu ou retrouvé leur statut qui sont susceptibles de retourner ou de déménager dans une réserve, et dans quel délai.

Cette question est importante car le fait d'habiter une réserve détermine l'admissibilité à toute une gamme de programmes et de services offerts uniquement aux Indiens inscrits qui habitent dans une réserve. Les « répercussions » sur les programmes financés par le MAINC ainsi que sur les collectivités habitant les réserves dépendront surtout du nombre de personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31* qui habitent dans une réserve ou choisiront d'y déménager.

Dans le cas des autres répondants, à l'exception des personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31* qui habitent actuellement dans une réserve, il s'agit de savoir ce que ces personnes feront à l'avenir. Il y a cependant lieu de commenter les difficultés et les limites que présente une telle analyse. Le questionnaire a tenté de cerner cette situation au moyen de questions portant sur :

- les intentions;
- les obstacles perçus en rapport avec ces intentions;
- les démarches effectuées à ce jour en vue de mettre les intentions en pratique.

Le sondage fournit des données sur le comportement (habitaient dans une réserve avant l'inscription; ont déménagé depuis; se sont renseignés sur le logement; sont inscrits sur une liste d'attente pour le logement) ainsi que

sur les intentions (aimeraient déménager; perçoivent des difficultés posées par le fait d'habiter dans une réserve; perçoivent des difficultés dans leur propre vie reliées à l'éventualité d'un déménagement).

Le logement est aussi un sujet d'importance. De nombreuses collectivités connaissent une pénurie de logements et l'aptitude d'une personne à habiter dans une réserve dépend de sa capacité d'y trouver un logement. Par conséquent, une série de questions traitait des perceptions quant à la facilité ou la difficulté de trouver un logement et des mesures prises à cet égard.

Cette section du rapport résume les résultats d'une série de questions portant sur :

- le lieu du domicile actuel (dans une réserve ou à l'extérieur);
- la distance déclarée entre le domicile actuel et la réserve;
- le domicile antérieur dans une réserve;
- la probabilité de retour dans une réserve;
- les facteurs qui rendraient difficile le déménagement ou la vie dans une réserve;
- les attentes et les démarches effectuées pour trouver un logement dans une réserve.

2. Domicile actuel

La plupart des personnes qui ont obtenu ou retrouvé leur statut (92 %) n'habitent pas actuellement dans une réserve; 8 % y habitent. Là encore, on constate des variations selon la bande d'appartenance. La proportion

de personnes habitant dans une réserve est la plus élevée chez les personnes dont la bande d'appartenance est au Québec (13 %), au Manitoba (11 %) et en Colombie-Britannique (10 %), la proportion la plus faible se retrouvant chez les personnes appartenant à des bandes de l'Ontario (5 %) et de l'Alberta (2 %) (voir le tableau 13).

Tableau 13
Domicile actuel selon la région de la bande d'appartenance

Estimation de la population	Total (48 985) %	Nord (2 268) %	Atlan. (1 802) %	Qué. (5 338) %	Ont. (15 269) %	Man. (5 814) %	Sask. (5 001) %	Alb. (4 673) %	C.-B. (8 820) %
Domicile actuel									
Dans une réserve	8	9	8	13	5	11	7	2	10
À l'extérieur d'une réserve	92	91	92	87	95	89	93	98	90

3. Domicile dans une réserve ou à l'extérieur par rapport au temps écoulé depuis l'inscription

Comme le montre le tableau 14, les personnes inscrites habitant actuellement dans une réserve étaient plus susceptibles d'avoir demandé et obtenu leur statut au cours des deux premières années suivant l'adoption de la *Loi C-31*. De même, la proportion de personnes ayant reçu leur statut au sein de ce sous-groupe avait diminué au cours de chaque période depuis décembre 1986.

Par contre, chez le groupe, beaucoup plus grand, de personnes vivant à l'extérieur d'une réserve, les proportions de personnes ayant obtenu leur statut ont été les plus faibles en 1985-1986, avant de connaître une progression constante jusqu'à 1987 puis de décliner légèrement depuis novembre 1988.

Tableau 14
Temps écoulé depuis l'inscription, selon le domicile actuel

Estimation de la population	Total (48 985) %	A l'extérieur de la réserve (45 120) %	Dans la réserve (3 865) %
Inscriptions			
Avant décembre 1986	20	18	39
Décembre 1986 - novembre 1987	30	30	27
Décembre 1987 - novembre 1988	27	28	22
Décembre 1988 - septembre 1989	23	24	12

4. Antécédents domiciliaires des personnes inscrites habitant actuellement dans une réserve

On a posé les questions suivantes aux personnes inscrites qui habitent actuellement dans une réserve :

> *S'agit-il de la réserve ou terre de la Couronne où vous êtes inscrit(e)?*
>
> *Avez-vous déjà habité en dehors de la réserve ou terre de la Couronne que vous habitez actuellement?*

On a posé la question suivante aux personnes qui ont déclaré avoir habité ailleurs :

> *Quelle est la dernière année où vous avez habité ailleurs?*

On a demandé aux personnes qui avaient habité ailleurs, c'est-à-dire à l'extérieur de la réserve, en 1985 ou plus tard :

> *Est-ce avant ou après avoir obtenu ou retrouvé votre statut que vous avez déménagé dans la réserve où vous habitez actuellement, c'est-à-dire une réserve ou une terre de la Couronne administrée par une bande?*

Le tableau 15 résume les antécédents domiciliaires de ce sous-groupe relativement restreint de personnes inscrites. La vaste majorité des personnes inscrites (87 %) qui habitent actuellement dans une réserve habitent dans la réserve de la bande à laquelle elles appartiennent et 26 % d'entre elles n'ont jamais habité ailleurs. Parmi celles qui ont déjà habité ailleurs, c'est-à-dire hors d'une réserve, 50 % y ont habité le plus

récemment avant 1985, année de l'adoption de la *Loi C-31*. Quarante pour cent des personnes qui sont déménagées dans une réserve depuis 1985 l'ont fait avant d'obtenir ou de retrouver leur statut d'Indien. Considérés globalement, ces renseignements indiquent que 79 % des personnes inscrites qui habitent présentement dans des réserves y habitaient déjà avant leur inscription.

Tableau 15

Résumé des antécédents domiciliaires des personnes inscrites habitant dans une réserve

Estimation de la population	**Total (3 865) %**
Habitent dans la réserve / terre de la Couronne de la bande d'appartenance	
Oui	87
Non	13
Ont déjà habité ailleurs	
Oui	74
Non	26
Dernière année du domicile à l'extérieur d'une réserve	**(2 873)**
Au plus tard en 1984	50
Depuis 1985	50
Ont déménagé dans une réserve	**(1 507)**
Avant l'inscription / la restauration	40
Après l'inscription / la restauration	56
Ne peuvent se souvenir	4

5. Antécédents domiciliaires des personnes inscrites habitant actuellement à l'extérieur d'une réserve

On a posé des questions analogues au sujet du domicile dans une réserve à toutes les personnes qui ont obtenu ou retrouvé leur statut et qui habitent actuellement à l'extérieur d'une réserve (approximativement 92 % de toutes les personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31*). On leur a tout d'abord demandé :

> *Avez-vous déjà habité dans une réserve, c'est-à-dire une réserve ou une terre de la Couronne administrée par une bande?*

On a ensuite demandé aux personnes qui ont déclaré avoir habité dans une réserve :

> *Avez-vous déjà vécu dans la réserve ou sur la terre de la Couronne où vous êtes inscrit(e)?*

On a ensuite posé des questions au sujet du domicile avant et après l'âge de 18 ans à toutes les personnes qui ont déclaré avoir habité dans une réserve.

> *Avez-vous vécu dans une réserve ou sur une terre de la Couronne quand vous étiez jeune, c'est-à-dire avant l'âge de 18 ans?*
>
> *Combien d'années en tout avez-vous vécu dans une réserve ou sur une terre de la Couronne administrée par une bande avant l'âge de 18 ans? Veuillez compter toutes les années où vous avez vécu dans une réserve ou sur une terre de la Couronne pendant six mois ou plus.*

> *Avez-vous vécu dans une réserve ou sur une terre de la Couronne depuis l'âge de 18 ans?*
>
> *Combien d'années en tout avez-vous vécu dans une réserve ou sur une terre de la Couronne administrée par une bande depuis l'âge de 18 ans? Veuillez compter toutes les années où vous avez vécu dans une réserve ou sur une terre de la Couronne pendant six mois ou plus.*

Comme le montre le tableau 16, 62 % des personnes qui ont obtenu ou retrouvé leur statut déclarent n'avoir jamais habité dans une réserve ou sur une terre de la Couronne. Chez les 38 % qui déclarent avoir habité dans une réserve, la plupart (79 %) ont habité dans la réserve de la bande où elles sont inscrites. La majorité (88 %) ont habité dans une réserve avant l'âge de 18 ans. Trente-huit pour cent (14 % du total de la population à l'extérieur de la réserve) déclarent avoir habité dans une réserve depuis qu'ils sont d'âge adulte.

Tableau 16

Résumé des antécédents domiciliaires des personnes inscrites habitant à l'extérieur d'une réserve

Estimation de la population	**Total (45 120) %**
Déjà habité dans une réserve	
Oui	38
Non	62
Habité dans la réserve de la bande d'appartenance	**(16 829)**
Oui	79
Non	21
Habité dans une réserve avant l'âge de 18 ans	
Oui	88
Non	12
Habité dans une réserve depuis l'âge de 18 ans	
Oui	38
Non	62

6. Déménagement dans une réserve

On a posé plusieurs questions au sujet du déménagement ou du retour dans une réserve aux personnes inscrites qui n'y habitent pas actuellement. La première question ne faisait mention d'aucun délai :

Idéalement, aimeriez-vous habiter dans une réserve, c'est-à-dire une réserve ou une terre de la Couronne administrée par une bande?

La deuxième question portait sur la possibilité d'un retour :

Y a-t-il quelque possibilité que vous retourniez dans une réserve ou sur une terre de la Couronne un jour ou l'autre dans l'avenir?

On a posé la question suivante aux personnes ayant répondu « oui » ou « ne sais pas » :

Quand cela pourrait-il se produire?

Ce type de questions a été utilisé afin d'obtenir l'indication la plus large possible de toute disposition à retourner ou à déménager dans une réserve.

a) Aimerait idéalement habiter dans une réserve

Les réponses à la question sur la situation idéale ont été classées de façon à tenir compte des réponses conditionnelles (oui ou non, sous réserve de certaines conditions).

Les réponses se répartissent comme suit :

Tableau 17

Retournerait idéalement dans une réserve

Estimation de la population	Total habitant à l'extérieur de la réserve (45 120) %
Oui	32
Oui conditionnel	18
Non	36
Non conditionnel	4
Ne savent pas	9

b) Possibilité d'un retour dans une réserve : délai

i) Selon qu'on a déjà habité ou non dans une réserve

On a demandé à toutes les personnes inscrites habitant à l'extérieur d'une réserve s'il y avait quelque possibilité qu'elles retournent dans une réserve ou sur une terre de la Couronne un jour ou l'autre dans l'avenir.

Comme le montre le tableau 18, un peu plus de la moitié (52 %) ont déclaré « oui » tandis que 15 % étaient incertains. On a ensuite demandé à toutes les personnes qui avaient répondu « oui » ou « ne sais pas » quand cela pourrait se produire. Dix-huit pour cent de l'ensemble des personnes inscrites habitant à l'extérieur d'une réserve ont déclaré avoir l'intention d'y retourner d'ici 5 ans, 11 % d'ici 6 à 10 ans et 11 % dans 11 ans ou plus, tandis que 27 % ne pouvaient mentionner de délai précis.

Le fait d'avoir déjà habité dans une réserve prédispose nettement les personnes qui ont obtenu ou retrouvé leur statut à affirmer une possibilité d'y retourner. La majorité (60 %) des personnes ayant déjà habité dans une réserve à un moment ou l'autre ont évoqué la possibilité d'y retourner tandis que chez les personnes qui n'avaient jamais habité dans une réserve, ce pourcentage n'était que de 47. Là encore, 23 % des personnes qui ont habité dans une réserve ont indiqué la possibilité d'y retourner dans un délai de 5 ans ou moins, tandis que chez les personnes qui n'avaient jamais habité dans une réserve, ce pourcentage tombait à 14. Au total, 18 % des personnes vivant à l'extérieur de la réserve mentionnent la possibilité de déménager dans une réserve d'ici 5 ans.

Tableau 18

Possibilité de retour / Dans combien d'années chez les personnes habitant actuellement hors d'une réserve

Estimation de la population	Total (45 120) %	Jamais habité dans une réserve (28 113) %	Déjà habité dans une réserve (16 829) %
Possibilité de retour			
Oui	52	47	60
Non	33	39	25
Ne savent pas / incertaines	15	14	15
Total oui et incertaines	67	61	75
Dans combien d'années			
5 ou moins	18	14	23
6 à 10	11	11	11
11 à 15	5	5	4
Plus de 15	6	7	5
Ne savent pas	27	24	32

ii) Selon le sexe et l'âge

Comme on le voit au tableau 19, les hommes inscrits qui n'habitent pas actuellement dans une réserve sont plus susceptibles que les femmes inscrites d'envisager la possibilité d'y retourner à l'avenir (59 % contre 48 %). Ils ont aussi tendance à projeter un échéancier plus court : 22 % déclarent envisager la possibilité d'y retourner d'ici 5 ans, tandis que chez les femmes, ce pourcentage est de 15.

On constate une très faible variation selon l'âge (moins de 25 ans et plus de 25) quant à ces questions (voir le tableau 19).

Tableau 19

Possibilité de retour / Dans combien d'années chez les personnes habitant actuellement hors d'une réserve Selon l'âge et le sexe

Estimation de la population	Total (45 120) %	Femmes (29 140) %	Hommes (15 980) %	Moins de 25 (9 762) %	25 et plus (35 358) %
Possibilité d'un retour					
Oui	52	48	59	54	51
Non	33	35	30	35	33
Ne savent pas	15	17	11	11	16
Ne savent pas + Oui	67	65	70	65	67
Dans combien d'années					
5 ou moins	18	15	22	18	17
6 à 10	11	11	12	12	11
11 à 15	5	5	4	8	4
Plus de 15	6	6	7	6	6
Ne savent pas	27	28	25	21	29

7. Résumé de la prédisposition à retourner dans une réserve selon la région de la bande d'appartenance

Le tableau 20 résume les réponses aux questions sur la disposition au retour ou au déménagement dans une réserve selon la région de la bande d'appartenance.

La proportion de personnes qui aimeraient idéalement habiter dans une réserve (cette description exclut les personnes qui ont répondu « non », mais inclut celles qui ont donné une réponse affirmative conditionnelle ou qui étaient incertaines) varie selon la région, passant de 73 % en Ontario à 65 % au Québec, 62 % en Colombie-Britannique, 53 % au Manitoba et 50 % en Saskatchewan. Une proportion inférieure de personnes inscrites appartenant à des bandes de la région de l'Atlantique, de l'Alberta et du Nord affirment vouloir habiter dans une réserve (46 %, 45 % et 39 % respectivement).

Lorsqu'on l'envisage en fonction de la possibilité d'un retour éventuel, la répartition régionale est semblable quoique le pourcentage global chute à 52, les diminutions les plus marquées étant enregistrées chez les personnes inscrites appartenant à des bandes de l'Ontario et du Québec.

C'est en Colombie-Britannique (25 % des personnes habitant à l'extérieur d'une réserve), en Ontario (20 %) et en Saskatchewan (16 %) que les personnes inscrites se déclarent les plus susceptibles de retourner ou de déménager dans une réserve d'ici 5 ans.

Tableau 20

Caractéristiques des personnes inscrites habitant à l'extérieur d'une réserve

Disposition à habiter dans une réserve selon la région de la bande d'appartenance

Estimation de la population	Total (45 210) %	Nord (2 056) %	Atlan. (1 660) %	Qué. (4 620) %	Ont. (14 426) %	Man. (5 787) %	Sask. (4 653) %	Alb. (4 584) %	C.-B. (7 934) %
Déménagement dans une réserve									
Idéalement*	60	39	46	64	73	53	50	45	62
Possiblement à l'avenir	52	33	47	47	59	50	42	40	61
Dans 5 ans ou moins	18	11	14	14	20	11	16	14	25

* Comprend les réponses suivantes : Oui, oui conditionnel et ne sais pas / incertain.

8. Résumé du domicile actuel et de la disposition au retour ou au déménagement dans une réserve selon l'année d'inscription

Les personnes inscrites durant les dix-huit premiers mois suivant l'adoption de la *Loi C-31*, c'est-à-dire avant décembre 1986, sont plus susceptibles d'habiter actuellement dans une réserve que les personnes qui ont obtenu leur statut au cours des trois dernières années et demie. Comme le montre le tableau 21, 16 % des personnes inscrites avant décembre 1986 habitent actuellement dans une réserve contre seulement 7 % chez les membres du groupe ayant obtenu leur statut l'année suivante (décembre 1986 novembre 1987), 6 % des personnes inscrites entre décembre 1987 et novembre 1988 et 4 % des personnes récemment inscrites.

Signalons toutefois qu'il n'existe aucune différence selon la période d'inscription en ce qui a trait à la disposition à déménager ou à retourner dans une réserve ou quant aux difficultés suscitées par un tel déménagement chez les personnes qui n'habitent pas actuellement dans une réserve.

Tableau 21

Résumé du domicile actuel, de la disposition au retour ou au déménagement dans une réserve Selon l'année d'inscription

Estimation de la population	Total (48 985) %	Avant déc. 1986 (9 724) %	Déc. 1986-nov. 1987 (14 660) %	Déc. 1987-nov. 1988 (13 218) %	Déc. 1988-sept. 1989 (11 383) %
Domicile actuel					
Dans une réserve	8	16	7	6	4
À l'extérieur d'une réserve	92	84	93	94	96
Total habitant actuellement à l'extérieur d'une réserve	(45 120) %	(8 205) %	(13 631) %	(12 380) %	(10 904) %
Aimeraient idéalement habiter dans une réserve*	51	52	51	49	52
Possibilité de retour	52	51	52	53	52
Dans 5 ans ou moins	18	18	17	14	22
Prévoient des difficultés à vivre dans une réserve	52	54	51	52	50
Prévoient des difficultés à déménager dans une réserve	48	43	49	46	52

* Comprend seulement les « oui » et « oui » conditionnels

9. Résumé du domicile actuel et de la disposition au retour ou au déménagement dans une réserve chez les personnes inscrites qui ont déjà habité dans une réserve

La première partie du tableau 22 indique que 15 % des personnes inscrites qui ont déjà habité dans une réserve à un moment ou l'autre habitent actuellement dans une réserve. Là encore, les personnes qui ont obtenu leur statut au cours des premiers dix-huit mois suivant l'adoption de la *Loi C-31* sont plus susceptibles d'habiter actuellement dans une réserve.

La deuxième partie du tableau 22 indique que lorsqu'on les compare à l'ensemble de la population habitant à l'extérieur d'une réserve (voir le tableau 21), les personnes qui ont déjà habité dans une réserve sont également :

- plus intéressées à habiter dans une réserve (59 % contre 51 % pour l'ensemble de la population à l'extérieur de la réserve);
- plus susceptibles d'envisager la possibilité de retourner dans une réserve (60 % contre 52 %);
- plus portées à spécifier ou à envisager un délai de 5 ans ou moins pour le retour (23 % contre 18 %);
- et qu'elles rapportent les mêmes niveaux de difficulté perçue à vivre ou à déménager dans une réserve que l'ensemble de la population vivant à l'extérieur d'une réserve.

Tableau 22

Résumé du domicile actuel, de la disposition au retour ou au déménagement dans une réserve, selon l'année d'inscription Toutes les personnes inscrites qui ont déjà vécu dans une réserve

Estimation de la population	Total (19 702) %	Avant déc. 1986 (5 872) %	Déc. 1986-nov. 1987 (6 312) %	Déc. 1987-nov. 1988 (4 053) %	Déc. 1988-sept. 1989 (3 065) %
Domicile actuel					
Dans une réserve	15	22	12	12	11
À l'extérieur d'une réserve	85	78	88	88	89
Toutes les personnes inscrites vivant à l'extérieur des réserve**	**(16 829) %**	**(4 353) %**	**(5 873) %**	**(3 974) %**	**(2 720) %**
Aimeraient idéalement habiter dans une réserve*	59	56	59	56	68
Possibilité de retour	60	50	60	69	69
Dans 5 ans ou moins	23	19	20	23	36
Prévoient des difficultés à vivre dans une réserve	53	52	53	50	60
Prévoient des difficultés à déménager dans une réserve	50	39	54	53	52

* Comprend les « oui » et « oui » conditionnels

** Parmi toutes les personnes inscrites qui ont déjà vécu dans une réserve.

10. Résumé des caractéristiques des personnes inscrites ayant indiqué une possibilité de retour d'ici 5 ans

Le tableau 23 présente les caractéristiques des sous-groupes de personnes inscrites les plus susceptibles de retourner ou de déménager dans une réserve. On y voit clairement que les nouvelles inscriptions et les restaurations sont concentrées en Ontario et en Colombie-Britannique.

Les personnes les plus enclines à affirmer la possibilité d'un retour dans la réserve sont les femmes (56 %) ainsi que les 25 ans et plus (78 %). Parmi elles, les personnes vivant avec un conjoint (52 %) sont presque aussi nombreuses que celles qui n'en ont pas (48 %). De la même façon, 54 % d'entre elles déclarent vivre avec des enfants et 46 % entre adultes seulement.

Enfin, 52 % sont locataires de leur maison tandis que 45 % en sont propriétaires.

Tableau 23

Caractéristiques des personnes indiquant une possibilité de retourner dans une réserve d'ici 5 ans

Estimation de la population	Nombre total envisageant un retour d'ici 5 ans (7 952) %
Région d'appartenance	
Nord	3
Atlantique	3
Québec	8
Ontario	36
Manitoba	7
Saskatchewan	9
Alberta	8
Colombie-Britannique	25
Sexe	
Femmes	56
Moins de 25 ans	8
25 ans et plus	48
Hommes	43
Moins de 25 ans	14
25 ans et plus	29
Statut du conjoint	
Indien inscrit	13
Indien non inscrit	9
Non-autochtone	30
Sans conjoint	48
Composition du ménage	
Personne seule	10
Deux adultes ou plus	36
Conjoint et enfants de moins de 18 ans	33
Autres adultes et enfants de moins de 18 ans	12
Parent seul et enfants	9
Mode d'habitation	
Locataire	52
Propriétaire	45

11. Difficultés anticipées à vivre dans une réserve

On a posé la question suivante à toutes les personnes ayant obtenu ou retrouvé leur statut et habitant à l'extérieur d'une réserve :

> *Y a-t-il quelque chose au sujet de la réserve ou terre de la Couronne administrée par une bande qui rendrait votre vie difficile à vivre?*

On a posé la question suivante aux personnes qui ont répondu « oui » à la question précédente :

> *Qu'est-ce qui rendrait votre vie difficile à vivre à cet endroit?*

a) Selon la région de la bande d'appartenance

Comme le montre le tableau 24, environ la moitié (52 %) des personnes inscrites habitant actuellement à l'extérieur d'une réserve déclarent que certaines dimensions de la vie dans une réserve ou sur une terre de la Couronne administrée par une bande leur créeraient des difficultés à y vivre. Les personnes inscrites auprès de bandes en l'Ontario et au Québec sont moins susceptibles de mentionner des difficultés de cet ordre (42 % et 44 % respectivement), tandis que les personnes appartenant à des bandes en Saskatchewan, en Alberta ou en Colombie-Britannique sont les plus susceptibles d'évoquer de tels problèmes. Dans le cas de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, 61 %, 64 % et 68 % respectivement des répondants ont fait état d'éventuelles difficultés.

Tableau 24

Difficultés perçues à vivre dans une réserve

	Total	Nord	Atlan.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Estimation de la population	(45 120)	(2 056)	(1 660)	(4 620)	(14 426)	(5 787)	(4 653)	(4 584)	(7 934)
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Difficulté à vivre dans une réserve	52	53	48	44	42	54	61	64	68

b) Type de difficultés

Comme le montre le tableau 25, les difficultés les plus souvent mentionnées par les personnes inscrites habitant à l'extérieur d'une réserve en rapport avec la vie dans une réserve sont les suivantes :

- Emploi - mentionné par 30 % des répondants
- Isolement - mentionné par 16 % des répondants
- Manque de logements disponibles - mentionné par 16 %, le plus haut pourcentage se trouvant en Colombie-Britannique (23 %).
- Problèmes reliés au sens d'identité personnelle et au sentiment d'appartenance - mentionnés par 10 %
- Attitudes à l'égard des personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31* - mentionnées par 8 % de l'ensemble, le plus haut pourcentage se trouvant en Alberta (22 %).
- Manque de divertissements et d'activités - 8 %.

Tableau 25

Difficultés les plus souvent mentionnées reliées à la vie dans une réserve chez les personnes inscrites habitant actuellement à l'extérieur d'une réserve Selon la région de la bande d'appartenance

Estimation de la population	Total (45 120) %	Nord (2 056) %	Atlan. (1 660) %	Qué. (4 620) %	Ont. (14 426) %	Man. (5 787) %	Sask. (4 653) %	Alb. (4 584) %	C.-B. (7 934) %
Emploi	30	18	32	26	31	38	36	32	25
Emplacement isolé	16	24	11	12	18	14	9	12	23
Disponibilité de logements	16	14	7	17	14	15	14	14	23
Identité personnelle / appartenance	10	6	9	11	5	12	13	13	12
Attitudes à l'égard des personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31*	8	3	5	8	2	2	8	22	10
Manque de divertissements ou d'activités	8	5	10	10	5	12	12	6	9

Le tableau 26 présente le pourcentage de répondants mentionnant des problèmes ayant trait :

- aux règles d'appartenance;
- aux problèmes familiaux;
- à l'emplacement;
- à l'absence de services;
- au manque de sécurité.

Seuls les problèmes d'accès ou de transport ont été mentionnés par plus de 5 % des personnes inscrites vivant actuellement à l'extérieur d'une réserve.

Tableau 26

Autres types de difficultés reliées à la vie dans une réserve mentionnées par les personnes inscrites habitant actuellement à l'extérieur d'une réserve

Estimation de la population	Total (23 264) %
Ayant trait à l'appartenance	
Règles de résidence	4
Codes d'adhésion	3
Application des règles aux enfants	1
Application des règles au conjoint	1
Ayant trait à la famille	
Intégration des enfants	4
Intégration du conjoint	3
Ayant trait à l'emplacement	
Accès / transport	6
Trop éloigné du lieu de travail	3
Ayant trait à l'absence de services	
Mauvaises conditions de vie / plomberie / chauffage	5
Écoles insuffisantes	3
Surpopulation	2
Ayant trait à la sécurité	
Alcoolisme / toxicomanie	4
Prédominance de violence / vandalisme	3
Aucune protection policière	1
Autres raisons personnelles	
Santé	2
S'ennuyeraient des parents / amis	2
Manque d'intimité	1

12. Difficultés anticipées à déménager dans une réserve difficile

On a demandé à toutes les personnes inscrites vivant à l'extérieur d'une réserve ce qui pourrait rendre difficile leur déménagement dans une réserve.

> *Y a-t-il quelque chose dans votre vie actuellement qui rendrait difficile votre déménagement dans une réserve ou sur une terre de la Couronne si vous le vouliez?*

Les personnes qui ont répondu « oui » ont été invitées à préciser la ou les difficultés.

> *Qu'est-ce qui rendrait difficile votre déménagement?*

a) Selon la région de la bande d'appartenance

Près de la moitié (48 %) de toutes les personnes vivant à l'extérieur d'une réserve déclarent qu'une ou plusieurs dimensions de leur vie pourraient limiter leur déménagement dans une réserve. Cela est plus apparent chez les personnes appartenant à des bandes de la Saskatchewan et moins apparent chez les personnes appartenant à des bandes du Manitoba, comme l'indique le tableau 27.

Tableau 27
Difficultés perçues à déménager dans une réserve
Selon la région de la bande d'appartenance

	Total	Nord	Atlan.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Estimation de la population	(45 120)	(2 056)	(1 660)	(4 620)	(14 426)	(5 787)	(4 653)	(4 584)	(7 934)
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Difficulté de déménager dans une réserve	48	52	46	49	48	37	57	48	49

b) Type de difficultés

L'emploi, dont font état 37 % des personnes qui signalent un problème soulevé par le déménagement dans une réserve, est l'obstacle le plus souvent mentionné (voir le tableau 28). Les questions d'ordre familial sont également importantes, puisque 28 % mentionnent le mariage et le conjoint, et 19 % les enfants. Dix-huit pour cent mentionnent le logement et 7 % l'éducation. Moins de 5 % des répondants soulèvent des problèmes d'un autre type.

Tableau 28

Type de difficultés associées au déménagement dans une réserve chez les personnes inscrites vivant actuellement à l'extérieur d'une réserve

Estimation de la population	**Total (21 713) %**
Emploi	
Manque de travail / emploi	37
Famille	
Mariage, conjoint	28
Enfants	19
Autres parents	4
Logement	18
Éducation	7
Emplacement	
Isolement de la réserve	3
Manque de transport dans la réserve	1
Acceptation	
Manque d'acceptation dans la réserve	2
Ressentiment à l'égard des personnes inscrites en vertu de la *Loi C-31*	2
Mode de vie	
Changement de mode de vie	4
Raisons culturelles	2
Absence de divertissement dans la réserve	1
Indépendance	1
Autres raisons personnelles	
Santé	4
Finances	2
Âge avancé	1

13. Préférence à l'égard de l'emplacement de la réserve

On a demandé aux personnes qui ont obtenu ou retrouvé leur statut et qui envisageaient la possibilité de déménager ou retourner dans une réserve où elles préféreraient s'établir.

> *Aimeriez-vous habiter dans la réserve ou terre de la Couronne où vous avez été inscrit(e) / votre statut a été rétabli par le ministère des Affaires indiennes ou dans la réserve ou sur une terre de la Couronne administrée par une autre bande?*

La majorité (71 %) ont déclaré préférer vivre dans la réserve de leur bande d'appartenance, 14 % ont déclaré vouloir vivre dans la réserve d'une autre bande, 8 % ont nuancé leur réponse (cela dépend) et 7 % ont déclaré ne pas savoir (voir le tableau 29).

Tableau 29

Préférence selon l'emplacement de la réserve

Estimation de la population	Total* (29 977) %
Bande auprès de laquelle la personne est inscrite	71
Autre bande	14
Cela dépend	7
Ne savent pas	7

* Ce total comprend les personnes ayant déclaré qu'il était possible qu'elles reviennent ou déménagent un jour dans la réserve (Oui / Incertain).

14. Difficulté anticipée de trouver un logement dans une réserve

La disponibilité de logements dans une réserve pour les personnes qui ont obtenu ou retrouvé leur statut et qui envisagent de déménager ou de retourner dans une réserve est une des questions clés de l'étude. Afin de se faire une idée des opinions des personnes inscrites au sujet des éventuels problèmes reliés au logement, on a posé la question suivante à toutes les personnes inscrites habitant actuellement à l'extérieur d'une réserve qui ont indiqué une disposition à retourner ou à déménager dans une réserve :

> *En supposant que vous voudriez déménager dans une réserve ou sur une terre de la Couronne, vous serait-il facile ou difficile d'y trouver un logement?*

Afin d'établir le degré perçu de facilité ou de difficulté rattaché à la recherche d'un logement dans la réserve, la question a été posée à toutes les personnes inscrites vivant à l'extérieur d'une réserve, à l'exception de celles qui avaient déclaré qu'idéalement elles préféraient ne pas vivre dans une réserve **et** qu'il leur était impossible de revenir à la réserve (voir le tableau 30). Lorsqu'on leur a demandé spécifiquement s'il serait facile d'obtenir un logement dans la réserve où elles sont inscrites, 45 % des personnes qui envisagent d'y retourner prévoient qu'il leur serait modérément ou très difficile d'y trouver un logement. Trente-cinq pour cent prévoient que cela serait facile tandis que 20 % ne savent pas ou sont incertaines.

Le niveau de difficulté anticipé dans l'obtention d'un logement est plus élevé chez les personnes appartenant à des bandes du Manitoba (56 %), de la Colombie-Britannique (54 %) et de l'Alberta (49 %).

Tableau 30

Facilité / Difficulté de trouver un logement dans une réserve chez les personnes vivant à l'extérieur d'une réserve et envisageant d'y retourner

Estimation de la population	Total (34 411) %	Nord (1 194) %	Atlan. (1 660) %	Qué. (3 662) %	Ont. (12 466) %	Man. (3 510) %	Sask. (3 154) %	Alb. (2 924) %	C.-B. (6 345) %
Très / modérément facile	35	36	39	39	37	25	34	32	33
Modérément / Très difficile	45	40	42	45	38	56	46	49	54
Ne savent pas	20	24	19	16	25	19	20	19	13

15. Résumé des attentes à l'égard du logement dans une réserve et des démarches effectuées pour en trouver

La prochaine série de questions, adressée à toutes les personnes inscrites vivant à l'extérieur d'une réserve, portait sur les attentes à l'égard du logement ainsi que sur les mesures prises pour obtenir des renseignements sur le logement dans les réserves ou pour trouver un tel logement.

Certaines bandes construisent des maisons ou des appartements pour les résidents de la réserve et les louent aux membres des bandes. Si vous déménagiez dans une réserve ou sur une terre de la Couronne, habiteriez-vous dans une maison ou un appartement construit par la bande?

Depuis que vous avez obtenu ou retrouvé le statut d'Indien, avez-vous discuté avec des amis ou des parents qui habitent dans la réserve ou sur une terre de la

Couronne des possibilités de logement qui existent pour vous dans la réserve ou sur une terre de la Couronne administrée par une bande?

Depuis que vous avez demandé d'obtenir ou de retrouver le statut d'Indien, avez-vous communiqué avec le bureau de votre bande, que ce soit pour vous renseigner sur les logements que votre bande pourrait vous fournir ou pour présenter une demande en vue d'obtenir une maison ou un appartement?

Avez-vous présenté une demande à votre bande en vue d'obtenir une maison ou un appartement?

Actuellement, votre nom est-il inscrit sur une liste d'attente pour une maison ou un appartement fourni par la bande?

Le tableau 31 résume les réponses à ces questions. Dans l'ensemble, 73 % des personnes inscrites vivant actuellement en dehors d'une réserve et disposées à y retourner ou à y déménager affirment que, le cas échéant, elles s'attendraient à vivre dans un logement fourni par la bande. Les pourcentages les plus bas sont observés chez les personnes appartenant à des bandes du Québec (61 %) et de la Colombie-Britannique (63 %).

Soixante et un pour cent des personnes vivant à l'extérieur de la réserve qui envisagent d'y retourner n'ont pris aucune mesure pour le logement tandis que 39 % ont effectué des démarches.

Les personnes inscrites appartenant à des bandes de la Colombie-Britannique sont les plus susceptibles d'avoir effectué au moins une démarche pour obtenir un logement (57 %).

La démarche la plus courante consiste à s'adresser à des parents ou des amis habitant dans les réserves (34 % des personnes envisageant de retourner ou de déménager). Dix-neuf pour cent ont communiqué avec le bureau de la bande, 11 % ont présenté une demande de logement à la bande auprès de laquelle elles sont inscrites et 7 % affirment être inscrites sur une liste d'attente.

Conformément aux constatations sur les démarches entreprises pour obtenir un logement, les proportions des personnes, inscrites auprès de bandes de la Colombie-Britannique, intéressées à déménager et qui ont effectué l'une ou l'autre des démarches sont les suivantes :

- 36 % se sont adressées au bureau de la bande;
- 23 % ont demandé un logement à la bande;
- 15 % sont inscrites sur une liste d'attente.

Voir le tableau 31.

Tableau 31

Résumé des attentes et démarches ayant rapport au logement dans une réserve chez les personnes inscrites vivant à l'extérieur dans une réserve et envisageant d'y retourner

Estimation de la population	Total (34 411) %	Nord (1 194) %	Atlan. (1 660) %	Qué. (3 662) %	Ont. (12 466) %	Man. (3 510) %	Sask. (3 154) %	Alb. (2 924) %	C.-B. (6 345) %
S'attendent à vivre dans un logement fourni par la réserve	73	68	78	61	70	78	76	79	63
Démarches pour obtenir un logement									
Aucune									
Au moins une	61	66	61	58	66	67	66	66	43
Parler à des amis / parents	39	34	39	42	34	33	34	34	57
Communiquer avec le bureau de la bande	34	29	37	37	31	27	27	24	50
Demander à la bande	19	24	20	21	11	18	20	17	36
Sur une liste d'attente	11	14	14	9	7	8	11	4	23
	7	10	12	6	4	6	7	1	15

C. CONNAISSANCE / UTILISATION DES PROGRAMMES / SERVICES

1. Connaissance spontanée des bénéfices / services

Au début du sondage, on a posé la question suivante à toutes les personnes qui avaient obtenu ou retrouvé leur statut :

> *Maintenant que vous avez obtenu / retrouvé le statut d'Indien, à quels avantages ou services avez-vous droit?*

Cette question a été placée en tête de liste afin d'obtenir une réponse spontanée sur la connaissance des avantages et services, dégagée de toute influence que pourraient exercer les indications contenues dans les questions subséquentes.

Comme le montre le tableau 32, 60 % des personnes inscrites ont mentionné spontanément un élément ou l'autre des SSNA (services de santé non assurés) notamment les soins de santé, les médicaments, les soins optométriques et les soins dentaires. Vingt-quatre pour cent ont mentionné les subventions à l'enseignement supérieur, 20 % les avantages liés à la taxe de vente, 10 % les droits des autochtones et 15 % ont déclaré qu'ils ne connaissaient aucun avantage.

Les plus jeunes répondants (moins de 25 ans) étaient plus susceptibles de mentionner les bourses d'études (44 % des femmes et 37 % des hommes) tandis que les personnes de 25 ans et plus étaient les plus susceptibles de parler des droits des autochtones.

Tableau 32

Connaissance spontanée des types d'avantages et services auxquels donne droit l'inscription Selon le sexe et l'âge

	Total (48 985) %	FEMMES Total (31 359) %	FEMMES Moins de 25 (5 194) %	FEMMES 25 et plus (26 166) %	HOMMES Total (17 626) %	HOMMES Moins de 25 (5 630) %	HOMMES 25 et plus (11 496) %
SSNA (médicaments / lunettes / dentiste)	60	63	68	63	52	53	52
Enseignement supérieur bourse / financement / fréquentation	24	24	44	20	25	37	19
Taxe de vente	22	20	26	19	25	25	25
Droits autochtones (traité / revendications territoriales / pêche / chasse / cueillette)	10	6	5	6	17	12	19
Ne savent pas	15	13	9	14	17	18	16

Tous les autres avantages ont été mentionnés par moins de 10 % des répondants.

* Total supérieur à 100 % en raison de mentions multiples.

2. Connaissance et utilisation des SSNA

Le questionnaire renfermait plusieurs questions sur la connaissance et l'utilisation des SSNA. On a posé la question suivante à toutes les personnes inscrites :

> *Êtes-vous au courant que les médicaments qui vous sont prescrits par un médecin sont couverts par un programme gouvernemental pour les Indiens inscrits?*

On a fourni, dans une autre question, des renseignements supplémentaires aux personnes qui ne connaissaient pas le programme.

Si vous pouvez prouver que vous êtes un Indien inscrit, souvent vous n'aurez pas à payer les médicaments. Le coût en sera assumé par le programme. Si vous avez à les payer, vous pouvez réclamer un remboursement du programme.

Avez-vous entendu parler d'un programme qui fournit les médicaments prescrits par ordonnance aux Indiens inscrits?

On a interrogé toutes les personnes inscrites au sujet des autres avantages.

Êtes-vous au courant que le même programme couvre les visites aux dentistes?

Êtes-vous au courant que le même programme couvre aussi les verres et les montures de lunettes?

Une fois ces renseignements fournis, 82 % de toutes les personnes inscrites ont déclaré être au courant que les médicaments prescrits par leur médecin étaient couverts en vertu d'un programme pour les Indiens inscrits, 76 % ont déclaré que le programme couvrait aussi les visites au dentiste et 73 % savaient qu'il couvrait également les lentilles et les montures de lunettes (voir le tableau 33).

3. Utilisation des SSNA pour l'achat de médicaments

Afin d'évaluer l'ampleur du recours au programme, on a demandé à toutes les personnes inscrites quand elles avaient obtenu pour la dernière fois des médicaments prescrits par un médecin par rapport à la date où elles

avaient obtenu ou retrouvé leur statut d'Indien. Comme l'indique le tableau 33, la plupart (83 %) avaient obtenu un médicament après cette date. La proportion de personnes qui avaient obtenu des médicaments gratuitement s'élève à 56 % à l'échelle nationale; les pourcentages les plus élevés ont été notés en Alberta (70 %), au Manitoba (66 %) et au Québec (67 %).

Tableau 33

Connaissance et utilisation des SSNA
Selon le sexe et l'âge

Estimation de la population	Total (48 985) %	Femmes (31 359) %	Hommes (17 626) %	Moins de 25 (10 824) %	25 et plus (38 161) %
Avantages liés aux SSNA					
Connaissance spontanée	60	63	52	60	59
Connaissance dirigée					
Médicaments	82	83	80	82	82
Dentiste	76	76	75	80	75
Lunettes	73	74	72	75	73
Ont obtenu un médicament					
En attendant la décision	5	4	6	5	5
Après l'inscription / restauration	83	88	75	80	84
Sans frais en vertu d'un programme gouvernemental	56	57	55	64	54

4. Connaissance et utilisation des programmes d'enseignement postsecondaire selon le sexe et l'âge

On a aussi interrogé les personnes inscrites au sujet de leur connaissance des programmes d'enseignement postsecondaire et de leur inscription à ces programmes. Comme l'indique le tableau 34, les niveaux de connaissance étaient de 24 % (spontanée) et 81 % (dirigée). Le cinquième (21 %) des personnes inscrites ont déclaré avoir participé à un programme d'enseignement postsecondaire depuis l'obtention du statut.

Les plus jeunes étaient mieux informés des avantages liés aux études postsecondaires que les plus âgés : 41 % des personnes inscrites de moins de 25 ans étaient au courant de ces avantages (contre 20 % des 25 ans et plus). De plus, 41 % d'entre elles avaient étudié à temps plein depuis leur inscription, comparativement à 15 % des plus âgées.

Tableau 34

Connaissance des programmes postsecondaires et inscription à ces programmes Selon le sexe et l'âge

Estimation de la population	Total (48 985) %	Femmes (31 359) %	Hommes (17 626) %	Moins de 25 (10 824) %	25 et plus (38 161) %
Connnaissance spontanée	24	24	24	41	20
Connaissance dirigée	81	80	81	88	79
Inscription à un programme d'enseignement postsecondaire depuis l'obtention ou la restauration du statut	21	20	21	41	15

5. Utilisation des programmes de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire selon la période d'inscription

En plus des questions portant sur leur connaissance des programmes d'aide financière au niveau postsecondaire et sur leur inscription depuis le recouvrement de leur statut, toutes les personnes qui ont déclaré être inscrites se sont vu demander si elles avaient été inscrites chaque année entre 1985-1986 et 1989-1990.

Celles qui avaient demandé rapidement avant décembre 1986 à obtenir ou recouvrer leur statut étaient plus nombreuses (27 %) à s'être inscrites depuis 1985-1986 que celles qui avaient déposé leur requête plus tard.

Proportionnellement au total des personnes inscrites à n'importe quel moment entre 1985-1986 et 1989-1990, les inscriptions ont augmenté constamment, passant de 30 % du groupe en 1985-1986 à 43 % en 1989-1990 (voir le tableau 35). Encore là, chez les requérants de la première heure, le pourcentage de personnes inscrites est plus élevé que chez ceux qui ont présenté leur demande plus tard.

Tableau 35

Fréquentation des programmes d'enseignement postsecondaire Selon la période d'inscription

Estimation de la population	Total (48 985) %	Avant décembre 1986 (9 724) %	Décembre 1986 à novembre 1986 (14 660) %	Décembre 1987 à novembre 1988 (13 219) %	Décembre 1988 à septembre 1989 (11 383) %
Fréquentation depuis l'inscription	21	27	21	19	16
	%	%	%	%	%
1985-1986	30	30	33	27	29
1986-1987	30	31	35	27	24
1987-1988	35	32	49	32	23
1988-1989	41	47	49	30	33
1989-1990	43	47	46	39	41

6. Incidence d'obtention d'aide financière

Comme le montre le tableau 36, la proportion des personnes inscrites qui ont déclaré avoir reçu de l'aide financière au cours de chaque année universitaire à titre d'Indien inscrit est passée de 24 % en 1985-1986 à 55 % en 1989-1990.

Tableau 36

Proportion des personnes inscrites ayant reçu de l'aide au cours de chacune des années Selon la période d'inscription et de fréquentation

	Total	Avant décembre 1986	Décembre 1986 à novembre 1986	Décembre 1987 à novembre 1988	Décembre 1988 à septembre 1990
Fréquentation en 1985-1986	**(4 624) %**	**(1 233) %**	**(1 214) %**	**(1 015) %**	**(772) %**
Ont reçu de l'aide	24	48	12	14	17
Fréquentation en 1986-1987	**(4 229) %**	**(1 342) %**	**(1 303) %**	**(995) %**	**(590) %**
Ont reçu de l'aide	38	70	26	17	24
Fréquentation en 1987-1988	**(5 022) %**	**(1 277) %**	**(1 909) %**	**(1 089) %**	**(746) %**
Ont reçu de l'aide	44	76	43	24	18
Fréquentation en 1988-1989	**(5 695) %**	**(1 611) %**	**(1 813) %**	**(1 207) %**	**(1 064) %**
Ont reçu de l'aide	55	69	68	51	19
Fréquentation en 1989-1990	**(6 521) %**	**(1 643) %**	**(2 112) %**	**(1 514) %**	**(1 252) %**
Ont reçu de l'aide	55	70	67	39	35

D. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PERSONNES INSCRITES

1. Aperçu

Le sondage fournit des renseignements sur les caractérisiques socio-économiques des personnes de 18 ans ou plus qui, depuis 1985, ont obtenu ou retrouvé leur statut d'Indien en vertu de la *Loi C-31*.

Cette section du rapport présente les profils suivants des personnes inscrites :

- Région de la bande d'appartenance
  - Y compris le Nord[2], la région de l'Atlantique[3], le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique
- Selon l'âge et le sexe
  - Femmes, hommes
  - Moins de 25 ans,
  - Vingt-cinq ans et plus
- Selon le lieu du domicile actuel
  - Dans la réserve ou à l'extérieur de la réserve
  - À moins de 25 kilomètres de la réserve

---

[2] Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

[3] Comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve.

- De 25 à 299 kilomètres de la réserve
- À 300 kilomètres ou plus de la réserve

Les renseignements démographiques obtenus dans le cadre du sondage englobent les caractéristiques suivantes des personnes inscrites et de leur ménage :

- Niveau d'instruction
- Situation professionnelle
- Lieu du domicile actuel
- Mode d'habitation
- Composition du ménage
- Statut du conjoint
- Revenu total du ménage en 1989 avant impôts

Les demandes déposées par ou au nom des personnes nouvellement inscrites ou dont le statut a été restauré constituent une troisième source de renseignements sur les caractéristiques socio-économiques et notamment sur la bande d'appartenance.

2. Caractéristiques des personnes inscrites selon la région de la bande d'appartenance

a) Sexe et âge

Comme le montre le tableau 37, la majorité (60 %) des hommes inscrits ont moins de 35 ans contre 40 % des femmes dans le même cas. Vingt-deux pour cent des personnes nouvellement inscrites ou dont le statut a été restauré en vertu de la *Loi C-31* ont moins de 25 ans, tandis que 78 % ont 25 ans ou plus. Cette répartition est

relativement uniforme d'une région à l'autre, exception faite de la région de l'Atlantique où 35 % des personnes inscrites ont moins de 25 ans, et du Nord et de la Colombie-Britannique, où les populations sont légèrement plus jeunes que la moyenne (20 % et 19 %, respectivement, âgés de moins de 25 ans)(voir le tableau 38).

Tableau 37

L'âge et le sexe des personnes inscrites

Estimation de la population	**Total (31 359) %**
Femmes	
18 - 20	8
21 - 24	8
25 - 34	24
35 - 44	23
45 - 59	26
60 et plus	11
Estimation de la population	**Total (17 625) %**
Hommes	
18 - 20	19
21 - 24	13
25 - 34	28
35 - 44	19
45 - 59	14
60 et plus	7

b) Type de demande

À l'échelle nationale, l'enquête révèle que le rappport entre les restaurations de statut et les nouvelles inscriptions est de 1 pour 2 (33 % de restaurations et 67 % de premières inscriptions)[4]. L'incidence des restaurations est de 25 % pour les bandes de l'Atlantique, de 28 % pour les bandes du Nord, 29 % pour les bandes du Québec et de 31 % pour les bandes de l'Ontario. Les niveaux étaient constamment plus élevés pour les bandes des provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique (Manitoba 35 %, Saskatchewan 38 %, Alberta 34 % et C.-B. 36 %)(voir le tableau 38).

c) Niveau d'instruction

Dans l'ensemble, 43 % des personnes inscrites ont un diplôme d'études secondaires, tandis que 25 % sont diplômées d'un établissement postsecondaire (collège / CÉGEP / université). Là encore, on constate une variation considérable selon la région : l'incidence la plus faible de diplômés d'école secondaire se trouve dans les bandes de l'Alberta (31 %), du Nord (34 %) et du Manitoba (36 %). Le pourcentage passe à 41 % en Saskatchewan, 45 % en Colombie-Britannique, 51 % au Québec et 54 % dans les provinces de l'Atlantique.

Le profil est semblable en ce qui trait à l'enseignement postsecondaire, le pourcentage passant de 21, dans le cas des

[4] De par sa conception, l'enquête surestime la proportion de restaurations. Voir la note au bas de la page 15.

personnes inscrites appartenant aux bandes du Nord et de l'Alberta, à 32 pour les personnes appartenant aux bandes du Québec (voir le tableau 38).

d) Situation professionnelle

Dans l'ensemble du Canada, 59 % des personnes inscrites avaient un emploi au moment du sondage, en mai 1990. Les constatations révèlent des variations significatives selon la région de la bande d'appartenance dans le taux de participation à la population active (les personnes au travail et les chômeurs à la recherche d'un travail) et dans la proportion d'étudiants à temps plein (aux études / en formation) (voir le tableau 38).

Tableau 38

Caractéristiques des personnes inscrites
Sexe, âge, type de demande, niveau d'instruction, situation professionnelle
Selon la région de la bande d'appartenance

Estimation de la population	Total (48 985) %	Nord (2 268) %	Atlan. (1 802) %	Qué. (5 338) %	Ont. (15 269) %	Man. (5 814) %	Sask. (5 001) %	Alb. (4 673) %	C.-B. (8 820) %
Sexe et âge									
Total des femmes	64	69	59	63	65	57	69	63	64
Moins de 25 ans	11	11	17	10	10	7	16	12	8
25 ans et plus	53	58	43	53	55	50	53	51	56
Total des hommes	36	31	41	37	35	43	31	37	36
Moins de 25 ans	11	9	18	12	10	18	9	12	11
25 ans et plus	25	22	23	25	25	25	22	25	25
Type de demande									
Première inscription	67	72	75	71	69	65	62	66	64
Restauration	33	28	25	29	31	35	38	34	36
Niveau d'instruction									
Diplôme d'études: Secondaires	43	34	54	51	47	36	41	31	45
Collège / université	25	21	29	32	22	22	26	21	28
Situation professionnelle									
A un emploi	59	66	52	48	66	48	53	59	61
Chômeur à la recherche d'un travail	12	11	14	9	11	17	14	15	12
Étudiant à temps plein	7	5	11	7	2	14	11	8	6
Chômeur, pas à la recherche d'un travail	21	18	23	31	20	21	22	17	20

e) Composition du ménage

Le tableau 39 présente la composition de deux types de ménages :

- Adulte(s) seulement
  - La personne inscrite vit seule.
  - La personne inscrite vit avec un conjoint.
  - La personne inscrite vit avec au moins un autre adulte.
- Adulte(s) et enfants
  - La personne inscrite vit avec son conjoint et des enfants de moins de 18 ans.
  - La personne inscrite vit avec des enfants de moins de 18 ans et au moins un autre adulte.
  - La personne inscrite est une femme avec des enfants de moins de 18 ans.
  - La personne inscrite est un homme avec des enfants de moins de 18 ans.

Pour cette caractéristique, la variation régionale est marquée : les personnes inscrites appartenant aux bandes des provinces des Prairies affichent la plus forte proportion de ménages avec enfants de moins de 18 ans. La proportion de ménages monoparentaux est de 7 % à l'échelle nationale, mais là encore la proportion est légèrement plus forte dans les Prairies : 10 % au Manitoba, 11 % en Saskatchewan et 9 % en Alberta.

f) Statut du conjoint

Le tableau 39 présente aussi les proportions de personnes inscrites habitant avec un conjoint inscrit (11 %), un conjoint non inscrit (9 %) et un conjoint non autochtone (39 %).

Les personnes appartenant aux bandes de l'Atlantique et du Québec sont les moins susceptibles d'habiter avec un conjoint inscrit ou un conjoint non inscrit, tandis que la proportion de conjoints inscrits et non inscrits est la plus élevée au Manitoba (29 %), dans le Nord (26 %) et en Alberta (26 %)(voir le tableau 39).

Tableau 39

Caractéristiques du ménage
Composition, statut du conjoint, revenu du ménage, nombre moyen de personnes

Selon la région de la bande d'appartenance

Estimation de la population	Total (48 985) %	Nord (2 268) %	Atlan. (1 802) %	Qué. (5 338) %	Ont. (15 269) %	Man. (5 814) %	Sask. (5 001) %	Alb. (4 673) %	C.-B. (8 820) %
Composition du ménage									
Adulte(s) seulement	46	44	48	48	55	35	31	34	45
Répondant, conjoint, enfants de moins de 18 ans	37	42	34	30	33	38	44	44	39
Répondant, enfants de moins de 18 ans et autres adultes	10	7	13	6	9	16	13	12	9
Femme, enfants	6	5	3	4	4	8	9	8	6
Homme, enfants	1	1	3	1	0	2	2	1	*
Statut du conjoint									
Inscrit	11	16	1	5	11	11	9	12	15
Non inscrit	9	10	9	4	5	18	14	14	7
Non autochtone	39	37	41	45	45	24	35	32	41
Propriétaire	55	62	52	52	58	50	52	52	57
Revenu du ménage									
Moins de 10 000 $	16	11	15	16	13	20	24	18	14
10 000 $-25 000$	22	18	27	24	20	17	21	29	24
25 001 $-35 000$	14	18	12	16	15	15	15	14	11
35 001 $ - 50 000$	16	16	13	13	19	10	15	16	20
Plus de 50 000 $	11	23	11	11	11	9	11	10	12
Refus	20	15	23	21	22	29	14	13	18
Nombre moyen de personnes	3,4	3,3	3,5	3,0	3,3	3,8	3,9	3,7	3,3

* Moins de 1 %

g) Propriété du logement, taille et revenu du ménage

Plus de la moitié des personnes inscrites se déclarent propriétaires de leur logement. Pour l'ensemble de la population de premières inscriptions ou de restaurations de statut, la proportion de propriétaires est de 55 %; le niveau est plus élevé que la moyenne dans le Nord (62 %), en Ontario (58 %) et en C.-B. (57 %).

Trente-huit pour cent des personnes inscrites ont déclaré en 1989 un revenu du ménage inférieur à 25 000 $. Trente pour cent ont indiqué que leur revenu se situait entre 25 000 $ et 50 000 $, et 11 % ont déclaré un revenu supérieur à 50 000 $. Les revenus les plus faibles se retrouvent en Alberta et en Saskatchewan où les proportions de ménages ayant un revenu inférieur à 25 000 $ sont de 47 % et 45 % respectivement.

La taille moyenne du ménage (y compris la personne inscrite, tout autre adulte et tout enfant de moins de 18 ans) est de 3,4 pour l'ensemble de la population. Conformément aux constatations sur la présence d'enfants de moins de 18 ans, la taille moyenne du ménage est supérieure dans le cas des personnes inscrites appartenant aux bandes des Prairies (voir le tableau 39).

3. Caractéristiques des personnes inscrites selon l'âge et le sexe

a) Région de la bande d'appartenance

Comme le montre le tableau 40, la répartition des personnes inscrites en fonction de la région de la bande d'appartenance ne varie pas de façon significative selon l'âge et le sexe.

b) Type de demande

Comme on pouvait s'y attendre, près de la moitié des femmes (45 %) et seulement 11 % des hommes sont des personnes qui ont retrouvé leur statut d'Indien. De même, la proportion de restauration de statut chez les personnes de 25 ans et plus est très élevée (41 %), comparativement à la restauration de statut chez les jeunes, qui ne s'élève qu'à 4 % (voir le tableau 40).

c) Niveau d'instruction

Un peu plus d'hommes que de femmes déclarent avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (48 % contre 41 %). Toutefois, le niveau des diplômés d'études postsecondaires est le même (25 % pour les hommes et pour les femmes). Comme prévu, les jeunes sont plus susceptibles d'avoir reçu un diplôme d'un établissement secondaire (62 %) ou d'un établissement postsecondaire (38 %).

d) Situation professionnelle

Par rapport à l'ensemble de la population des personnes inscrites, la participation à la population active est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (83 % contre 75 %). Le niveau d'emploi est plus élevé chez les personnes inscrites de plus de 25 ans que chez les jeunes (60 % contre 53 %), tandis que le taux de chômage (personnes en chômage ou à la recherche d'un travail) est plus élevé chez les jeunes (17 %), que chez les personnes plus âgées (11 %) (voir le tableau 40).

Tableau 40

Caractéristiques des personnes inscrites Selon l'âge et le sexe

Estimation de la population	Total (48 985) %	Femmes (31 359) %	Hommes (17 626) %	Moins de 25 ans (10 824) %	25 ans et plus (38 161) %
Région (appartenance)					
Nord	5	5	4	4	5
Atlantique	4	3	4	6	3
Québec	11	11	11	11	11
Ontario	31	32	30	28	32
Manitoba	12	11	14	14	11
Saskatchewan	10	11	9	11	10
Alberta	9	9	9	10	9
Colombie-Britannique	18	18	18	16	19
Type de demande					
Première inscription	67	55	89	96	59
Restauration	33	45	11	4	41
Niveau d'instruction					
Diplôme d'études secondaires	43	41	48	62	38
Collège/CÉGEP/université	25	25	25	38	21
Situation professionnelle					
A un emploi	59	64	68	53	60
Chômeur, à la recherche d'un travail	12	11	15	17	11
Étudiant à temps plein	7	7	7	20	3
Chômeur, ne cherche pas de travail	21	28	10	9	25

* Moins de 1 %

e) Caractéristiques du ménage

Le tableau 41 révèle que la proportion de personnes inscrites vivant dans des foyers composés uniquement d'adultes et celle de personnes inscrites habitant avec un conjoint et des enfants de moins de 18 ans est presque identique pour les hommes et les femmes. Toutefois, les « parents seuls », soit les personnes ne vivant pas avec un conjoint ou d'autres adultes et ayant des enfants, représentent 9 % de la population inscrite chez les femmes, comparativement à 3 % chez les hommes. En ce qui a trait au revenu du ménage, signalons que 49 % des personnes de moins de 25 ans déclarent un revenu de moins de 25 000 $, tandis que chez les personnes plus âgées, ce pourcentage n'est que de 35. Signalons que 20 % de l'ensemble des répondants ont refusé de répondre à la question sur leur revenu.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un conjoint (59 % contre 49 %), une constatation reliée à l'âge des hommes qui sont plus jeunes. Au sein des sous-groupes d'hommes et de femmes qui ont un conjoint, les femmes sont plus susceptibles d'avoir un conjoint non autochtone (75 % des femmes avec conjoint contre 53 % des hommes avec conjointe). Cette situation s'explique par le fait que la majorité (88 %) des personnes ayant recouvré leur statut sont des femmes qui ont épousé un non-autochtone, avec pour résultat que leur nom a été rayé du Registre des Indiens.

Tableau 41

Caractéristiques du ménage
Nombre moyen de personnes selon l'âge et le sexe

Estimation de la population	Total (48 985) %	Femmes (31 359) %	Hommes (17 626) %	Moins de 25 ans (10 824) %	25 ans et plus (38 161) %
Composition du ménage					
Adulte seulement	46	45	46	48	45
Répondant, conjoint, enfants de moins de 18 ans	37	37	37	14	44
Répondant, enfants de moins de 18 ans et autres adultes	10	8	13	38	4
Femme, enfants	6	9	s/o	5	6
Homme, enfants	1	s/o	3	*	1
Statut du conjoint					
Inscrit	11	7	18	6	14
Non inscrit	9	10	8	2	10
Non autochtone	39	46	26	14	46
Revenu du ménage					
Moins de 10 000 $	16	16	16	28	13
10 000 $ - 25 000 $	22	21	24	21	22
25 001 $ - 35 000 $	14	15	14	9	16
35 001 $ - 50 000 $	16	16	17	8	19
Plus de 50 000 $	12	10	14	13	11
Refus	20	23	15	21	28
Nombre moyen de personnes	3,4	3,4	3,6	3,6	3,4

* Moins de 1 %

4. Caractéristiques des personnes inscrites selon le lieu du domicile actuel par rapport à la réserve

Le prochain ensemble de tableaux (tableaux 42 à 45) présente des renseignements sur les caractéristiques démographiques et les caractéristiques du ménage des personnes inscrites, en fonction du domicile actuel :

- Dans la réserve
- À l'extérieur de la réserve
  - À moins de 25 kilomètres de la réserve
  - De 25 à 299 kilomètres de la réserve[5]
  - À 300 kilomètres ou plus de la réserve

a) Selon la région de la bande d'appartenance

On estime que 8 % (3 865) de l'ensemble des personnes nouvellement inscrites ou qui ont retrouvé leur statut habitent actuellement dans une réserve : les proportions les plus élevées se retrouvent en C.-B. (23 %), en Ontario (22 %) et dans les provinces de l'Atlantique (19 %). La majorité (92 %) vit à l'extérieur de la réserve. Comme le montre le tableau 42, environ un quart (23 %) des personnes inscrites vivent à moins de 25 kilomètres de la réserve à laquelle elles appartiennent et 15 % habitent entre 25 et 100 kilomètres de la réserve.

[5]La distance entre le domicile actuel et la réserve est telle qu'évaluée par le répondant.

La moitié (51 %) de toutes les personnes qui vivent près d'une réserve (à moins de 25 km) se retrouvent en Ontario et au Québec (voir le tableau 43). La population des réserves est proportionnellement plus élevée au Québec, en Colombie-Britannique et au Manitoba tandis qu'elle l'est moins en Ontario et en Alberta.

Tableau 42

Lieu du domicile actuel par rapport à la réserve Selon la région de la bande d'appartenance

Estimation de la population	Total (48 985) %	Nord (2 268) %	Atlan. (1 802) %	Qué. (5 338) %	Ont. (15 269) %	Man. (5 814) %	Sask. (5 001) %	Alb. (4 673) %	C.-B. (8 820) %
Dans la réserve	8	9	8	13	5	11	7	2	10
À l'extérieur de la réserve	92	91	92	87	95	89	93	98	90
Estimation de la population	**(45 120) %**	**(2 056) %**	**(1 660) %**	**(4 620) %**	**(14 426) %**	**(5 787) %**	**(4 653) %**	**(4 584) %**	**(7 934) %**
Distance en kilomètres									
Moins de 25	23	24	22	33	26	18	18	20	20
25 - 49	7	4	12	7	7	1	5	10	9
50 - 99	8	10	7	6	8	6	10	9	6
100 - 199	12	7	10	10	13	19	13	9	11
200 - 299	7	5	3	7	7	11	5	10	5
300 ou plus	39	42	43	34	34	39	47	39	44
Ne sais pas	4	8	3	3	5	6	2	3	5

Tableau 43

Caractéristiques des personnes inscrites selon le lieu du domicile par rapport à la réserve

	Total	Dans la réserve	À l'extérieur de la réserve	Distance en kilomètres		
				- 25 km	25 - 299	300 +
Estimation de la population	**(48 985) %**	**(3 865) %**	**(45 120) %**	**(10 311) %**	**(15 017) %**	**(17 559) %**
Région (d'appartenance)						
Nord	5	5	5	5	4	5
Atlantique	4	4	4	4	3	4
Québec	11	19	10	15	9	9
Ontario	31	22	32	36	33	28
Manitoba	12	16	11	9	13	11
Saskatchewan	10	9	10	8	10	12
Alberta	10	2	10	9	11	10
C.-B.	18	23	18	15	17	20

b) Selon le lieu du domicile actuel par rapport à la réserve

La population des réserves renferme plus d'hommes (43 %) et de personnes qui ont retrouvé leur statut (42 %) que l'ensemble de la population à l'extérieur des réserves. De même, la proportion de personnes qui ont retrouvé leur statut diminue à mesure qu'on s'éloigne de la réserve (de 36 %, à moins de 25 kilomètres de la réserve, à 30 %, dans les domiciles éloignés de la réserve de la bande d'appartenance).

Les personnes inscrites qui vivent dans une réserve sont plus susceptibles d'être en chômage et de chercher du travail (20 % comparativement à 12 % pour la population à l'extérieur de la réserve) (voir le tableau 44).

Tableau 44

Caractéristiques du ménage
Selon le lieu du domicile par rapport à la réserve

	Total	Dans la réserve	À l'extérieur de la réserve	Distance en kilomètres		
				- 25 km	25 - 299	300+
Estimation de la population	(48 985) %	(3 865) %	(45 120) %	(10 311) %	(15 017) %	(17 559) %
Âge par sexe						
Total des femmes	64	57	65	65	62	66
Moins de 25 ans	11	13	10	11	9	11
25 ans et plus	53	44	54	54	52	55
Total des hommes	36	43	35	35	38	34
Moins de 25 ans	11	15	11	11	11	11
25 ans et plus	25	28	24	24	27	23
Type de demande						
Première inscription	67	58	68	64	68	70
Restauration	33	42	32	36	33	30
Situation professionnelle						
A un emploi	59	46	60	57	60	61
Chômeur, à la recherche d'un emploi	12	20	12	14	12	11
Étudiant à temps plein	7	7	7	4	5	9
Chômeur, ne cherche pas de travail	21	25	21	24	21	18

c) Caractéristiques du ménage

Les personnes inscrites vivant dans une réserve sont plus susceptibles d'appartenir à un ménage qui comprend un conjoint et des enfants de moins de 18 ans que les personnes vivant à l'extérieur de la réserve (47 % dans une réserve contre 36 % à l'extérieur d'une réserve).

Le sous-groupe vivant dans une réserve a une incidence légèrement plus élevée de conjoints (62 %) que le sous-groupe à l'extérieur (58 %). De plus, 40 % des répondants habitant dans une réserve déclarent avoir un conjoint inscrit, ce qui n'est le cas que de 8 % des personnes habitant à l'extérieur. Si on ne tient compte que des personnes ayant déclaré avoir un conjoint, 65 % d'entre elles, dans une réserve, ont un conjoint inscrit, comparativement à 14 % pour les personnes habitant à l'extérieur d'une réserve.

Sur l'ensemble de la population, environ 11 % des personnes ont un conjoint inscrit. De ce groupe ayant un conjoint inscrit, 29 % habitent déjà dans une réserve. Compte tenu du fait que 8 % de l'ensemble des personnes inscrites habitent dans une réserve, il est évident que le fait d'avoir un conjoint inscrit est un indicateur important du domicile dans une réserve.

Les niveaux de revenu sont plus faibles chez les personnes inscrites vivant dans une réserve (46 % déclarent un revenu total du ménage de 25 000 $ ou moins pour 1989 contre 38 % chez les personnes vivant à l'extérieur de la réserve). Lorsqu'on tient compte de la distance par rapport à la réserve, le revenu du ménage a tendance à être plus faible chez les personnes qui vient à moins de 25 kilomètres de la réserve (42 % déclarent 25 000 $ ou moins). Cette

proportion chute à 37 % chez les personnes qui sont les plus éloignées de la réserve tandis que la proportion de personnes au revenu plus élevé augmente en fonction de la distance de la réserve (voir le tableau 45).

Tableau 45

Caractéristiques du ménage
Selon le lieu du domicile par rapport à la réserve

Estimation de la population	Total	Dans la réserve	À l'extérieur de la réserve	Distance en kilomètres		
				- 25 km	25 - 299	300 +
	(48 985)	(3 865)	(45 120)	(10 311)	(15 017)	(17 559)
	%	%	%	%	%	%
Composition du ménage						
Adulte seulement	46	34	47	45	48	47
Répondant, conjoint, enfants de moins de 18 ans	37	47	36	38	37	35
Répondant, enfants de moins de 18 ans et autres adultes	10	14	10	9	8	10
Femme, enfants	6	3	6	6	6	6
Homme, enfants	1	1	1	1	1	1
Statut du conjoint						
Inscrit	11	40	8	11	9	6
Non inscrit	9	5	9	8	11	9
Non autochtone	39	17	41	37	40	44
Revenu du ménage						
Moins de 10 000 $	16	19	16	17	16	15
10 000 $ - 25 000 $	22	27	22	25	20	22
25 001 $ - 35 000 $	14	10	14	14	17	14
35 001 $ - 50 000 $	16	15	16	12	17	18
Plus de 50 000 $	11	5	12	9	13	13
Refus	20	24	20	22	18	18

* Moins de 1 %

ANNEXE 1

NOTES SUR L'INTERPRÉTATION ET L'UTILISATION DES EFFECTIFS DES TABLEAUX ET DES INTERVALLES DE CONFIANCE

Notes sur l'interprétation et l'utilisation des effectifs des tableaux

Ce rapport résume les données provenant d'un grand nombre de tableaux des réponses au sondage. Il présente sous forme de tableaux croisés des répartitions en pourcentage des réponses à deux questions ou plus. L'annexe 2 présente les effectifs pondérés et non pondérés pour les pourcentages. Les effectifs non pondérés représentent le nombre réel de réponses au sondage. Les effectifs pondérés découlent du mode de pondération décrit dans le volume technique sur l'analyse de la non-réponse. Il révèle combien de nouvelles inscriptions ou restaurations les répondants représentent.

La pondération en fonction d'un effectif de population produit une estimation du total de la population. Les lecteurs seront probablement plus familiers avec de tels nombres puisque la plupart auront déjà pris connaissance de statistiques au sujet de la population provenant de sources administratives ou autres. En n'utilisant que l'échantillon non pondéré, on obtiendrait un décompte des seules réponses fournies par les personnes ayant participé au sondage, donnant ainsi un tableau qui pourrait être trompeur.

Pour estimer combien de personnes dans la population sont représentées par le pourcentage indiqué au tableau, il suffit d'appliquer ce pourcentage à l'effectif pondéré. Les estimations de pourcentage peuvent servir dans les calculs utilisant aussi bien les effectifs pondérés que non pondérés. La plupart des données des tableaux sont exprimées en pourcentage. Il faut se rappeler que l'effectif non pondéré indique combien de réponses ont servi à calculer chacune des statistiques.

Les intervalles de confiance

Les lecteurs ayant des connaissances techniques pourraient être intéressés à calculer des intervalles de confiance pour comparer les valeurs des tableaux. L'intervalle de confiance d'un pourcentage dépend de l'estimation même du pourcentage et du nombre d'observations (effectif non pondéré) utilisées pour le calculer. Le tableau qui suit présente les intervalles de confiance à 95 % pour des pourcentages et des tailles d'échantillon choisis, ainsi que la formule utilisée pour calculer les valeurs non comprises dans le tableau.

Intervalles de confiance de 95 % pour des pourcentages estimés

Taille de l'échantillon	Pourcentage estimé					
	5 %	10 %	20 %	30 %	40 %	50 %
20	12,0	15,6	20,03	22,58	23,97	24,41
50	7,04	9,32	12,09	13,70	14,58	14,86
100	4,77	6,38	8,34	9,48	10,10	10,30
200	3,27	4,41	5,79	6,60	7,04	7,18
500	2,01	2,73	3,61	4,12	4,39	4,48
1000	1,40	1,91	2,53	2,89	3,09	3,15
2000	0,98	1,34	1,78	2,03	2,17	2,22

Exemple : Si 200 observations procurent une estimation de 30 %, l'intervalle de confiance est de 30 %, plus ou moins 6,60 %, c'est-à-dire de 23,4 % à 36,6 %.

La formule utilisée pour calculer les valeurs susmentionnées est la suivante :

$$1{,}96 \times \sqrt{(p \times (1-p)/n) + 1/2n},$$

où p = pourcentage exprimé en fraction décimale (par exemple 20 % = 0,2)
n = taille de l'échantillon (c'est-à-dire l'effectif non pondéré)
() = racine carrée de l'expression entre parenthèses.

ANNEXE 2

TAILLES DES EFFECTIFS NON PONDÉRÉS (RÉELS) ET PONDÉRÉS (ESTIMATIONS DE LA POPULATION)

TABLEAU DES EFFECTIFS NON PONDÉRÉS (RÉELS) ET PONDÉRÉS (ESTIMATIONS DE LA POPULATION)*

	RÉEL	PONDÉRÉ
Total de la population	2 032	48 985
Région de la bande d'appartenance	254	2 268
Nord	259	1 802
Atlantique	251	5 338
Québec	254	15 269
Ontario	256	5 814
Manitoba	258	5 001
Saskatchewan	251	4 673
Alberta	249	8 820
Colombie-Britannique		
Région de résidence	181	1 658
Nord	160	1 164
Atlantique	190	4 010
Québec	280	13 251
Ontario	210	4 458
Manitoba	164	3 504
Saskatchewan	196	3 729
Alberta	355	9 706
Colombie-Britannique	215	5 844
À l'extérieur du Canada		

* Pour certaines caractéristiques, il est possible que le total de l'effectif fourni soit inférieur au total de l'échantillon, les dossiers du MAINC étant parfois incomplets ou certaines personnes ayant refusé de répondre à certaines questions.

	RÉEL	PONDÉRÉ
Total de la population	2 032	48 985
Âge, par sexe		
Femmes	1 347	31 360
Total, moins de 25	190	5 194
18-20	86	2 533
21-24	104	2 661
Total, plus de 25	1 157	26 166
25-34	333	7 462
35-44	324	7 079
45-59	347	8 320
60 et plus	153	3 314
Hommes	684	17 625
Total, moins de 25	186	5 630
18-20	96	3 331
21-24	90	2 299
Total, plus de 25	498	11 996
25-34	200	4 997
35-44	141	3 433
45-59	112	2 476
60 et plus	45	1 089
Résumé de l'âge		
Moins de 25	376	10 824
25 et plus	1 655	38 161
Niveau d'instruction du répondant	837	21 190
Diplôme d'études secondaires	1 192	27 755
N'a pas terminé le cours secondaire		

	RÉEL	PONDÉRÉ
Total de la population	**2 032**	**48 985**
Domicile actuel dans une réserve / sur une terre de la Couronne		
Total, dans une réserve	153	3 865
Total, à l'extérieur de la réserve	1 878	45 120
Domicile dans une réserve / sur une terre de la Couronne		
Total, jamais	1 165	28 113
Total, à un moment donné	702	16 829
Seulement avant 18 ans	389	9 644
Seulement après 18 ans	44	1 160
Les deux	228	5 157
Type d'inscription		
Nouvelle inscription	1 308	32 820
Restauration	723	16 165
Type de demande		
Requérant primaire	1 851	43 002
Requérant secondaire	180	5 983

	RÉEL	PONDÉRÉ
Total de la population	**2 032**	**48 985**
Type de ménage		
Adulte(s) seulement		
Adulte seul	181	4 300
2 ou plus	714	18 114
Total, répondant et conjoint	451	10 990
Répondant de moins de 60 ans	360	8 974
Répondant de 60 ans et plus	91	2 016
Total, autres adultes	263	7 123
Enfants de moins de 18 ans		
Femme et enfants	122	2 725
Homme et enfants	28	477
Répondant et conjoint avec enfants	797	18 142
Répondant, autres adultes avec enfants	176	4 994
Taille du ménage		
1	181	4 300
2	469	11 215
3	460	11 529
4	490	11 395
5	264	6 188
6 et plus	156	4 157

	RÉEL	PONDÉRÉ
Total de la population	**2 032**	**48 985**
Présence ou absence de conjoint		
Absent	439	12 117
Présent	1 248	29 132
Caractéristiques du conjoint		
Conjoint masculin, total	**865**	**19 794**
Indien inscrit	85	2 205
Indien non inscrit	158	3 076
Non autochtone	616	14 394
Conjoint féminin, total	**383**	**9 339**
Indienne inscrite	107	3 201
Indienne non inscrite	66	1 410
Non autochtone	205	4 618
Total, conjoints		
Indien inscrit	192	5 406
Indien non inscrit	224	4 486
Non autochtone	821	19 012

	RÉEL	PONDÉRÉ
Total de la population	**2 032**	**48 985**
Situation professionnelle du répondant		
Total, dans la population active	1 408	34 800
A un emploi	1 165	28 719
Chômeur, à la recherche d'un travail	243	6 081
Total, hors de la population active	604	13 741
Aux études ou en formation	135	3 313
Pas à la recherche d'un travail	469	10 429
Caractéristiques du ménage		
Répondant seulement au travail	662	16 903
Conjoint seulement au travail	231	5 040
Les deux au travail	739	17 772
Les deux sans travail	116	2 453
Autre	746	17 186
Revenu du ménage en 1989		
Moins de 10 000 $	309	7 889
10 000 $ 25 000 $	479	10 793
25 001 $ - 35 000 $	296	6 955
35 001 $ - 50 000 $	314	7 951
Plus de 50 000 $	240	5 608
Ne savent pas / Refus	393	9 789

	RÉEL	PONDÉRÉ
Total de la population	**2 032**	**48 985**
Temps écoulé depuis l'inscription		
Décembre 1988 - septembre 1989	497	11 383
Décembre 1987 - novembre 1988	517	13 219
Décembre 1986 - novembre 1987	572	14 660
Avant décembre 1986	445	9 724
Logement		
Propriétaire	1 132	26 946
Locataire	844	20 569

ANNEXE 3

LETTRE ENVOYÉE AU PRÉALABLE AUX PERSONNES INSCRITES

Indian and Northern Affairs Canada | Affaires indiennes et du Nord Canada

mars 1990

Madame/Monsieur,

Je voudrais vous inviter à participer à un sondage qui sera utilisé par le Ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada lors de la préparation de son rapport au Parlement en 1990.

Le Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, en collaboration avec l'**Assemblée des Premières Nations**, le **Conseil national des Autochtones du Canada** et l'**Association des femmes autochtones du Canada**, mène actuellement une étude de l'ensemble des répercussions du projet de loi C-31 qui, en 1985, a modifié la Loi sur les Indiens. Une partie de cette étude consiste en un sondage téléphonique auprès des personnes qui ont obtenu ou retrouvé le statut d'Indien en vertu de ce projet de loi.

Réalités canadiennes, une firme de recherches indépendante, a été engagée pour mener ce sondage. Dans les prochaines semaines, il se peut que vous receviez un appel téléphonique de **Réalités canadiennes** vous demandant de participer au sondage et de répondre à des questions concernant la façon dont le projet de loi C-31 vous a affecté.

Tous les renseignements que vous donnerez seront confidentiels et vous ne serez identifié dans aucun rapport. Si vous avez des questions à propos du sondage, vous pouvez téléphoner à frais virés à **Réalités canadiennes** au **(416) 924-5751** durant les heures d'ouverture (9h00 à 17h00 - heure normale de l'est) en demandant le Sondage des personnes inscrites.

Bien que votre participation à cette étude soit volontaire, nous comptons sur vous pour nous aider dans cette importante étude et vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Directrice
Direction de l'évaluation
Services de soutien à la haute direction

March 1990

Your file / Votre reference

Our file / Notre reference

Madam/Sir:

I would like to invite you to take part in a survey which the Minister of Indian and Northern Affairs Canada will use for his report to Parliament in 1990.

The Department of Indian and Northern Affairs in consultation with the **Assembly of First Nations**, the **Native Council of Canada**, and the **Native Women's Association of Canada**, is conducting a study of the full impacts of Bill C-31, which amended the Indian Act in 1985. One part of the study is a telephone survey of people who have been registered as Status Indians or who had their Indian status restored under Bill C-31.

Canadian Facts, an independent research company, has been asked to conduct the survey on behalf of the Department. Within the next few weeks you may receive a telephone call from **Canadian Facts** asking you to participate in the survey by answering questions about the ways in which Bill C-31 has affected you.

All of the information which you provide will be confidential and you will not be identified in any reports. If you have any questions about the survey you may call **Canadian Facts** collect at **(416) 924-5751**, during business hours (9:00 a.m. to 5:00 p.m. - Eastern Standard Time) and ask for the Survey of Registrants.

While your participation in this study is voluntary, we are counting on you to help us with this important study. Thank you for your consideration.

Director
Evaluation Directorate
Executive Support Services

Marie-France D'Auray-Boult
Marie-France D'Auray-Boult

Canada

ANNEXE 4

QUESTIONNAIRE FRANÇAIS

INAC REFERENCE NUMBER

+--+--+--+--+--+--+ 1-

REGION CODE

1 -- NORTH.....	2- 1
2 -- ATLANTIC.....	2
3 -- QUEBEC.....	3
4 -- ONTARIO.....	4
5 -- MANITOBA.....	5
6 -- SASKATCHEWAN.....	6
7 -- ALBERTA.....	7
8 -- NOT USED.....	8
9 -- BRITISH COLUMBIA....	9

AGE CODE: 0 -- OVER 25, 1 -- UNDER 25

+--+ 3-

REPLICATE NUMBER

+--+ 4-

PRIMARY APPLICANT CODE: 0 -- APPLIED ON OWN BEHALF, 1 -- SOMEONE ELSE APPLIED

+--+ 5-

SEQUENCE NUMBER

+--+--+--+--+ 6-

NAME

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+ 7-

ADDRESS LINE 1

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+ 8-

CARD NUMBER

+--+ 9-

FILLER

+--+--+--+--+--+--+--+--+--+--+ 10-

ADDRESS LINE 2

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+ 11-

ADDRESS LINE 3

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+ 12-

FIRST THREE CHARACTERS OF POSTAL CODE

+--+--+--+ 13-

BLANK

+--+ 14-

LAST THREE CHARACTERS OF POSTAL CODE

+--+--+--+ 15-

BLANK

+--+--+ 16-

UNIQUE ID

+--+--+--+--+ 17-

CARD NUMBER

+--+ 18-

FILLER

+--+--+--+--+--+--+--+--+--+--+ 19-

ENTER TELEPHONE NUMBER IN THIS FORMAT 999-999-9999

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+ 20-

BLANK

+--+ 21-

BIRTH DATE -- DAY (DD)

+--+--+ 22-

BIRTH DATE -- MONTH (MM)

+--+--+ 23-

BIRTH DATE -- YEAR (YY)

+--+--+ 24-

DATE RECORDED -- DAY (DD)

+--+--+ 25-

DATE RECORDED -- MONTH (MM)

+--+--+ 26-

DATE RECORDED -- YEAR (YY)

+--+--+ 27-

DATE OF APPLICATION -- DAY (DD)

+--+--+ 28-

DATE OF APPLICATION -- MONTH (MM)

+--+--+ 29-

DATE OF APPLICATION -- YEAR (YY)

+--+--+ 30-

DATE OF ENTITLEMENT -- DAY (DD)

+--+--+ 31-

DATE OF ENTITLEMENT -- MONTH (MM)

+--+--+ 32-

DATE OF ENTITLEMENT -- YEAR (YY)

+--+--+ 33-

ENTITLEMENT CODE

+--+--+ 34-

PREFERRED LANGUAGE: E -- ENGLISH, F -- FRANCAIS

+--+ 35-

REGIONAL POPULATION

+--+--+--+--+ 36-

HOUSEHOLD WEIGHT

+--+--+ 37-

TOTAL DEPENDENT CHILDREN

+--+--+ 38-

DEPENDENT CHILDREN REGISTERED

+--+--+ 39-

DEPENDENT CHILDREN DENIED

+--+--+ 40-

DEPENDENT CHILDREN PENDING

+--+--+ 41-

DEPENDENT CHILDREN UNKNOWN

+--+--+ 42-

BAND CODE

+--+--+--+ 43-

ADMINISTRIVE DISTRICT

+--+--+--+ 44-

BLANK

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+ 45-

CARD NUMBER

+--+ 46-

FILLER

+--+--+--+--+--+--+ 47-

BAND NAME

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+ 48-

GEOGRAPHIC ZONE CODE

1 -- URBAN..... 49- 1

2 -- RURAL..... 2

3 -- REMOTE..... 3

4 -- SPECIAL ACCESS..... 4

POPULATION ON RESERVE

+--+--+--+--+--+--+ 50-

POPULATION ON CROWN LAND

+--+--+--+--+--+--+ 51-

TOTAL POPULATION

+--+--+--+--+--+--+ 52-

REGISTERED ADULTS

+--+--+--+--+--+--+ 53-

REGISTERED MINORS

+--+--+--+--+--+--+ 54-

MEMBERSHIP STATUS: Y -- BAND, N -- DEPARTMENT, * -- CREE-NASKAPI ACT

+--+ 55-

MEMBERSHIP DECISION DATE -- YEAR (YY)

+--+--+ 56-

MEMBERSHIP DECISION DATE -- MONTH (MM)

+--+--+ 57-

MEMBERSHIP DECISION DATE -- DAY (DD)
NOT INCLUDED IN ORIGINAL SAMPLE -- BLANK

+--+--+ 58-

CARD NUMBER

+--+ 59-

ENTITLEMENT

RESTORATION (RESTAURÉ)... 60- 1

NEW REGISTRATION (NOUVEAU)..... 2

PREFERRED LANGUAGE

ENGLISH..... 61- 1

FRANCAIS..... 2

POSTAL CODE ON FILE

YES..... 62- 1

NO..... 2

Cell Status of This Semple Record

Cellbeck time of This Semple Record

+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+-+ 64-

Result Of Last Cell:

01 Completed Interview... 65- 1

02 Number Engaged..... 2

03 No Answer..... 3

04 Appointment..... 4

Personne Inconnue A Ce Numéro..... 19

Déménegé Pas de Référence 20

Handicep Physique/Autre.. 21

Refus du Répondent (Reison Donné)..... 22

Répondant non-disponible durent la période du sondege..... 23

Numero D'affeire..... 24

Quote Atteint..... 25

Pes De Service..... 26

Refus Initiel..... 27

Refus Durent L'entrevue.. 28

Pes De Repondent Quelifie Disponible..... 29

Probleme De Lengue..... 30

Terminee (Autre)..... 31

exit Variable

01 Completed Interview... 66- 1

02 Number Engeged..... 2

03 No Answer..... 3

04 Appointment..... 4

Personne Inconnue A Ce Numéro..... 19

Déménagé Pes de Référence 20

Hendicap Physique/Autre.. 21

Refus du Répondant (Reison Donné)..... 22

Répondant non-disponible durent le période du sondege..... 23

Numero D'affeire..... 24

Quote Atteint..... 25

Pes De Service..... 26

Refus Initiel..... 27

Refus Durent L'entrevue.. 28

Pes De Repondent Qualifie Disponible..... 29

Probleme De Lengue..... 30

Terminee (Autre)..... 31

Chance d'obtendr de le collaboration a un autre mement?

Tres probable..... 67- 1

Assez probable..... 2

Pes tres probable..... 3

ou, Pas probable du tout. 4

(NE SAIT PAS)..... 5

Record Of Call WHY WAS THE INTERVIEW TERMINATED?

01 Completed Interview... 68- 1

02 Number Engeged..... 2

03 No Answer..... 3

04 Appointment..... 4

Personne Inconnue A Ce Numéro..... 19

Déménagé Pes de Référence 20

Hendicap Physique/Autre.. 21

Refus du Répondant (Reison Donné)..... 22

Répondant non-disponible durent le période du sondege..... 23

Numero D'effeire..... 24

Quota Atteint..... 25

Pas De Service..... 26

Refus Initiel..... 27

Refus Durent L'entrevue.. 28

Pes De Repondent Qualifie Disponible..... 29

Probleme De Lengue..... 30

Terminee (Autre)..... 31

Record Of Cell WHY WAS THE INTERVIEW TERMINATED?

01 Completed Interview... 69- 1

02 Number Engaged..... 2

03 No Answer..... 3

04 Appointment..... 4

Personne Inconnue A Ce Numéro..... 19

Déménagé Pes de Référence 20

Hendicap Physique/Autre.. 21

Refus du Répondant (Raison Donné)..... 22

Répondant non-disponible durant la période du sondage..... 23

Numero D'affaire..... 24

Quota Atteint..... 25

Pas De Service..... 26

Refus Initial..... 27

Refus Durant L'entrevue.. 28

Pas De Repondant Qualifie Disponible..... 29

Probleme De Langue..... 30

Terminee (Autre)..... 31

Record Of Call WHY WAS THE INTERVIEW TERMINATED?

01 Completed Interview... 70- 1

02 Number Engaged..... 2

03 No Answer..... 3

04 Appointment..... 4

Personne Inconnue A Ce Numéro..... 19

Déménagé Pas de Référence 20

Handicap Physique/Autre.. 21

Refus du Répondant (Raison Donné)..... 22

Répondant non-disponible durant la période du sondage..... 23

Numero D'affaire..... 24

Quota Atteint..... 25

Pas De Service..... 26

Refus Initial..... 27

Refus Durant L'entrevue.. 28

Pas De Repondant Qualifie Disponible..... 29

Probleme De Langue..... 30

Terminee (Autre)..... 31

Record Of Call WHY WAS THE INTERVIEW TERMINATED?

01 Completed Interview... 71- 1

02 Number Engaged..... 2

03 No Answer..... 3

04 Appointment..... 4

Personne Inconnue A Ce Numéro..... 19

Déménagé Pas de Référence 20

Handicap Physique/Autre.. 21

Refus du Répondant (Raison Donné)..... 22

Répondant non-disponible durant la période du sondage..... 23

Numero D'affaire..... 24

Quota Atteint..... 25

Pas De Service..... 26

Refus Initial..... 27

Refus Durant L'entrevue.. 28

Pas De Repondant Qualifie Disponible..... 29

Probleme De Langue..... 30

Terminee (Autre)..... 31

Record Of Call WHY WAS THE INTERVIEW TERMINATED?

01 Completed Interview... 72- 1

02 Number Engaged..... 2

03 No Answer..... 3

04 Appointment..... 4

Personne Inconnua A Ce Numéro..... 19

Déménagé Pas de Référence 20

Handicap Physique/Autre.. 21

Refus du Répondant (Raison Donné)..... 22

Répondant non-disponible durant la période du sondage..... 23

Numero D'affaire..... 24

Quota Atteint..... 25

Pas De Service..... 26

Refus Initial..... 27

Refus Durant L'entrevue.. 28

Pas De Repondant Qualifie Disponible..... 29

Probleme De Langue..... 30

Terminee (Autre)..... 31

Record Of Call WHY WAS THE INTERVIEW TERMINATED?

01 Completed Interview... 73- 1

02 Number Engaged..... 2

03 No Answer..... 3

04 Appointment..... 4

Personne Inconnue A Ce Numéro..... 19

Déménagé Pas de Référence 20

Handicap Physique/Autre.. 21

Refus du Répondant (Raison Donné)..... 22

Répondant non-disponible durant la période du sondage..... 23

Numero D'affaire..... 24

Quota Atteint..... 25

Pas De Service..... 26

Refus Initial..... 27

Refus Durant L'entrevue.. 28

Pas De Repondant Qualifie Disponible..... 29

Probleme De Langue..... 30

Terminee (Autre)..... 31

Record Of Call WHY WAS THE INTERVIEW TERMINATED?

01 Completed Interview... 74- 1

02 Number Engaged..... 2

03 No Answer..... 3

04 Appointment..... 4

Personne Inconnue A Ce Numéro..... 19

Déménagé Pas de Référence 20

Handicap Physique/Autre.. 21

Refus du Répondant (Raison Donné)..... 22

Répondant non-disponible durant la période du sondage..... 23

Numero D'affaire..... 24

Quota Atteint..... 25

Pas De Service..... 26

Refus Initial..... 27

Refus Durant L'entrevue.. 28

Pas De Repondant Qualifie Disponible..... 29

Probleme De Langue..... 30

Terminee (Autre)..... 31

+----------+
| %N, le reaultat du dernier appel est %65. |
+----------+

AGE GROUP

OVER 25..... 75- 1

UNDER 25..... 2

TYPE OF APPLICANT

PRIMARY..... 76- 1

SECONDARY (MINOR)..... 2

DATE OF APPLICATION (MONTH) -- ENGLISH TEXT

JANUARY..... 77- 1

FEBRUARY..... 2

MARCH..... 3

APRIL..... 4

MAY..... 5

JUNE..... 6

JULY..... 7

AUGUST..... 8

SEPTEMBER..... 9

OCTOBER..... 10

NOVEMBER..... 11

DECEMBER..... 12

DATE OF ENTITLEMENT (MONTH) -- ENGLISH TEXT

JANUARY..... 78- 1

FEBRUARY..... 2

MARCH..... 3

APRIL..... 4

MAY..... 5

JUNE..... 6

JULY..... 7

AUGUST..... 8

SEPTEMBER..... 9

OCTOBER..... 10

NOVEMBER..... 11

DECEMBER..... 12

Le quota du GROUPE D'AGE: %82. pour la RÉGION: %81. est atteint. Veuillez en informer votre superieure.

BLOC A: INTRODUCTION

Puis-je parler à %7. ? Bonjour, je suis %N de Réalités Canadienne. Nous sommes mandatés par le ministère des Affaires indiennes, en collaboration avec l'assemblée des Premières Nations, le Conseil National des Autochtones du Canada et l'Association des femmes autochtones du Canada, pour mener une étude auprès des personnes qui ont obtenu ou retrouvé le statut d'Indiens en vertu du projet de loi C-31 qui, en 1985, a modifié la Loi sur les Indiens. Le but de l'étude est d'évaluer la facon dont le projet de Loi C31 a affecté les individus. Ces renseignements seront utilisés par le Ministre des Affaires indiennes lors de la préparation de son rapport au Parlement en 1990.
Votre participation à cette étude est volontaire. Conformément à la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, vos réponses seront confidentielles. Elles seront jointes aux réponses des autres personnes et serviront à la préparation de tableaux statistiques.
Acceptez-vous de répondre à quelques questions sur la facon dont la Loi C-31 vous a affecté? (SI OUI, DEMANDEZ) Pouvons-nous faire l'interview maintenant ? Cela prendra une vingtaine de minutes.

OK, CONTINUEZ..... 79- 1

PAS DE SERVICE..... 2

NUMERO D'AFFAIRE..... 3

PAS DE RÉPONSE..... 4

OCCUPÉ..... 5

PERSONNE INCONNU À CE NUMÉRO..... 6

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SI DISPONIBLE.. 7

DÉMÉNAGÉ PAS DE RÉFÉRENCE 8

REFUS INITIAL..... 9

REFUS DU RÉPONDANT (PRÉCISÉ)..... 10

RENDEZ-VOUS..... 11

PROBLEME DE LANGUE (PRÉCISÉ)..... 12

HANDICAP PHYSIQUE/AUTRE.. 13

AUTRE (TERMINEZ)..... 14

RESPONDENT REFUSAL (SPECIFY)?

OPEN..... 41,

LANGUAGE PROBLEM (REQUEST/SPECIFY)?

OPEN..... 41,

BLOC B: HISTORIQUE DU STATUT

POSEZ À TOUS

(Q1) Maintenant que vous avez %537,/ obtenu / retrouvé / le statut d'Indien, à quels avantages ou services avez-vous droit ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE. CODEZ LES RÉPONSES, ACCEPTEZ LES RÉPONSES MULTIPLES)

RETOUR À LA RÉSERVE /COMMUNAUTÉ..... 82- 1,

AVANTAGES CONCERNANT LA TAXE DE VENTE..... 2,

ACCÈS À DES LOGEMENTS DANS LA RÉSERVE..... 3,

ACCÈS À D'AUTRES PROGRAMMES/ SERVICES À LA RÉSERVE..... 4,

BOURSES/ FONDS/ FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. 5,

SSNA (MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE/ EXAMENS DE LA VUE/SOINS DENTAIRES)..... 6,

DROIT DES AUTOCHTONES (TRAITÉ/ RÉCLAMATION DES TERRES/ PÊCHE/ CHASSE/ RASSEMBLEMENT)..... 7,

AUCUN..... 38,

NE SAIT PAS..... 39,

REFUSE..... 40,

OPEN..... 41,

POSEZ AUX PERSONNES QUI ONT RETROUVÉ LE STATUT D'INDIENS

(Q2) Un grand nombre des personnes qui ont retrouvé le statut d'Indien sont des personnes dont les noms avaient été retirés du Registre des Indiens à un certain moment dans le passé. À quelle date, approximativement, votre nom avait-il été retiré du Registre des Indiens ?

AVANT 1920..... 83- 1

ENTRE 1920 ET 1929..... 2

ENTRE 1930 ET 1939..... 3

ENTRE 1940 ET 1949..... 4

ENTRE 1950 ET 1959..... 5

ENTRE 1960 ET 1969..... 6

ENTRE 1970 ET 1979..... 7

ENTRE 1980 ET 1985..... 8

NE SAIT PAS/ NE SE SOUVIENT PAS..... 9

REFUSE..... 10

POSEZ AUX PERSONNES QUI ONT OBTENU LE STATUT D'INDIENS, TOUTE PERSONNE AYANT RETROUVÉ LE STATUT D'INDIEN PASSE AU BLOC SUIVANT

(Q3) Un grand nombre des personnes qui ont été inscrites sur le Registre des Indiens sont des personnes dont le nom de la mère avait été retiré du Registre des Indiens à un certain moment dans le passé. Le nom de votre mère avait-il été retiré du Registre ?

OUI..... 84- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" A Q3, SINON PASSEZ AU BLOC SUIVANT

(Q4) En quelle année, approximativement, le nom de votre mère avait-il été retiré du Registre des Indiens ?

AVANT 1920..... 85- 1

ENTRE 1920 ET 1929..... 2

ENTRE 1930 ET 1939..... 3

ENTRE 1940 ET 1949..... 4

ENTRE 1950 ET 1959..... 5

ENTRE 1960 ET 1969..... 6

ENTRE 1970 ET 1979..... 7

ENTRE 1980 ET 1985..... 8

NE SAIT PAS/ NE SE SOUVIENT PAS..... 9

REFUSE..... 10

BLOC C : IMPORTANCE DU STATUT

POSEZ À TOUS

(Q5) En premier lieu, veuillez essayer de vous souvenir du moment où vous avez demandé %552,/ d'obtenir / de retrouver / votre statut d'Indien. Pourquoi était-ce important pour vous de faire cette demande ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE. CODEZ LES RÉPONSES, ACCEPTEZ LES RÉPONSES MULTIPLES)

REDRESSER UN TORT/ CORRIGER UNE INJUSTICE... 86- 1,

SENS D'IDENTITÉ PERSONNELLE..... 2,

CULTURE/ RACINES..... 3,

RETOURNER À LA RÉSERVE/ COMMUNAUTÉ..... 4,

AVANTAGES CONCERNANT LA TAXE DE VENTE..... 5,

ACCÈS À DES LOGEMENTS DANS LA RÉSERVE..... 6,

ACCÈS À D'AUTRES PROGRAMMES/ SERVICES À LA RÉSERVE..... 7,

BOURSES/ FONDS/ FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. 8,

SSNA (MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE/ EXAMENS DE LA VUE/SOINS DENTAIRES)..... 9,

DROIT DES AUTOCHTONES (TRAITÉ/ RÉCLAMATION DES TERRES/ PÊCHE/ CHASSE/ RASSEMBLEMENT)..... 10,

AUCUNE RAISON/ PAS IMPORTANT..... 38,

NE SAIT PAS..... 39,

REFUSE..... 40,

OPEN..... 41,

(Q6) Si vous pensez à votre vie actuelle comparativement à ce qu'elle étsit svsnt %562,/ d'obtenir / de retrouver / votre statut d'Indien, quel est le principsl changement qui s'est produit à la suite de %564,/ l'obtention/ la récupération / de votre statut ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE. CODEZ LES RÉPONSES, ACCEPTEZ LES RÉPONSES MULTIPLES)

REDRESSER UN TORT/ CORRIGER UNE INJUSTICE... 87- 1,

SENS D'IDENTITÉ PERSONNELLE..... 2,

CULTURE/ RACINES..... 3,

RETOURNER À LA RÉSERVE/ COMMUNAUTÉ..... 4,

AVANTAGES CONCERNANT LA TAXE DE VENTE..... 5,

ACCÈS À DES LOGEMENTS DANS LA RÉSERVE..... 6,

ACCÈS À D'AUTRES PROGRAMMES/ SERVICES À LA RÉSERVE..... 7,

BOURSES/ FONDS/ FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. 8,

SSNA (MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE/ EXAMENS DE LA VUE/SOINS DENTAIRES)..... 9,

DROIT DES AUTOCHTONES (TRAITÉ/ RÉCLAMATION DES TERRES/ PÊCHE/ CHASSE/ RASSEMBLEMENT)..... 10,

AUCUNE RAISON/ PAS IMPORTANT..... 38,

NE SAIT PAS..... 39,

REFUSE..... 40,

OPEN..... 41,

BLOC d: CODES D'ADHÉSION

POSEZ À TOUS

J'simerais maintenant vous poser quelques questions au sujet des codes d'adhésion. Les codes d'adhésion sont des règlements écrits décrivsnt qui peut ou ne peut devenir membre d'une bande.

(Q7) Savez-vous qu'une bande peut maintenant établir son propre code d'adhésion ?

OUI..... 88- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

SI "OUI" À Q7 PASSEZ À Q8, SINON POSEZ Q7A

(Q7A) Des modifications apportées à la Loi sur les Indiens permettent à une bande d'établir et d'adopter ses propres règlements décrivant qui peut ou ne peut pas devenir membre de la bande.

Avez-vous déjà entendu parler de bandes sutorisées à étsblir leurs propres règlements décrivant qui peut et ne peut pas devenir membre ?

OUI..... 89- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

SI "OUI" À (Q7) OU (Q7A) POSEZ, SINON PASSEZ AU BLOC SUIVANT

(Q8) Avez-vous communiqué avec le bureau de votre bande ou une autre personne pour savoir quel code d'adhésion votre bande pourrait avoir adopté ?

OUI..... 90- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q9) A votre connaissance, la bande auprès de laquelle vous avez été inscrit par le ministère des Affsires indiennes possède-t-elle son propre code d'sdhésion ?

OUI..... 91- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

SI "OUI" À Q9 POSEZ, SINON PASSEZ AU BLOC SUIVANT

(Q10) Avez-vous participé à l'sdoption de ce code d'adhésion, que ce soit en votant ou en assistant à une réunion au cours de laquelle il a été adopté ?

OUI..... 92- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q11) Avez-vous été inscrit svant ou après l'adoption par votre bande de son propre code d'adhésion ?

AVANT..... 93- 1

APRÈS..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q12) A votre connaissance, pouvez-vous devenir membre d'une bande en vertu du code d'adhésion adopté par votre bande ?

OUI..... 94- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ LA QUESTION SUIVANTE AUX PERSONNES INSCRITES ET SUR LA DEMANDE DESQUELLES FIGURENT DES DEMANDEURS MINEURS INSCRITS

(Q13) Vos enfants qui ont été inscrits comme Indiens peuvent-ils devenir membres de la bsnde en vertu du code d'sdhésion adopté par votre bsnde ?

OUI..... 95- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SEULEMENT LA QUESTION AUX PERSONNES INSCRITES ET SUR LA DEMANDE DESQUELLES FIGURENT DES DEMANDEURS MINEURS À QUI LE STATUT D'INDIEN A ÉTÉ REFUSÉ

(Q14) Vos enfants qui n'ont pas le statut d'Indiens peuvent-ils devenir membres de la bande en vertu du code d'adhésion adopté par votre bande ?

OUI..... 96- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

BLOC E: RÉSIDENCE SUR LA RÉSERVE

POSEZ À TOUS

Msintensnt j'aimersis vous poser quelques questions concernant l'habitst d'une réserve.
%587,/ Par réserve, je veux dire soit une réserve ou une terre de la couronne administré par une bande. / /

(Q15) Hsbitez-vous actuellement dsns une %592,/ réserve, c'est-à-dire une réserve ou une terre de la couronne sdministré par une bande / réserve indienne /?

OUI..... 97- 1

NON..... 2

SI "OUI" À LA Q.15, PASSEZ AU BLOC E1, SUIVI DU BLOC G, SI "NON" , PASSEZ AU BLOC E2, SUIVI DU BLOC F.

BLOC E1: DEMANDEZ AUX PERSONNES QUI HABITENT ACTUELLEMENT DANS UNE RÉSERVE.

(Q16) S'agit-il de la réserve %598,/ ou terre de la couronne / / où vous êtes inscrit/e ?

OUI..... 98- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 39

REFUSE..... 40

OPEN..... 41

(Q17) Avez-vous déjà habité en dehors de la réserve %604,/ ou terre de la couronne / / que vous habitez ectuellement ?

OUI..... 99- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| POSEZ SI Q17 "OUI", SI "NON" PASSEZ AU BLOC G (AUTOMATIC FILL (Q19), (Q20), (Q21), (Q22)), SI "NE SAIT PAS" OU "REFUSE" PASSEZ À (Q19) OU (Q20) SI "OUI" À (Q16). |
+----------+

(Q18) Quelle est la dernière année où vous avez habité ailleurs ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE)

AVANT 1970..... 100- 1

ENTRE 1970 ET 1974..... 2

ENTRE 1975 ET 1979..... 3

ENTRE 1980 ET 1984..... 4

1985 ET APRÈS..... 5

NE SAIT PAS..... 6

REFUSE..... 7

+----------+
| POSEZ SI (Q18) "1985 ET APRÈS OU NSP OU REF, SINON PASSEZ À LA Q19 OU Q20 SI "OUI" À Q16 |
+----------+

(Q18A) Est-ce avant ou après avoir %614,/ obtenu/ retrouvé / votre statut que vous avez déménagé dans la réserve où vous habitez actuellement %616,/, c'est-à-dire une réserve ou une terre de le couronne administré par une bande / / ?

AVANT D'AVOIR %620,/
OBTENU/ RETROUVÉ /..... 101- 1

APRÈS AVOIR %624,/
OBTENU/ RETROUVÉ /..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| SI "OUI" À Q16, PASSEZ À LA (Q20) SANS POSER LA (Q19), SINON POSEZ LA (Q19) |
+----------+

(Q19) Avez-vous déjà vécu dans la réserve %632,/ ou sur une terre de la couronne / / où vous êtes inscrit/e ?

OUI..... 102- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q20) Visites ou vacances mises à part, avez-vous vécu dans une réserve %638,/ ou sur une terre de la couronne / / quand vous étiez jeune, c'est-à-dire avant l'âge de 18 ans ?

OUI..... 103- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| POSEZ SI "OUI" À LA Q20, SINON PASSEZ À LA Q22 |
+----------+

(Q21) Combien d'années en tout avez-vous vécu dans une réserve %646,/ ou sur une terre de la couronne administrée par une bande / / avant l'âge de 18 ans ?
Veuillez compter toutes les années où vous avez vécu dans une réserve %648,/ ou sur une terre de la couronne / / pendant six mois ou plus.

+--+--+ 104-

(Q22) Combien d'années en tout avez-vous vécu dans une réserve %654,/ ou sur une terre de le couronne administrée par une bande / / depuis l'âge de 18 ans ? Veuillez compter toutes les années où vous avez vécu dens une réserve %656,/ ou sur une terre de la couronne / / pendant six mois ou plus.

+--+--+ 105-

+----------+
| APRÈS LE BLOC E1, PASSEZ AU BLOC G |
+----------+

+----------+
| BLOC E2: POSEZ À TOUTES LES PERSONNES QUI N'HABITENT PAS ACTUELLEMENT UNE RÉSERVE |
+----------+

(Q23) Quelle distance y a-t-il entre l'endroit où vous habitez ectuellement et la réserve %665,/ ou la terre de la couronne / / où vous êtes inscrit/e ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE)

MOINS DE 25 KILOMETRES OU
15 MILLES..... 106- 1

DE 25 À 49 KILOMETRES OU
DE 15 À 30 MILLES..... 2

DE 50 À 99 KILOMETRES OU
DE 31 À 61 MILLES..... 3

DE 100 À 199 KILOMETRES
OU DE 62 À 123 MILLES.... 4

DE 200 À 299 KILOMETRES
OU DE 124 À 185 MILLES... 5

300 KILOMETRES OU PLUS,
OU 186 MILLES OU PLUS.... 6

NE SAIT PAS..... 7

REFUSE..... 8

(Q24) Avez-vous DÉJÀ habité dans une réserve %669,/, c'est-à-dire une réserve ou une terre de le couronne administré per une bande/ /?

OUI..... 107- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| POSEZ SI (Q24) "OUI", SINON PASSEZ AU BLOC SUIVANT |
+----------+

(Q25) Avez-vous déjà vécu dans la réserve %675,/ ou terre de le couronne / / où vous êtes inscrit/e ?

OUI..... 108- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q26) Avez-vous vécu dans une réserve %679,/ ou sur une terre de la couronne / / quend vous étiez jeune, c'est-à-dire avant l'âge de 18 ans ?

OUI..... 109- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| POSEZ SI (Q26) "OUI" , SINON PASSEZ À LA Q28 |
+----------+

(Q27) Combien d'années en tout avez-vous vécu dans une réserve %687,/ ou sur une terre de la couronne administrée par une bande / / avant l'âge de 18 ans ?
Veuillez compter toutes les années où vous avez vécu dans une réserve %689,/ ou sur une terre de la couronne / / pendant six mois ou plus.

+--+--+ 110-

(Q28) Avez-vous vécu dans une réserve %693,/ ou sur une terre de le couronne / / depuis l'âge de 18 ans?

OUI..... 111- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| POSEZ SI (Q28) "OUI" , SINON PASSEZ AU PROCHAIN BLOC |
+----------+

(Q29) Combien d'années en tout avez-vous vécu dans une réserve %701,/ ou sur une terre de le couronne administrée par une bande/ / depuis l'âge de 18 ans ?
Veuillez compter toutes les années où vous avez vécu dans une réserve %703,/ ou sur une terre de la couronne / / pendant six mois ou plus .

+--+--+ 112-

+----------+
| BLOC F: RETOUR À LA RÉSERVE (NE POSEZ PAS CETTE SECTION AUX PERSONNES QUI HABITENT DÉJÀ LA RÉSERVE) |
+----------+

(Q30) Idéalement, aimeriez-vous habiter dans une réserve %711,/, c'est-à-dire une réserve ou une terre de la couronne administré par une bande/ /?

OUI..... 113- 1

OUI CONDITIONNEL..... 2

NON..... 3

NON CONDITIONNEL..... 4

NE SAIT PAS..... 5

REFUSE..... 6

(Q31) Y a-t-il quelque possibilité que vous retourniez dans une réserve %715,/ ou sur une terre de la couronne / / un jour ou l'autre dans l'avenir ?

OUI..... 114- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+---+
| SI "NON" À LA Q31 POSEZ (Q34) À (Q38) ET PASSEZ AU BLOC SUIVANT, SI REFUSE PASSEZ À (Q34), POSEZ À TOUS LES AUTRES |
+---+

(Q32) Quand cela pourrait-il se produire ?

(SI LA RÉPONSE N'EST PAS DONNÉE EN ANNÉE, SONDEZ.)

Dans combien d'années à partir de maintenant ?

5 ANS OU MOINS..... 115- 1

DE 6 À 10 ANS..... 2

DE 11 À 15 ANS..... 3

DE 16 À 20 ANS..... 4

DE 21 À 25 ANS..... 5

DE 26 À 30 ANS..... 6

DE 31 À 35 ANS..... 7

DE 36 À 40 ANS..... 8

41 ANS OU PLUS..... 9

NE SAIT PAS..... 10

REFUSE..... 11

(Q33) Aimeriez-vous habiter dans la réserve %725,/ ou terre de la couronne / / où %727,/ vous avez été inscrit(e) / votre statut a été rétabli(e) / par le ministère des Affaires indiennes ou dans la réserve %729,/ ou sur une terre de la couronne administrée par une / d'une / autre bande ?

BANDE OÙ IL/ELLE EST INSCRIT(E)..... 116- 1

AUTRE BANDE..... 2

CELA DÉPEND..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

+---+
| POSEZ À TOUS |
+---+

(Q34) Y a-t-il quelque chose au sujet de la réserve %733,/ ou terre de la couronne administrée par une bande / / qui rendrait votre vie difficile à vivre ?

OUI..... 117- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+---+
| POSEZ SI (Q34) "OUI", SINON PASSEZ À LA (Q36) |
+---+

(Q35) Qu'est-ce qui rendrait votre vie difficile à vivre à cet endroit ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE. CODEZ LES RÉPONSES, ACCEPTEZ LES RÉPONSES MULTIPLES)

SENS D'IDENTITÉ PERSONNELLE/ D'APPARTENANCE..... 118- 1,

CULTURE/ DIVERTISSEMENT/ ACTIVITÉ..... 2,

CONDITIONS ÉCONOMIQUES/ EMPLOI..... 3,

LOGEMENTS DISPONIBLES.... 4,

ATTITUDES À L'ÉGARD DES PERSONNES INSCRITES EN VERTU DE LA LOI C-31..... 5,

CODES D'ADHÉSION / RÈGLEMENTS..... 6,

RÈGLEMENT/ ARRETÉ MUNICIPAL CONCERNANT LA RÉSIDENCE..... 7,

INTÉGRATION DES ENFANTS.. 8,

INTÉGRATION DU CONJOINT.. 9,

APPLICATION DES RÈGLEMENTS (ADHÉSION, RÉSIDENCE, AUTRES) AUX ENFANTS..... 10,

APPLICATION DES RÈGLEMENTS (ADHÉSION, RÉSIDENCE, AUTRES) AU CONJOINT..... 11,

NE SAIT PAS..... 39,

REFUSE..... 40,

OPEN..... 41,

(Q36) Y a-t-il quelque chose dans votre vie actuellement, qui rendrait difficile votre déménagement dans une réserve %743. / ou sur une terre de la couronne / si vous le vouliez?

OUI..... 119- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+---+
| POSEZ SI "OUI" À Q36, SINON PASSEZ À Q38 |
+---+

(Q37) Qu'est-ce qui rendrait difficile votre déménagement ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE. CODEZ LES RÉPONSES, ACCEPTEZ LES RÉPONSES MULTIPLES)

EMPLOI..... 120- 1,

PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON/ PROPRIÉTÉ..... 2,

MARIAGE/ CONJOINT..... 3,

ENFANTS..... 4,

AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE..... 5,

AMIS..... 6,

DIVERTISSEMENT/ ACTIVITÉS 7,

NE SAIT PAS..... 39,

REFUSE..... 40,

OPEN..... 41,

+---+
| POSEZ SEULEMENT AUX PERSONNES DONT LA DEMANDE INDIQUE QUE LE STATUT D'INDIENS A ÉTÉ REFUSÉ À LEURS ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS LE 30 SEPTEMBRE 1989. LES AUTRES PASSENT À LA Q39. |
+---+

(Q38) À votre connaissance, votre bande permettrait-elle à vos enfants qui n'ont pas le statut d'Indiens d'habiter dans la réserve %755,/, c'est-à-dire une réserve ou une terre de la couronne administré par une bande/ /?

OUI..... 121- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+---+
| SI "NON" À Q30 ET Q31 PASSEZ AU BLOC SUIVANT, POSEZ POUR LES AUTRES |
+---+

(Q39) En supposant que vous voudriez déménager dans une réserve %761,/ ou sur une terre de la couronne / /, vous serait-il facile ou difficile d'y trouver un logement ?
(SONDEZ:) Serait-ce modérément facile/difficile ou très facile/ difficile ?

TRÈS FACILE..... 122- 1

MODÉRÉMENT FACILE..... 2

MODÉRÉMENT DIFFICILE..... 3

TRÈS DIFFICILE..... 4

NE SAIT PAS..... 5

REFUSE..... 6

(Q40) Certaines bandes construisent des maisons ou des appartements pour les résidents de la réserve et les louent aux membres des bandes. Si vous déménagiez dans une réserve %765,/ ou sur une terre de la couronne / /, habiteriez-vous dans une maison ou un appartement construit par la bande ?

OUI..... 123- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+---+
| POSEZ SI "NON" À LA Q40, AUTREMENT PASSEZ À Q41 |
+---+

(Q40A) où habiteriez-vous ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE. CODEZ LA RÉPONSE)

LOUERAIS UNE MAISON DE QUELQU'UN D'AUTRE QUE LA BANDE..... 124- 1

ACHÈTERAIS UNE MAISON.... 2

CONSTRUIRAIS MA PROPRE MAISON..... 3

HABITERAIS AVEC UN PARENT 4

HABITERAIS AVEC UN AMI... 5

NE SAIT PAS..... 39

REFUSE..... 40

OPEN..... 41

(Q41) Depuis que vous avez %777,/ obtenu / retrouvé / la statut d'Indien, avez-vous discuté avec des amis ou des parants qui habitent dans la réserve %779,/ ou terre de la couronne / / des possibilités de logement qui existent pour vous dans la réserve %781,/ ou sur une terre de la couronne administrée par une bande/ /?

OUI..... 125- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q42) Depuis que vous avez demandé %785,/ d'obtenir / de retrouver/ le statut d'Indien, avez-vous communiqué avec le bureau de votre bande que ce soit pour vous renseigner sur les logements que votre bande pourrait vous fournir ou pour présenter une demande en vue d'obtenir une maison ou un appartement ?

OUI..... 126- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI (Q42) "OUI",SINON PASSEZ AU PROCHAIN BLOC

(Q43) Avez-vous présenté une demande à votre bande en vue d'obtenir une maison ou un appartenant ?

OUI..... 127- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI (Q43) "OUI", SINON PASSEZ AU PROCHAIN BLOC

(Q44) Actuellement, votre nom est-il inscrit sur une liste d'attente pour une maison ou un appartement fourni par la bande?

OUI..... 128- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

SI (Q44) "NON" PASSEZ AU PROCHAIN BLOC, SINON POSEZ

(Q45) Combien d'années prévoyez-vous attendra avant de pouvoir obtanir une maison ou un appartement ?

+--+--+ 129-

BLOC G: SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS

POSEZ À TOUS

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions au sujet des prestations médicales.

(Q46) Êtes-vous au courant que les médicaments qui vous sont prescrits par un médecin sont couverts par un programme gouvarnamental pour les Indiens inscrits ?

OUI..... 130- 1

NON..... 2

AUTRES RÉPONSES..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

SI (Q46) "OUI" PASSEZ À (Q48), SINON POSEZ

(Q47) Si vous pouvez prouver qua vous êtes un Indien inscrit, souvent vous n'auraz pas à payer les médicaments. Le coût en sera assumé par le programme. Si vous avez à les payer, vous pouvez réclamer un remboursement du programme.
Avez-vous antendu parler d'un programme qui fournit les médicaments prescrits par ordonnance aux Indiens inscrits ?

OUI..... 131- 1

NON..... 2

AUTRES RÉPONSES..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

POSEZ À TOUS

(Q48) Êtas-vous au courant que le même programme couvre les visites au dentiste ?

OUI..... 132- 1

NON..... 2

AUTRES RÉPONSES..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

(Q49) Êtes-vous au courant que le même programme couvre aussi les verres et les montures de lunettes ?

OUI..... 133- 1

NON..... 2

AUTRES RÉPONSES..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

POSEZ (Q50) AUX PERSONNES DONT LE DOSSIER N'INDIQUE PAS D'ENFANTS INSCRITS,
POSEZ Q50A AUX PERSONNES DONT LE DOSSIER INDIQUE DES ENFANTS INSCRITS

COMPUTED VARIABLE FOR (Q50 1)/(Q50 2)/(Q50 3)

After you had been registered/your status had been restored in Month/Year..... 134- 1

After you had applied, but while you were waiting to be registered/ have your status restored 2

Before you applied to be registered/have your status restored in Month/Year..... 3

DON'T KNOW/NOT SURE AS TO TIMING..... 4

NEVER/HAVE NEVER BEEN PRESCRIBED MEDICINE..... 5

REFUSED..... 6

%804,/ Q50 Voulez-vous revenir à la dernière fois que vous avez obtenu des médicaments qui vous avaient été prescrits par un médecin./ Q50A Voulez-vous revenir à la dernière fois que vous avez obtenu des médicaments prescrits par un médecin soit pour vous ou pour l'un de vos enfants qui ont été inscrits./ Était-ce après avoir %806,/ obtenu / ratrouvé / votre statut d'Indien en %89. %90.?

OUI..... 135- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS/ N'EST PAS SÛRE DE LA DATE..... 3

JAMAIS/ NE S'EST JAMAIS FAIT PRESCRIRE DE MÉDICAMENTS..... 4

REFUSE..... 5

POSEZ SI "NON"

%814,/ Q50 Voulez-vous revenir à la dernière fois que vous avez obtenu des médicaments qui vous avaient été prescrits par un médecin./ Q50A Voulez-vous revenir à la dernière fois que vous avez obtenu des médicaments prescrits par un médecin soit pour vous ou pour l'un de vos enfants qui ont été inscrits./ Était-ce après avoir présenté votre demande mais pendant que vous attendiez %816,/ d'obtenir / de retrouver / votre statut d'Indien ?

OUI..... 136- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS/ N'EST PAS SÛRE DE LA DATE..... 3

JAMAIS/ NE S'EST JAMAIS FAIT PRESCRIRE DE MÉDICAMENTS..... 4

REFUSE..... 5

POSEZ SI "NON"

%824./ Q50 Voulez-vous revenir à la dernière fois que vous avez obtenu des médicaments qui vous avaient été prescrits par un médecin./ Q50A Voulez-vous revenir à la dernière fois que vous avez obtenu des médicaments prescrits par un médecin soit pour vous ou pour l'un de vos enfants qui ont été inscrits./ Était-ce avant de présenter votre demande en vue %826,/ d'obtenir / de retrouver / votre statut d'Indien en %89. %90.?

OUI..... 137- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS/ N'EST PAS SÛRE DE LA DATE..... 3

JAMAIS/ NE S'EST JAMAIS FAIT PRESCRIRE DE MÉDICAMENTS..... 4

REFUSE..... 5

SI "APRÈS AVOIR PRÉSENTÉ VOTRE DEMANDE, MAIS PENDANT QUE VOUS ATTENDIEZ LA DÉCISION (Q50) OU (Q50A), PASSEZ À LA Q55 SI "AVANT DE PRÉSENTER VOTRE DEMANDE" OU " JAMAIS/ NE S'EST JAMAIS FAIT PRESCRIRE DE MÉDICAMENT", PASSE AU BLOC SUIVANT, POSEZ POUR LES AUTRES

(Q51) Quand vous vous êtes procuré les médicaments, les avez-vous payés ou vous ont-ils été fournis gratuitement ?

JE LES AI PAYÉS..... 138- 1

GRATUITEMENT..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI (Q51) "JE LES AI PAYÉS" SI "GRATUITEMENT" POSEZ (Q54) ET PASSEZ AU PROCHAION BLOC, LES AUTRES PASSENT AU PROCHAIN BLOC

(Q52) Avez-vous présenté une demende de remboursement pour ces médicaments au programme du gouvernement, le programme des services de santé non assurés ?

OUI..... 139- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI (Q52) "NON", SINON PASSEZ AU PROCHAIN BLOC

(Q53) Pourquoi n'avez-vous pas présenté de demande de remboursement ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE. CODEZ LES RÉPONSES, ACCEPTEZ LES RÉPONSES MULTIPLES)

PAS DE RECU/ RECU PERDU.. 140- 1,

PAS AU COURANT QU'IL Y AVAIT DROIT..... 2,

POSSÈDE UNE AUTRE COUVERTURE..... 3,

A L'INTENTION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE.... 4,

CELA NE VAUT PAS LA PEINE/ DIFFICULTÉ ADMINISTRATIVE..... 5,

NE SAIT PAS..... 39,

REFUSE..... 40,

OPEN..... 41,

POSEZ SI (Q51) " GRATUITEMENT" ET PASSEZ ENSUITE AU PROCHAIN BLOC

(Q54) A votre connaissance, les médicaments vous ont-ils été fournis gratuitement en vertu du programme du gouvernement qui couvre les médicaments prescrits par ordonnence eux Indiens inscrits ?

OUI..... 141- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI (Q50) OU (Q50A) "APRÈS AVOIR PRÉSENTÉ UNE DEMANDE, MAIS PENDANT QUE VOUS ATTENDIEZ LA DÉCISION", LES AUTRES PASSENT AU PROCHAIN BLOC

(Q55) Pendant que vous ettendiez le decision sur votre statut entre %86. %87. et %89. %90., avez-vous payé des médicaments prescrits %859,/ pour vous / soit pour vous ou pour l'un de vos enfants qui ont été inscrits / ?

OUI..... 142- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI (Q55) "OUI", LES AUTRES PASSENT AU PROCHAIN BLOC

(Q56) On peut réclemer un remboursement de l'ergent dépensé pour ces médicaments en vertu du programme du gouvernement qui s'eppelle Services de santé non essurés. Avez-vous réclemé un remboursement, en vertu de ce progremme, de l'argent que vous aviez dépensé pour des médicaments sur ordonnance pendant que vous attendiez d'avoir %865,/ obtenu / retrouvé / votre statut ?

OUI..... 143- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI Q56 "NON", LES AUTRES PASSENT AU PROCHAIN BLOC

(Q57) Pouvez-vous me dire pourquoi vous n'avez pas adressé de demende de remboursement en vertu de ce programme pour l'argent que vous avez dépensé pour les médicaments ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE. CODEZ LES RÉPONSES, ACCEPTEZ LES RÉPONSES MULTIPLES)

PAS DE RECU/ RECU PERDU.. 144- 1,

PAS AU COURANT QU'IL Y AVAIT DROIT..... 2,

POSSÈDE UNE AUTRE COUVERTURE..... 3,

A L'INTENTION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE.... 4,

CELA N'EN VAUT PAS LA PEINE/ DIFFICULTÉ ADMINISTRATIVE..... 5,

NE SAIT PAS..... 39,

REFUSE..... 40,

OPEN..... 41,

BLOC H: ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

POSEZ À TOUS

Passons meintenant à quelques questions au sujet de l'éducation.

(Q58) Êtes-vous eu courant que les indiens inscrits qui fréquentent le collège ou l'université peuvent obtenir de l'eide finencière ?

OUI..... 145- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

SI "OUI" PASSEZ À LA (Q60) , SINON POSEZ

(Q59) Cette aide financière prend la forme de subventions eccordées aux Indiens inscrits qui ont été admis dens un collège ou une université. Pour obtenir ces subventions, les gens présentent une demende au ministère des Affeires indiennes ou, dans certains cas, à leur Conseil de bande ou de tribu. Avez-vous déjà entendu parler de ces subventions ?

OUI..... 146- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ À TOUS

(Q60) Avez-vous fréquenté un collège ou l'université à temps plein ou à temps partiel depuis que vous avez %880,/ obtenu/ retrouvé/ votre statut en %89. %90. ?

OUI..... 147- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI (Q60) "OUI" , SINON PASSEZ AU BLOC SUIVANT

(Q61) Je vais vous lire une liste des années universitaires depuis 1985. Veuillez me dire, pour chacune, si vous étiez étudiant à plein temps, étudiant à temps partiel ou si vous ne fréquentiez ni le collège ni l'université ?
1985/86

ÉTUDIANT À PLEIN TEMPS... 148- 1

ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL. 2

NE FRÉQUENTAIT PAS..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

+----------+
| POSEZ SI FRÉQUENTAIT UN COLLÈGE OU L'UNIVERSITÉ |
+----------+

(Q62) Au cours de 1985/86 , avez-vous reçu de l'aide financière pour l'enseignement supérieur en tant qu'Indien inscrit ?

OUI..... 149- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q61) Je vais vous lire une liste des années universitaires depuis 1985. Veuillez me dire, pour chacune, si vous étiez étudiant à plein temps, étudiant à temps partiel ou si vous ne fréquentiez ni le collège ni l'université ?
1986/87

ÉTUDIANT À PLEIN TEMPS... 150- 1

ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL. 2

NE FRÉQUENTAIT PAS..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

+----------+
| POSEZ SI FRÉQUENTAIT UN COLLÈGE OU L'UNIVERSITÉ |
+----------+

(Q62) Au cours de 1986/87 , avez-vous reçu de l'aide financière pour l'enseignement supérieur en tant qu'Indien inscrit ?

OUI..... 151- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q61) Je vais vous lire une liste des années universitaires depuis 1985. Veuillez me dire, pour chacune, si vous étiez étudiant à plein temps, étudiant à temps partiel ou si vous ne fréquentiez ni le collège ni l'université ?
1987/88

ÉTUDIANT À PLEIN TEMPS... 152- 1

ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL. 2

NE FRÉQUENTAIT PAS..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

+----------+
| POSEZ SI FRÉQUENTAIT UN COLLÈGE OU L'UNIVERSITÉ |
+----------+

(Q62) Au cours de 1987/88 , avez-vous reçu de l'aide financière pour l'enseignement supérieur en tant qu'Indien inscrit ?

OUI..... 153- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q61) Je vais vous lire une liste des années universitaires depuis 1985. Veuillez me dire, pour chacune, si vous étiez étudiant à plein temps, étudiant à temps partiel ou si vous ne fréquentiez ni le collège ni l'université ?
1988/89

ÉTUDIANT À PLEIN TEMPS... 154- 1

ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL. 2

NE FRÉQUENTAIT PAS..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

+----------+
| POSEZ SI FRÉQUENTAIT UN COLLÈGE OU L'UNIVERSITÉ |
+----------+

(Q62) Au cours de 1988/89 , avez-vous reçu de l'aide financière pour l'enseignement supérieur en tant qu'Indien inscrit ?

OUI..... 155- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q61) Je vais vous lire une liste des années universitaires depuis 1985. Veuillez me dire, pour chacune, si vous étiez étudiant à plein temps, étudiant à temps partiel ou si vous ne fréquentiez ni le collège ni l'université ?
1989/90

ÉTUDIANT À PLEIN TEMPS... 156- 1

ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL. 2

NE FRÉQUENTAIT PAS..... 3

NE SAIT PAS..... 4

REFUSE..... 5

+----------+
| POSEZ SI FRÉQUENTAIT UN COLLÈGE OU L'UNIVERSITÉ |
+----------+

(Q62) Au cours de 1989/90 , avez-vous reçu de l'aide financière pour l'enseignement supérieur en tant qu'Indien inscrit ?

OUI..... 157- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| BLOC I: EDUCATION |
+----------+

+----------+
| POSEZ À TOUS |
+----------+

(Q63) Avez-vous un diplôme d'école secondaire ?

OUI..... 158- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| SI (Q63) "OUI" ET (Q60) "OUI" , NE POSEZ PAS (Q64), LE CODE "OUI" SERA ASSIGNÉ (Q64) ET PASSEZ AU BLOC SUIVANT, POSEZ SI (Q63) "OUI" MAIS (Q60) N'EST PAS "OUI", LES AUTRES PASSENT AU BLOC SUIVANT |
+----------+

(Q64) Avez-vous déjà fréquenté un collège (cégep) ou l'université ?

OUI..... 159- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| BLOC J : FOYER ET COMPOSITION DU FOYER |
+----------+

+----------+
| POSEZ À TOUS |
+----------+

+----------+
| Voici maintenant quelques questions concernant votre lieu de résidence. |
+----------+

(Q65) Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement ?

PROPRIÉTAIRE..... 160- 1

LOCATAIRE..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

(Q66) Habitez-vous dans .. ?
(LISEZ LA LISTE)

Une maison unifamiliale.. 161- 1

Une maison jumelé..... 2

Une maison de ville/ en rangée..... 3

Un duplex ou un triplex.. 4

Un appartement..... 5

Un Condominium (copropriété)..... 6

Un logement..... 7

Ou un autre type d'habitation..... 8

NE SAIT PAS..... 9

REFUSE..... 10

+----------+
| POSEZ SI (Q66) "AUTRE TYPE D'HABITATION" , SINON PASSEZ À Q67 |
+----------+

(Q66A) Pourriez-vous décrire cette habitation ?
(NE LISEZ PAS LA LISTE)

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE / AUTRE HABITATION POUR ÉTUDIANT..... 162- 1

MAISON DE RETRAITE/ RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

AUTRE INSTITUTION..... 3

NE SAIT PAS..... 39

REFUSE..... 40

OPEN..... 41

(NE PAS POSEZ. INSCRIVEZ LE CODE D'APRÈS L'INTERVIEW
(Q67) SEXE ?

HOMME..... 163- 1

FEMME..... 2

J'aimersis maintenant vous poser quelques questions au sujet du statut des personnes qui habitent avec vous. ces renseignements ne serviront qu'à des fins statistiques.

(Q68) Y compris vous-même, combien y a-t-il de personnes de plus de 18 ans dsns votre foyer ?

+--+--+ 164-

POSEZ SI (Q68) DEUX OU PLUS, SINON PASSEZ À (Q74)

(Q69) %915,/ L'une de ces personnes / Cette autre personne / est-elle votre %917,/ mari / femme / ou votre conjoint(e) de droit commun ?

OUI..... 165- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI (Q69) "OUI" , SINON PASSEZ À Q74

(Q70) Votre %923,/ mari est-il un indien inscrit ? / femme est-elle une indienne inscrite ? /

OUI..... 166- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

SI (Q74) "OUI" PASSEZ À (Q74), SINON POSEZ

(Q71) Votre %929,/ mari est-il un indien non inscrit, /femme est-elle une indienne non inscrite, / c'est-à-dire une personne dont les sncêtres sont Indiens mais qui n'est pss inscrite auprès du ministère des Affsires indiennes ?

OUI..... 167- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

SI (Q71) "NON" PASSEZ À (Q74), SINON POSEZ

(Q72) A votre connaisssnce, votre %935,/ mari a-t-il / femme a-t-elle / demandé d'obtenir ou retrouvé le statut d'Indien ?

OUI..... 168- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI (Q72) "OUI" , SINON PASSEZ À Q74

(Q73) Le ststut d'Indien a-t-il été refusé à votre %943,/ msri / femme / ou attend- %945,/il /elle / encore la décision?

STATUT REFUSÉ..... 169- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ À TOUS

(Q74) Psrmi les personnes de votre foyer, combien y s-t-il d'enfants de moins de 18 sns?

+--+--+--+ 170-

POSEZ SI UN OU PLUS À (Q74), SINON PASSEZ AU BLOC SUIVANT.

POSEZ SEULEMENT SI UN ENFANT À (Q74), SI PLUS D'UN ENFANT PASSEZ À LA PRÉSENTATION AVANT LE DEUXIEME (Q75).

(Q75) Quel est le lien de parenté de cet enfant svec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE..... 171- 1

GENDRE/BRU..... 2

NIECE/NEVEU..... 3

PETIT-FILS/PETITE-FILLE.. 4

AUTRE PARENT..... 5

AUCUN LIEN DE PARENTÉ.... 6

NE SAIT PAS..... 7

REFUS..... 8

(Q76) Cet enfsnt est-il Indien inscrit?

OUI..... 172- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC SUIVANT.

(Q77) À votre connaisssnce, a-t-on demsndé le ststut d'Indien pour cet enfant ?

OUI..... 173- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC SUIVANT.

(Q78) Le ststut d'Indien s-t-il été refusé à cet/cette enfant ou attend-il/elle encore une décision?

STATUT REFUSÉ..... 174- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI DEUX ENFANTS OU PLUS À (Q74), SINON PASSEZ AU BLOC SUIVANT.

%982,/ En commencsnt par le plus âgé des enfsnts (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... / J'simersis msintensnt parler de l'enfsnt / %984,/ le plus jeune / / %986,/ le plus âgé après celui-là / / %988,/ (DEUXIÈME ENFANT). / / %990,/ (TROISIÈME ENFANT). / / %992,/ (QUATRIÈME ENFANT). / / %994,/ (CINQUIÈME ENFANT). / / %996,/ (SIXIÈME ENFANT). / / %998,/ (SEPTIÈME ENFANT). / / %1000,/ (HUITIÈME ENFANT). / / %1002,/ (NEUVIÈME ENFANT). / / %1004,/ (DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de psrenté %1027,/ de ce deuxième / / %1029,/ de ce troisième / / %1031,/ de ce quatrième / / %1033,/ de ce cinquième / / %1035,/ de ce sixième / / %1037,/ de ce septième / / %1039,/ de ce huitième / / %1041,/ de ce neuvième / / %1043,/ de ce dixième / / %1045,/ du plus jeune enfant / enfsnt le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE..... 175- 1

GENDRE/BRU..... 2

NIECE/NEVEU..... 3

PETIT-FILS/PETITE-FILLE.. 4

AUTRE PARENT..... 5

AUCUN LIEN DE PARENTÉ.... 6

NE SAIT PAS..... 7

REFUS..... 8

(Q76) %1067,/ Ce deuxième / / %1069,/ Ce troisième / / %1071,/ Ce quatrième / / %1073,/ Ce cinquième / / %1075,/ Ce sixième / / %1077,/ Ce septième / / %1079,/ Ce huitième / / %1081,/ Ce neuvième / / %1083,/ Ce dixième / / %1085,/ Le plus jeune enfsnt / enfant le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI..... 176- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissance, a-t-on demandé le statut d'Indien pour %1109,/ ce deuxième / / %1111,/ ce troisième / / %1113,/ ce quatrième / / %1115,/ ce cinqième / / %1117,/ ce sixième / / %1119,/ ce septième / / %1121,/ ce huitième / / %1123,/ ce neuvième / / %1125,/ ce dixième / / %1127,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI..... 177- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien a-t-il été refusé %1151,/ à ce deuxième / / %1153,/ à ce troisième / / %1155,/ à ce quatrième / / %1157,/ à ce cinquième / / %1159,/ à ce sixième / / %1161,/ à ce septième / / %1163,/ à ce huitième / / %1165,/ à ce neuvième / / %1167,/ à ce dixième / / %1169,/ au plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ..... 178- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

%1197,/ En commencant par le plus âgé des enfants (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... / J'aimerais maintenant parler de l'enfant / %1199,/ le plus jeune / / %1201,/ le plus âgé après celui-là / / %1203,/
(DEUXIÈME ENFANT). / / %1205,/
(TROISIÈME ENFANT). / / %1207,/
(QUATRIÈME ENFANT). / / %1209,/
(CINQUIÈME ENFANT). / / %1211,/
(SIXIÈME ENFANT). / / %1213,/
(SEPTIÈME ENFANT). / / %1215,/
(HUITIÈME ENFANT). / / %1217,/
(NEUVIÈME ENFANT). / / %1219,/
(DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de parenté %1242,/ de ce deuxième / / %1244,/ de ce troisième / / %1246,/ de ce quatrième / / %1248,/ de ce cinquième / / %1250,/ de ce sixième / / %1252,/ de ce septième / / %1254,/ de ce huitième / / %1256,/ de ce neuvième / / %1258,/ de ce dixième / / %1260,/ du plus jeune enfant / enfant le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE..... 179- 1

GENDRE/BRU..... 2

NIECE/NEVEU..... 3

PETIT-FILS/PETITE-FILLE.. 4

AUTRE PARENT..... 5

AUCUN LIEN DE PARENTÉ.... 6

NE SAIT PAS..... 7

REFUS..... 8

(Q76) %1282,/ Ce deuxième / / %1284,/ Ce troisième / / %1286,/ Ce quatrième / / %1288,/ Ce cinquième / / %1290,/ Ce sixième / / %1292,/ Ce septième / / %1294,/ Ce huitième / / %1296,/ Ce neuvième / / %1298,/ Ce dixième / / %1300,/ Le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI..... 180- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissance, a-t-on demandé le statut d'Indien pour %1324,/ ce deuxième / / %1326,/ ce troisième / / %1328,/ ce quatrième / / %1330,/ ce cinqième / / %1332,/ ce sixième / / %1334,/ ce septième / / %1336,/ ce huitième / / %1338,/ ce neuvième / / %1340,/ ce dixième / / %1342,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI..... 181- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien a-t-il été refusé %1366,/ à ce deuxième / / %1368,/ à ce troisième / / %1370,/ à ce quatrième / / %1372,/ à ce cinquième / / %1374,/ à ce sixième / / %1376,/ à ce septième / / %1378,/ à ce huitième / / %1380,/ à ce neuvième / / %1382,/ à ce dixième / / %1384,/ au plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ..... 182- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

%1412,/ En commencant par le plus âgé des enfants (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... / J'aimerais maintenant parler de l'enfant / %1414,/ le plus jeune / / %1416,/ le plus âgé après celui-là / / %1418,/
(DEUXIÈME ENFANT). / / %1420,/
(TROISIÈME ENFANT). / / %1422,/
(QUATRIÈME ENFANT). / / %1424,/
(CINQUIÈME ENFANT). / / %1426,/
(SIXIÈME ENFANT). / / %1428,/
(SEPTIÈME ENFANT). / / %1430,/
(HUITIÈME ENFANT). / / %1432,/
(NEUVIÈME ENFANT). / / %1434,/
(DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de parenté %1457,/ de ce deuxième / / %1459,/ de ce troisième / / %1461,/ de ce quatrième / / %1463,/ de ce cinquième / / %1465,/ de ce sixième / / %1467,/ de ce septième / / %1469,/ de ce huitième / / %1471,/ de ce neuvième / / %1473,/ de ce dixième / / %1475,/ du plus jeune enfant / enfant le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE..... 183- 1

GENDRE/BRU..... 2

NIECE/NEVEU..... 3

PETIT-FILS/PETITE-FILLE.. 4

AUTRE PARENT..... 5

AUCUN LIEN DE PARENTÉ.... 6

NE SAIT PAS..... 7

REFUS..... 8

(Q76) %1497,/ Ce deuxième / / %1499,/ Ce troisième / / %1501,/ Ce quatrième / / %1503,/ Ce cinquième / / %1505,/ Ce sixième / / %1507,/ Ce septième / / %1509,/ Ce huitième / / %1511,/ Ce neuvième / / %1513,/ Ce dixième / / %1515,/ Le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI..... 184- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissance, a-t-on demandé le statut d'Indien pour %1539,/ ce deuxième / / %1541,/ ce troisième / / %1543,/ ce quatrième / / %1545,/ ce cinqième / / %1547,/ ce sixième / / %1549,/ ce septième / / %1551,/ ce huitième / / %1553,/ ce neuvième / / %1555,/ ce dixième / / %1557,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI..... 185- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien a-t-il été refusé %1581,/ à ce deuxième / / %1583,/ à ce troisième / / %1585,/ à ce quatrième / / %1587,/ à ce cinquième / / %1589,/ à ce sixième / / %1591,/ à ce septième / / %1593,/ à ce huitième / / %1595,/ à ce neuvième / / %1597,/ à ce dixième / / %1599,/ au plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ..... 186- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

%1627,/ En commencant par le plus âgé des enfants (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... / J'aimerais maintenant parler de l'enfant / %1629,/ le plus jeune / / %1631,/ le plus âgé après celui-là / / %1633,/ (DEUXIÈME ENFANT). / / %1635,/ (TROISIÈME ENFANT). / / %1637,/ (QUATRIÈME ENFANT). / / %1639,/ (CINQUIÈME ENFANT). / / %1641,/ (SIXIÈME ENFANT). / / %1643,/ (SEPTIÈME ENFANT). / / %1645,/ (HUITIÈME ENFANT). / / %1647,/ (NEUVIÈME ENFANT). / / %1649,/ (DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de parenté %1672,/ de ce deuxième / / %1674,/ de ce troisième / / %1676,/ de ce quatrième / / %1678,/ de ce cinquième / / %1680,/ de ce sixième / / %1682,/ de ce septième / / %1684,/ de ce huitième / / %1686,/ de ce neuvième / / %1688,/ de ce dixième / / %1690,/ du plus jeune enfant / enfant le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE	187-	1
GENDRE/BRU		2
NIECE/NEVEU		3
PETIT-FILS/PETITE-FILLE		4
AUTRE PARENT		5
AUCUN LIEN DE PARENTÉ		6
NE SAIT PAS		7
REFUS		8

(Q76) %1712,/ Ce deuxième / / %1714,/ Ce troisième / / %1716,/ Ce quatrième / / %1718,/ Ce cinquième / / %1720,/ Ce sixième / / %1722,/ Ce septième / / %1724,/ Ce huitième / / %1726,/ Ce neuvième / / %1728,/ Ce dixième / / %1730,/ Le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI	188-	1
NON		2
NE SAIT PAS		3
REFUSE		4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissance, a-t-on demandé le statut d'Indien pour %1754,/ ce deuxième / / %1756,/ ce troisième / / %1758,/ ce quatrième / / %1760,/ ce cinquième / / %1762,/ ce sixième / / %1764,/ ce septième / / %1766,/ ce huitième / / %1768,/ ce neuvième / / %1770,/ ce dixième / / %1772,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI	189-	1
NON		2
NE SAIT PAS		3
REFUSE		4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien a-t-il été refusé %1796,/ à ce deuxième / / %1798,/ à ce troisième / / %1800,/ à ce quatrième / / %1802,/ à ce cinquième / / %1804,/ à ce sixième / / %1806,/ à ce septième / / %1808,/ à ce huitième / / %1810,/ à ce neuvième / / %1812,/ à ce dixième / / %1814,/ au plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ	190-	1
ATTEND		2
NE SAIT PAS		3
REFUSE		4

%1842,/ En commencant par le plus âgé des enfants (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... / J'aimerais maintenant parler de l'enfant / %1844,/ le plus jeune / / %1846,/ le plus âgé après celui-là / / %1848,/ (DEUXIÈME ENFANT). / / %1850,/ (TROISIÈME ENFANT). / / %1852,/ (QUATRIÈME ENFANT). / / %1854,/ (CINQUIÈME ENFANT). / / %1856,/ (SIXIÈME ENFANT). / / %1858,/ (SEPTIÈME ENFANT). / / %1860,/ (HUITIÈME ENFANT). / / %1862,/ (NEUVIÈME ENFANT). / / %1864,/ (DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de parenté %1887,/ de ce deuxième / / %1889,/ de ce troisième / / %1891,/ de ce quatrième / / %1893,/ de ce cinquième / / %1895,/ de ce sixième / / %1897,/ de ce septième / / %1899,/ de ce huitième / / %1901,/ de ce neuvième / / %1903,/ de ce dixième / / %1905,/ du plus jeune enfant / enfant le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE	191-	1
GENDRE/BRU		2
NIECE/NEVEU		3
PETIT-FILS/PETITE-FILLE		4
AUTRE PARENT		5
AUCUN LIEN DE PARENTÉ		6
NE SAIT PAS		7
REFUS		8

(Q76) %1927,/ Ce deuxième / / %1929,/ Ce troisième / / %1931,/ Ce quatrième / / %1933,/ Ce cinquième / / %1935,/ Ce sixième / / %1937,/ Ce septième / / %1939,/ Ce huitième / / %1941,/ Ce neuvième / / %1943,/ Ce dixième / / %1945,/ Le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI	192-	1
NON		2
NE SAIT PAS		3
REFUSE		4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissance, a-t-on demandé le statut d'Indien pour %1969,/ ce deuxième / / %1971,/ ce troisième / / %1973,/ ce quatrième / / %1975,/ ce cinquième / / %1977,/ ce sixième / / %1979,/ ce septième / / %1981,/ ce huitième / / %1983,/ ce neuvième / / %1985,/ ce dixième / / %1987,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI	193-	1
NON		2
NE SAIT PAS		3
REFUSE		4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien a-t-il été refusé %2011,/ à ce deuxième / / %2013,/ à ce troisième / / %2015,/ à ce quatrième / / %2017,/ à ce cinquième / / %2019,/ à ce sixième / / %2021,/ à ce septième / / %2023,/ à ce huitième / / %2025,/ à ce neuvième / / %2027,/ à ce dixième / / %2029,/ au plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ	194-	1
ATTEND		2
NE SAIT PAS		3
REFUSE		4

%2057,/ En commencant par le plus âgé des enfants (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... / J'aimerais maintenant parler de l'enfant / %2059,/ le plus jeune / / %2061,/ le plus âgé après celui-là / / %2063,/ (DEUXIÈME ENFANT). / / %2065,/ (TROISIÈME ENFANT). / / %2067,/ (QUATRIÈME ENFANT). / / %2069,/ (CINQUIÈME ENFANT). / / %2071,/ (SIXIÈME ENFANT). / / %2073,/ (SEPTIÈME ENFANT). / / %2075,/ (HUITIÈME ENFANT). / / %2077,/ (NEUVIÈME ENFANT). / / %2079,/ (DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de parenté %2102,/ de ce deuxième / / %2104,/ de ce troisième / / %2106,/ de ce quatrième / / %2108,/ de ce cinquième / / %2110,/ de ce sixième / / %2112,/ de ce septième / / %2114,/ de ce huitième / / %2116,/ de ce neuvième / / %2118,/ de ce dixième / / %2120,/ du plus jeune enfant / enfant le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE	195-	1
GENDRE/BRU		2
NIECE/NEVEU		3
PETIT-FILS/PETITE-FILLE		4
AUTRE PARENT		5
AUCUN LIEN DE PARENTÉ		6
NE SAIT PAS		7
REFUS		8

(Q76) %2142,/ Ce deuxième / / %2144,/ Ce troisième / / %2146,/ Ce quatrième / / %2148,/ Ce cinquième / / %2150,/ Ce sixième / / %2152,/ Ce septième / / %2154,/ Ce huitième / / %2156,/ Ce neuvième / / %2158,/ Ce dixième / / %2160,/ Le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI..... 196- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissance, a-t-on demandé le statut d'Indien pour %2184,/ ce deuxième / / %2186,/ ce troisième / / %2188,/ ce quatrième / / %2190,/ ce cinqième / / %2192,/ ce sixième / / %2194,/ ce septième / / %2196,/ ce huitième / / %2198,/ ce neuvième / / %2200,/ ce dixième / / %2202,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI..... 197- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien a-t-il été refusé %2226,/ à ce deuxième / / %2228,/ à ce troisième / / %2230,/ à ce quatrième / / %2232,/ à ce cinquième / / %2234,/ à ce sixième / / %2236,/ à ce septième / / %2238,/ à ce huitième / / %2240,/ à ce neuvième / / %2242,/ à ce dixième / / %2244,/ au plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ..... 198- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

%2272,/ En commençant par le plus âgé des enfants (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... / J'aimerais maintenant parler de l'enfant / %2274,/ le plus jeune / / %2276,/ le plus âgé après celui-là / / %2278,/ (DEUXIÈME ENFANT). / / %2280,/ (TROISIÈME ENFANT). / / %2282,/ (QUATRIÈME ENFANT). / / %2284,/ (CINQUIÈME ENFANT). / / %2286,/ (SIXIÈME ENFANT). / / %2288,/ (SEPTIÈME ENFANT). / / %2290,/ (HUITIÈME ENFANT). / / %2292,/ (NEUVIÈME ENFANT). / / %2294,/ (DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de parenté %2317,/ de ce deuxième / / %2319,/ de ce troisième / / %2321,/ de ce quatrième / / %2323,/ de ce cinquième / / %2325,/ de ce sixième / / %2327,/ de ce septième / / %2329,/ de ce huitième / / %2331,/ de ce neuvième / / %2333,/ de ce dixième / / %2335,/ du plus jeune enfant / enfant le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE..... 199- 1

GENDRE/BRU..... 2

NIECE/NEVEU..... 3

PETIT-FILS/PETITE-FILLE.. 4

AUTRE PARENT..... 5

AUCUN LIEN DE PARENTÉ.... 6

NE SAIT PAS..... 7

REFUS..... 8

(Q76) %2357,/ Ce deuxième / / %2359,/ Ce troisième / / %2361,/ Ce quatrième / / %2363,/ Ce cinquième / / %2365,/ Ce sixième / / %2367,/ Ce septième / / %2369,/ Ce huitième / / %2371,/ Ce neuvième / / %2373,/ Ce dixième / / %2375,/ Le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI..... 200- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissance, a-t-on demandé le statut d'Indien pour %2399,/ ce deuxième / / %2401,/ ce troisième / / %2403,/ ce quatrième / / %2405,/ ce cinqième / / %2407,/ ce sixième / / %2409,/ ce septième / / %2411,/ ce huitième / / %2413,/ ce neuvième / / %2415,/ ce dixième / / %2417,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI..... 201- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien a-t-il été refusé %2441,/ à ce deuxième / / %2443,/ à ce troisième / / %2445,/ à ce quatrième / / %2447,/ à ce cinquième / / %2449,/ à ce sixième / / %2451,/ à ce septième / / %2453,/ à ce huitième / / %2455,/ à ce neuvième / / %2457,/ à ce dixième / / %2459,/ au plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ..... 202- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

%2487,/ En commençant par le plus âgé des enfants (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... / J'aimerais maintenant parler de l'enfant / %2489,/ le plus jeune / / %2491,/ le plus âgé après celui-là / / %2493,/ (DEUXIÈME ENFANT). / / %2495,/ (TROISIÈME ENFANT). / / %2497,/ (QUATRIÈME ENFANT). / / %2499,/ (CINQUIÈME ENFANT). / / %2501,/ (SIXIÈME ENFANT). / / %2503,/ (SEPTIÈME ENFANT). / / %2505,/ (HUITIÈME ENFANT). / / %2507,/ (NEUVIÈME ENFANT). / / %2509,/ (DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de parenté %2532,/ de ce deuxième / / %2534,/ de ce troisième / / %2536,/ de ce quatrième / / %2538,/ de ce cinquième / / %2540,/ de ce sixième / / %2542,/ de ce septième / / %2544,/ de ce huitième / / %2546,/ de ce neuvième / / %2548,/ de ce dixième / / %2550,/ du plus jeune enfant / enfant le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE..... 203- 1

GENDRE/BRU..... 2

NIECE/NEVEU..... 3

PETIT-FILS/PETITE-FILLE.. 4

AUTRE PARENT..... 5

AUCUN LIEN DE PARENTÉ.... 6

NE SAIT PAS..... 7

REFUS..... 8

(Q76) %2572,/ Ce deuxième / / %2574,/ Ce troisième / / %2576,/ Ce quatrième / / %2578,/ Ce cinquième / / %2580,/ Ce sixième / / %2582,/ Ce septième / / %2584,/ Ce huitième / / %2586,/ Ce neuvième / / %2588,/ Ce dixième / / %2590,/ Le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI..... 204- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissance, a-t-on demandé le statut d'Indien pour %2614,/ ce deuxième / / %2616,/ ce troisième / / %2618,/ ce quatrième / / %2620,/ ce cinqième / / %2622,/ ce sixième / / %2624,/ ce septième / / %2626,/ ce huitième / / %2628,/ ce neuvième / / %2630,/ ce dixième / / %2632,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI..... 205- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien a-t-il été refusé %2656,/ à ce deuxième / / %2658,/ à ce troisième / / %2660,/ à ce quatrième / / %2662,/ à ce cinquième / / %2664,/ à ce sixième / / %2666,/ à ce septième / / %2668,/ à ce huitième / / %2670,/ à ce neuvième / / %2672,/ à ce dixième / / %2674,/ au plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ..... 206- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

%2702,/ En commencant par le plus âgé des enfants (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... / J'aimerais maintenant parler de l'enfent / %2704,/ le plus jeune / / %2706,/ le plus âgé après celui-là / / %2708,/ (DEUXIÈME ENFANT). / / %2710,/ (TROISIÈME ENFANT). / / %2712,/ (QUATRIÈME ENFANT). / / %2714,/ (CINQUIÈME ENFANT). / / %2716,/ (SIXIÈME ENFANT). / / %2718,/ (SEPTIÈME ENFANT). / / %2720,/ (HUITIÈME ENFANT). / / %2722,/ (NEUVIÈME ENFANT). / / %2724,/ (DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de parenté %2747,/ de ce deuxième / / %2749,/ de ce troisième / / %2751,/ de ce quatrième / / %2753,/ de ce cinquième / / %2755,/ de ce sixième / / %2757,/ de ce septième / / %2759,/ de ce huitième / / %2761,/ de ce neuvième / / %2763,/ de ce dixième / / %2765,/ du plus jeune enfant / enfant le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE..... 207- 1

GENDRE/BRU..... 2

NIECE/NEVEU..... 3

PETIT-FILS/PETITE-FILLE.. 4

AUTRE PARENT..... 5

AUCUN LIEN DE PARENTÉ.... 6

NE SAIT PAS..... 7

REFUS..... 8

(Q76) %2787,/ Ce deuxième / / %2789,/ Ce troisième / / %2791,/ Ce quetrième / / %2793,/ Ce cinquième / / %2795,/ Ce sixième / / %2797,/ Ce septième / / %2799,/ Ce huitième / / %2801,/ Ce neuvième / / %2803,/ Ce dixième / / %2805,/ Le plus jeune enfent / enfent le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI..... 208- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissance, a-t-on demandé le statut d'Indien pour %2829,/ ce deuxième / / %2831,/ ce troisième / / %2833,/ ce quetrième / / %2835,/ ce cinqième / / %2837,/ ce sixième / / %2839,/ ce septième / / %2841,/ ce huitième / / %2843,/ ce neuvième / / %2845,/ ce dixième / / %2847,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI..... 209- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien e-t-il été refusé %2871,/ à ce deuxième / / %2873,/ à ce troisième / / %2875,/ à ce quatrième / / %2877,/ à ce cinquième / / %2879,/ à ce sixième / / %2881,/ à ce septième / / %2883,/ à ce huitième / / %2885,/ à ce neuvième / / %2887,/ à ce dixième / / %2889,/ ou plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ..... 210- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

%2917,/ En commencant par le plus âgé des enfants (PREMIER ENFANT), pourriez-vous me dire... J'aimerais maintenant parler de l'enfant / %2919,/ le plus jeune / / %2921,/ le plus âgé après celui-là / / %2923,/ (DEUXIÈME ENFANT). / / %2925,/ (TROISIÈME ENFANT). / / %2927,/ (QUATRIÈME ENFANT). / / %2929,/ (CINQUIÈME ENFANT). / / %2931,/ (SIXIÈME ENFANT). / / %2933,/ (SEPTIÈME ENFANT). / / %2935,/ (HUITIÈME ENFANT). / / %2937,/ (NEUVIÈME ENFANT). / / %2939,/ (DIXIÈME ENFANT). / /

(Q75) Quel est le lien de parenté %2962,/ de ce deuxième / / %2964,/ de ce troisième / / %2966,/ de ce quatrième / / %2968,/ de ce cinquième / / %2970,/ de ce sixième / / %2972,/ de ce septième / / %2974,/ de ce huitième / / %2976,/ de ce neuvième / / %2978,/ de ce dixième / / %2980,/ du plus jeune enfent / enfent le plus âgé / avec vous?
(NE LISEZ PAS. AU BESOIN, SERVEZ-VOUS DES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES POUR SONDER. ENTREZ LE CODE.)

FILS/FILLE..... 211- 1

GENDRE/BRU..... 2

NIECE/NEVEU..... 3

PETIT-FILS/PETITE-FILLE.. 4

AUTRE PARENT..... 5

AUCUN LIEN DE PARENTÉ.... 6

NE SAIT PAS..... 7

REFUS..... 8

(Q76) %3002,/ Ce deuxième / / %3004,/ Ce troisième / / %3006,/ Ce quatrième / / %3008,/ Ce cinquième / / %3010,/ Ce sixième / / %3012,/ Ce septième / / %3014,/ Ce huitième / / %3016,/ Ce neuvième / / %3018,/ Ce dixième / / %3020,/ Le plus jeune enfent / enfant le plus âgé / est-il un Indien inscrit?

OUI..... 212- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q76), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q77) À votre connaissence, e-t-on demandé le statut d'Indien pour %3044,/ ce deuxième / / %3046,/ ce troisième / / %3048,/ ce quatrième / / %3050,/ ce cinqième / / %3052,/ ce sixième / / %3054,/ ce septième / / %3056,/ ce huitième / / %3058,/ ce neuvième / / %3060,/ ce dixième / / %3062,/ le plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ?

OUI..... 213- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

POSEZ SI "OUI" À (Q77), SINON PASSEZ AU BLOC/ À L'ENFANT SUIVANT.

(Q78) Le statut d'Indien e-t-il été refusé %3086,/ à ce deuxième / / %3088,/ à ce troisième / / %3090,/ à ce quatrième / / %3092,/ à ce cinquième / / %3094,/ à ce sixième / / %3096,/ à ce septième / / %3098,/ à ce huitième / / %3100,/ à ce neuvième / / %3102,/ à ce dixième / / %3104,/ ou plus jeune enfant / enfant le plus âgé / ou attend-il encore une décision?

STATUT REFUSÉ..... 214- 1

ATTEND..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

BLOCK K: EMPLOI

POSEZ A TOUS

Et meintenant, quelques questions pour nous eider à classer vos réponses.

(Q79) En ce moment, est-ce que vous...? (LISEZ LA LISTE)

Avez un emploi..... 215- 1

Etes-vous chômeur et à la recherche de travail..... 2

Fréquentez l'école/le collège/l'université à plein temps..... 3

Suivez un cours de formation..... 4

Etes chômeur et PAS à la recherche de travail..... 5

NE SAIT PAS..... 6

REFUS..... 7

+----------+
| POSEZ SI (Q79) "A UN EMPLOI", SINON PASSEZ A (Q89)/BLOC SUIVANT. |
+----------+

(Q80) Travaillez-vous...?
(LISEZ LA LISTE)

A Plein Temps, c'est-à-dire 30 heures par semaine ou plus..... 216- 1

A Temps Partiel, c'est-à-dire moins de 30 heures par semaine..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUS..... 4

(Q81) Quel genre de travail faites-vous? Quel type d'emploi avez-vous et dans quel type de compagnie ou d'organisme?
(INSCRIVEZ [ESC]O POUR ENTREZ RÉPONSE TEXTUELLEMENT
_____ "0" (ZÉRO) POUR REFUS
_____ [ESC]D POUR NE SAIT PAS)

+--+--+--+--+--+--+--+ 217-

+----------+
| POSEZ A CEUX QUI ONT DIT HABITER AVEC LEUR EPOUX/SE, AUTREMENT SAUTER AU BLOC SUIVANT. |
+----------+

(Q82) En ce moment, est-ce que votre %3115,/ mari / femme / ....?
(LISEZ LA LISTE)

A un emploi..... 218- 1

Est chômeur et à la recherche d'un travail... 2

Fréquente l'école/le collège/l'université à plein temps..... 3

Suit un cours de formation..... 4

Est chômeur et PAS à la recherche d'un travail... 5

NE SAIT PAS..... 6

REFUS..... 7

+----------+
| POSEZ SI (Q82) "A UN EMPLOI", SINON SAUTEZ AU BLOC SUIVANT. |
+----------+

(Q83) Travaille-t- %3121,/il/elle/ ...?
(LISEZ LA LISTE)

A Plein Temps, c'est-à-dire 30 heures per semaine ou plus..... 219- 1

A Temps Partiel, c'est-à-dire moins de 30 heures par semaine..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUS..... 4

(Q84) Quel type de travail votre %3125,/ mari / femme / fait-il/elle? Quel type d'emploi et dans quel type de compagnie ou d'organisme?
(INSCRIVEZ [ESC]O POUR ENTREZ RÉPONSE TEXTUELLEMENT
_____ "0" (ZÉRO) POUR REFUS
_____ [ESC]D POUR NE SAIT PAS)

+--+--+--+--+--+--+--+ 220-

+----------+
| BLOCK L: CONCLUSION |
+----------+

+----------+
| Le question suivante est posée pour fins de statistiques. |
+----------+

(Q85) Quel était le revenu total annuel de votre foyer en 1989 avant impôts, en incluant les revenus d'emploi et ceux de toutes autres sources. Était-ce ...?
(LISEZ LA LISTE)

Moins de $10,000..... 221- 1

Entre $10,000 et $25,000. 2

Entre $25,001 et $35,000. 3

Entre $35,001 et $50,000. 4

Plus de $50,000..... 5

NE SAIT PAS..... 6

REFUS..... 7

(Q85A) Combien y a-t-il de personnes qui ont contribué à ce revenu?

+--+--+ 222-

+----------+
| POSEZ SEULEMENT SI CODE POSTAL INCLUS, SINON PASSEZ A Q87 |
+----------+

(Q86) Les trois premiers caractères de votre code postal sont-ils %13. ?

OUI..... 223- 1

NON..... 2

NE SAIT PAS..... 3

REFUSE..... 4

+----------+
| SI "NON" A Q86 OU CODE POSTAL NON INCLUS, POSEZ QUESTION SUIVANTE. PASSEZ A LA Q.88 POUR TOUS LES AUTRES. |
+----------+

(Q87) Quel est votre code postal?
(INSCRIVEZ LES 3 PREMIERS CARACTÈRES SEULEMENT)

+--+--+--+ 224-

(NE PAS POSEZ. INSCRIVEZ LE CODE D'APRÈS L'INTERVIEW
(Q88) LANGUE DE L'INTERVIEW?

ANGLAIS..... 225- 1

FRANCAIS..... 2

+----------+
| L'interview est maintenant terminée. Les renseignements personnels fournis au cours de cette interview seront classés dans la Banque de renseignements personnels INA/P-PU-205 et seront protégés en vertu de la loi sur les renseignements personnels. On pourra se procurer les résultats statistiques du sondage auprès du ministère fédéral des Affaires indiennes. Nous vous remercions de votre collaboration. |
+----------+

EST-CE UNE INTERVIEW COMPLETEE?

OUI..... 226- 1

OUI MAIS IL Y'A UN PROBLEME..... 2

VEUILLEZ EXPLIQUER

SPECIFIEZ..... 227- 1,